

MINISTERE DES TRANSPORTS
MISSION DE LA RECHERCHE
A.T.P. SOCIO-ECONOMIE DES TRANSPORTS

LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET
LES PRATIQUES DE DEPLACEMENT
DES FEMMES ET DES HOMMES

Danielle CHABAUD
Dominique FOUGEYROLLAS
Françoise SONTONNAX

NOVEMBRE 1981

Service d'Analyse Economique
et du Plan

DCCI
Réf. r

CDAT
7104

C. A. E. S. A. R.

Centre d'Anthropologie Economique et Sociale :
Applications et Recherches

Université de Paris X - Nanterre
2, rue de Rouen
92001 NANTERRE CEDEX

Le présent document constitue le
compte rendu d'un travail de recherche
financé par la Mission de la Recherche
du Ministère des Transports au titre de
l'Action Thématique Programmée : Socio-
Economie des Transports, contrat
n° 79 000 39 00 225 75 01.

Son contenu n'engage que la res-
ponsabilité de ses auteurs.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u> - L'AIRE DU TRAVAIL DOMESTIQUE	1
<u>PREMIERE PARTIE</u> - LES DEPLACEMENTS DES FEMMES	12
<u>Chapitre I</u> - L'organisation des déplacements inhérents au travail domestique	13
Les contraintes liées à la présence des membres de la famille et l'organisation des déplacements	15
Le report d'activités	24
La circulation du travail domestique et les déplacements	36
<u>Chapitre II</u> - L'accès des femmes à la voiture et l'autonomie de la mobilité	44
L'accès des femmes à la voiture	44
Qu'est-ce que la disposition d'une voiture change aux déplacements du travail domestique	48
L'autonomie de la mobilité des femmes	53
<u>DEUXIEME PARTIE</u> - LES DEPLACEMENTS DES HOMMES ET ET LA MOBILITE FAMILIALE	60
<u>Chapitre I</u> - Déplacements réalisés par les hommes individuellement	65
Trajet domicile-travail	65
Le transport des enfants, éventuellement de la femme à son travail	67
Déplacements liés à la présence des enfants au foyer, en dehors du trajet domicile-école	69

S O M M A I R E (suite)

	<u>Pages</u>
Les courses	70
Les démarches administratives	76
La mobilité des hommes seuls en dehors du travail salarié et du travail domestique	77
<u>CHAPITRE II</u> - Les déplacements réalisés en commun par les hommes et les femmes	83
Les courses dans les grandes surfaces	84
Les autres déplacements en commun de la femme et de l'homme	98
<u>CHAPITRE III</u> - La mobilité des hommes dans les relations avec l'ensemble du groupe familial	106
Les sorties en famille	107
Les échanges de services par les hommes au sein de la famille étendue	111
<u>CHAPITRE IV</u> - La maîtrise de la conduite automobile	117
La maîtrise de la conduite	117
L'appropriation de la voiture	127
<u>CHAPITRE V</u> - La mobilité des hommes dans la famille rurale	131
Conditions de la mobilité spécifiques à l'organisation et à l'espace ruraux	133

S O M M A I R E (suite et fin)

	<u>Pages</u>
La mobilité des hommes seuls	134
La mobilité des hommes, accompagnés des femmes	140
La mobilité dans le cadre des relations familiales	144
<u>CONCLUSIONS</u> -	149
<u>ANNEXES</u> -	152
Description de l'échantillon de Lens	153
Bibliographie	159

I N T R O D U C T I O N

L 'AIRE DU TRAVAIL DOMESTIQUE

La division contemporaine du travail entre les sexes, contrairement à ce que peuvent laisser croire des analyses à tendance transhistorique, ou tout simplement le sens commun, n'enferme pas les femmes à la maison. Même les "femmes au foyer" exercent leurs activités dans un espace nécessairement plus large que celui de la maison. Mais il ne suffit pas d'énumérer comme tâches faisant partie du travail domestique, les courses, l'accompagnement des enfants à l'école, les visites au médecin, etc., pour parvenir à définir l'aire du travail domestique. Cette définition suppose un détour par les hypothèses théoriques qui fondent notre analyse du travail domestique, détour qui sera bref car nous avons développé ces hypothèses dans d'autres travaux, et partiellement repris ceux-ci dans notre premier rapport "*Famille, travail domestique et espace-temps des femmes*" (1).

Nous avons montré dans ces travaux que l'autonomisation relative de la production des biens, et de la reproduction sociale des individus, propre à la société capitaliste fonde le centrément de la famille sur le travail domestique, alors qu'antérieurement, pendant la période d'Ancien régime, production des biens et reproduction des individus étaient indissociablement liés dans les activités familiales. La séparation, l'autonomisation

(1) Danielle Chabaud, Dominique Fougeyrollas, Françoise Sonthonnax-Mason : "*Famille, travail domestique et espace temps des femmes*", CAESAR, mars 1981 (rapport de recherche pour la Mission de la Recherche du Ministère des Transports, ATP Socio-Economie des Transports, contrat n° 78 00 01300 225 75 01).

relative de la production et de la reproduction (1) est au fondement de l'analyse de la famille et du travail domestique en termes de rapports sociaux spécifiques, non identiques aux rapports de production et non déductibles de ceux-ci.

Séparation production/reproduction ne signifie pas pour autant absence de relations entre la production et la reproduction. La famille capitaliste est rien moins qu'autarcique, elle est, au contraire, structurellement dépendante de la sphère de la production qui fournit les moyens du travail domestique : revenus monétaires d'une part, biens de consommation de l'autre. Le travail domestique est donc nécessairement en liaison avec le marché des biens de consommation.

Pas plus qu'elle n'est indépendante de la production, la famille ne l'est des autres institutions qui participent à la reproduction sociale des individus. Nous avons montré, à partir de travaux d'historiens sur le XVIIIème siècle et le XIXème siècle, comment le travail domestique s'est constitué en relation indissociable avec l'école et la médecine, comment l'école -avec l'apparition et le

(1) La notion d'autonomisation relative de la production de biens et de la reproduction sociale des individus est l'aboutissement de démarches de deux ordres : d'une part, la démonstration de l'échec des tentatives pour rendre compte du travail domestique dans le champ théorique de l'économie politique, d'autre part l'analyse historique de la constitution corrélatrice des lieux consacrés au travail (manufactures puis fabriques, bureaux, etc.) d'où sont rejetées toutes les activités qui ne sont pas du travail pour le capital, et celle de la sphère de la reproduction où s'articulent la famille et l'ensemble des institutions qui concourent à la reproduction sociale des individus (Cf. J. Brener, D. Chabaud, D. Fougeyrollas : "*La séparation production/reproduction et la famille capitaliste*" - Communication au colloque de l'ACSES, septembre 1977. F. Bourgeois, J. Brener, D. Chabaud, A. Cot, D. Fougeyrollas, M. Haicault, A. Kartchevsky-Bulport : "*Travail domestique et famille du capitalisme*", in Critiques de l'économie politique, n° 3, nouvelle série, avril-juin 1978. D. Chabaud, D. Fougeyrollas : "*Production, consommation et division du travail entre les sexes*" - Communication pour le 9ème congrès mondial de sociologie, Uppsala, août 1978. D. Chabaud, D. Fougeyrollas : "*Travail domestique et espace-temps des femmes*" in International Journal of Urban and Regional Research n° spécial "Women and the City", Vol 2, n° 3, 1978. Londres).

développement d'une pédagogie qui définit des stades de maturation au sein de l'enfance et de l'adolescence et y fait correspondre une progression explicite de l'éducation, la médecine avec l'extension du champ de ses compétences à des domaines extérieurs à la maladie, comme l'hygiène, la puériculture, la sexualité infantile, la diététique ont contribué à la définition conjointe de l'enfant et du travail de la mère

Si le travail domestique s'est constitué en relation indissociable avec l'école, la médecine, et plus tard se transforme avec l'institutionnalisation et la diffusion de la psychologie et de la psychanalyse, c'est aussi au sens où le travail sur les individus de chacune de ces institutions (et d'autres non nommées ici, comme le travail social par exemple), suppose le travail mis en oeuvre par les autres. La place de la famille au sein du champ de la reproduction sociale apparaît à la fois comme centrale et subordonnée. Centrale en ce sens que ce sont des individus situés au sein d'une famille qui sont l'objet du travail de reproduction des autres institutions. Ainsi, Bourdieu et Passeron montrent (1) que le travail pédagogique de l'école, travail de formation d'un habitus irréversible, s'exerce sur des individus à qui a déjà été inculquée une disposition irréversible dans la famille (habitus primaire), différenciée selon les classes. Par conséquent, "le succès de toute éducation scolaire ... dépend fondamentalement de la prime éducation qui l'a précédée ..." (2), et, en particulier, de la distance entre ce qu'inculque l'école et ce qu'inculque la famille.

(1) "La reproduction - Eléments pour une théorie du système d'enseignement" - Ed. de Minuit, collection Le Sens Commun, 1970.

(2) Op. cité p. 58-59.

Mais si nous disons que la place de la famille est subordonnée, c'est aussi que la médecine et l'école, par exemple, ne se contentent pas d'exercer leur action (pédagogique, soignante, ...) sur des individus déjà préalablement définis (éduqués, soignés) au sein de la famille, mais qu'elles tentent d'imposer d'emblée au travail domestique la forme dans laquelle doivent être menés le travail de soins et le travail d'éducation familiaux. Institutions spécialisées chacune dans leur domaine, institutions, d'autre part, dont le travail est orienté selon les intérêts de la classe dominante, l'école, la médecine, la psychologie, ..., détiennent le monopole des pratiques légitimes dans leur spécialité. Le travail domestique, et c'est en cela aussi qu'il constitue une sorte de centre dans la structure du champ de la reproduction, est polyvalent. Les femmes sont de façon permanente "travaillées" par les autres institutions de la reproduction, de sorte à ce qu'elles soient des "auxiliaires à domicile" du médecin, de l'instituteur, voire du psychologue. Le terme d'auxiliaire signifie bien qu'il ne s'agit pas de laisser les femmes accéder aux compétences médicales (1) ou scolaires par exemple, qui leur permettraient de se substituer au

(1) Luc Boltanski analyse les limites dans lesquelles doit se tenir l'information transmise par le médecin au malade "pour que le malade accepte son autorité et se plie à sa volonté mais aussi pour limiter le contrôle que le malade serait en mesure d'exercer sur ses actes" ... et "se prémunir contre le danger d'une appropriation toujours possible pour le malade d'une partie de sa propre compétence et de son propre discours ...". Luc Boltanski : "Consummation médicale et rapport au corps" - Centre de sociologie européenne, 1970, ronéoté

médecin, ou à l'enseignant, mais de leur inculquer la nécessité de pratiques qui préparent, complètent, renforcent celles des institutions spécialisées (1).

Il va de soi que cette inculcation n'est pas un processus social simple. Ce n'est pas ici le lieu de l'analyser, mais notons néanmoins les points suivants :

- 1°) la légitimité des institutions spécialisées peut s'imposer sans que pour autant l'effet d'inculcation soit efficace (ainsi, les principes de la diététique médicale transmise aux femmes par les médecins à travers les prescriptions concernant la nourriture des jeunes enfants peuvent se heurter aux catégories de la diététique populaire),
- 2°) les rapports sociaux qui structurent la famille peuvent déterminer des pratiques en contradiction avec celles qui favorisent le bon fonctionnement des institutions spécialisées (exemple : la mise au travail domestique des filles scolarisées est contraire à la définition scolaire de l'enfance comme temps partagé entre l'apprentissage et le jeu),

(1) Cf. J.C. Chamboredon et J.Y. Prévot montrent que la définition de la prime enfance comme objet pédagogique, qui va de pair avec l'extension de la scolarisation des jeunes enfants en maternelle, est indissociable d'une redéfinition du rôle pédagogique de la mère de famille - "Le métier d'enfant" - Centre de Sociologie Européenne, 1973, ronéoté.

3°) il faudrait aussi analyser les effets que peuvent avoir sur le travail domestique les contradictions internes à chaque institution spécialisée, et les contradictions entre les institutions (on pourrait ainsi opposer sur bien des points le discours de la psychanalyse au discours de la médecine traditionnelle concernant la prime enfance).

Leurs fonctions d'auxiliaires au sein de la famille des autres institutions de la reproduction supposent que les femmes entretiennent des relations concrètes avec ces autres institutions. Ce sont ces relations qui contribuent à définir l'aire du travail domestique. Si une partie de ces relations passent par divers canaux d'information, des contacts directs, réguliers ou occasionnels, sont également indispensables. Ces contacts donnent le plus souvent lieu à des déplacements des femmes vers les institutions spécialisées de la reproduction : conduite des enfants à l'école, réunions de parents d'élèves, contacts avec les enseignants, visites aux médecins, dentistes, assistantes sociales, etc.

Par ailleurs, les relations entre le travail domestique et les institutions spécialisées induisent d'autres déplacements des femmes. Des déplacements vers le marché des biens de consommation; par exemple : la scolarisation des enfants suppose des achats de matériel, de livres, de vêtements; la visite au médecin est généralement suivie d'achats à la pharmacie, etc. L'école, le médecin peuvent aussi induire des relations avec d'autres institutions, orienter par exemple les enfants vers une thérapie psychologique. Là encore un des effets de ces relations se traduit en termes de déplacements des femmes.

Si l'aire du travail domestique s'étend au marché des biens de consommation et aux institutions de la reproduction, ce n'est pas seulement parce que ce marché, ces institutions contribuent à définir le contenu du travail domestique et le statut des femmes, mais c'est bien qu'une partie du travail domestique lui-même s'exerce en d'autres lieux que la maison. Les boutiques, le marché, les magasins à grande surface, bref les commerces de tous ordres, sont des lieux où s'effectue le travail domestique. Les rencontres avec les enseignants, la participation aux réunions de parents d'élèves, font partie du travail domestique. Les visites aux médecins, aux dentistes, la présence à l'hôpital, lorsque des membres de la famille y sont soignés, font partie intégrante du travail domestique.

Autre lieu d'exercice du travail domestique : le foyer d'autres femmes. Dans notre premier rapport, nous mettions en évidence un autre aspect du travail domestique, à savoir l'existence d'une interchangeabilité relative des femmes au service d'une même famille : toutes les femmes se trouvent placées dans un circuit d'échange de travail domestique avec d'autres femmes (en particulier, les femmes de la famille étendue) où les prestations qu'elles reçoivent ou fournissent varient selon l'âge, l'activité professionnelle, la position dans les relations de parenté. Cette circulation du travail domestique entre les femmes nous permettait de montrer que l'affectation des femmes au travail domestique ne doit pas être analysée comme une affectation individuelle de chaque femme pour son foyer ni comme une affectation limitée à une période donnée du cycle de vie : il s'agit, fondamentalement, d'une mise au travail permanente de l'ensemble des femmes.

Dans la définition de l'aire du travail domestique entrent donc également les échanges de prestations entre femmes qui constituent la circulation du travail domestique. Ces échanges supposent un ensemble de déplacements dont nous verrons qu'ils incombent à l'une ou l'autre des femmes qu'ils mettent en relation, en fonction de leur position dans la structure de parenté (laquelle est liée à l'âge) et en fonction de la nature du travail échangé.

Circulation du travail domestique entre les femmes, relations travail domestique - marché des biens de consommation, relations travail domestique - institutions spécialisées de la reproduction apparaissent donc comme trois éléments fondamentaux à partir desquels se définit l'aire d'exercice du travail domestique, et les déplacements qui concrétisent ces relations font partie intégrante du travail domestique.

L'étude de la famille rurale dans la Drôme, région de petite exploitation familiale, confirme la spécificité du travail domestique et de son aire d'exercice. En effet, l'aire que couvre le travail des femmes dans cette famille rurale ne se définit pas à partir des mêmes rapports sociaux que celle du travail domestique, et ne présente donc aucune des caractéristiques de celle-ci, si ce n'est comme tendance (on peut, en effet, mettre à jour des tendances à la transformation du travail des femmes paysannes en travail domestique, tendances liées à la proximité du salariat comme avenir objectif pour les enfants ou comme réalité immédiate lorsqu'une partie des membres de la famille est salariée : nous renvoyons ici à notre rapport "*Famille, travail domestique et espace-temps des femmes*").

Nous reprendrons rapidement l'analyse de la structure de la famille rurale, que nous avons appelée patrimoniale, et du travail des femmes paysannes que nous avons développée dans notre premier rapport.

Dans la société de petite exploitation familiale, la forme familiale dominante est la famille où les activités de production des biens et celles de reproduction sociale des individus ne sont pas dissociées. L'unité familiale est définie par la nature et l'importance du patrimoine : c'est l'ensemble des personnes qui travaillent à entretenir ou à accroître un même patrimoine et en vivent. Liée à la forme d'héritage de l'exploitation qui, dans la région qui nous intéresse, est transmise du père à l'un des fils, l'unité familiale travaillant sur une même exploitation et cohabitant est ordinairement plus importante qu'une famille nucléaire : elle est constituée du couple des parents, du fils héritier, de sa femme et de ses enfants, auxquels peuvent s'ajouter éventuellement un autre fils ou une fille, célibataires.

La famille rurale produisant elle-même les biens nécessaires à la vie quotidienne, les relations qu'elle entretient avec le marché des biens de consommation sont beaucoup plus distantes que celles qui lient à ce dernier la famille du salariat.

D'autre part, s'il existe nécessairement des relations entre la famille rurale et les institutions spécialisées de la reproduction, celles-ci étant dominantes dans la société capitaliste, et si ces relations contribuent, comme nous l'avons montré, à transformer le travail des femmes en travail domestique, néanmoins l'école, la médecine, la psychologie, etc., restent beaucoup plus extérieures à la famille patrimoniale qu'à la famille du salariat; leur action est beaucoup moins prégnante sur les femmes des familles rurales traditionnelles que sur celles

des familles du salariat. Cette extériorité est renforcée par les conditions infrastructurales propres au milieu rural : le médecin est loin, l'école aussi et le ramassage scolaire fait qu'on ne s'y rend pas, enfin, les établissements de second cycle n'existent qu'à la ville, ce qui signifie que les enfants qui y sont scolarisés sont pensionnaires : école et famille sont donc plus séparées que liées.

Enfin, on ne peut parler de circulation du travail domestique en milieu rural. Etant donné la structure de la famille patrimoniale, il y a un partage du travail entre les femmes cohabitant sur la même exploitation, une collaboration entre elles. L'analyse de ce partage du travail suppose celle des relations de domination entre le couple parent et le couple héritier, relations définies par la propriété effective du patrimoine et le travail fourni sur l'exploitation : ainsi, par exemple, plus les parents sont âgés et plus le pouvoir de décision tend à passer au fils et à sa femme. Le partage du travail entre les femmes s'inscrit donc dans l'ensemble des relations définies par la structure patrimoniale de la famille et qui déterminent à la fois la position par rapport au patrimoine et la position dans les rapports sociaux de sexe.

Aucun des éléments qui définissent structurellement l'aire du travail domestique ne joue donc pour définir celle du travail des femmes paysannes.

Le travail de ces femmes n'est pas du travail domestique (bien que, rappelons-le, on note des tendances à sa transformation en travail domestique). La division du travail entre les sexes dans la Drôme ne recouvre pas une séparation entre un travail domestique ayant pour objet la reproduction des individus et un travail de production de marchandises -les femmes assurant à la fois le travail "à la maison" et le travail "à la campagne", selon

leur propre expression (1). Elles s'occupent de la cuisine, des soins aux enfants, du travail ménager, mais elles ont aussi l'entière charge du jardin et de la basse-cour, et elles participent également au travail des champs et à l'entretien du troupeau. Cette participation est variable selon les moyens de l'exploitation et l'importance de la main d'oeuvre masculine, et elle est aussi soumise à la division du travail entre les sexes (par exemple, aux champs, les femmes ne font pas les travaux qui supposent l'utilisation des machines).

Les travaux ménagers, la cuisine, les soins aux enfants qui reviennent aux femmes ne peuvent pas être analysés dans les mêmes termes que le travail domestique tel que nous l'avons défini. Ainsi, le travail agricole, chez les femmes paysannes, est prioritaire, et le travail ménager s'effectue dans le temps laissé par le travail agricole. De ce fait, le rapport au travail ménager est aussi fort différent de ce qu'il est chez les femmes de Lens : bien tenir sa maison est beaucoup moins important que bien faire son jardin.

L'aire de mobilité des femmes est définie par le champ de leurs activités quotidiennes, liée à l'alternance du travail "à la maison" et du travail "à la campagne". Elle est circonscrite à la maison, au jardin, aux champs, aux pâturages. La mobilité quotidienne est faite de trajets à pieds dans les chemins, dans les champs, avec les bêtes qu'on garde ou en tracteur lorsque le champ est éloigné. Ces déplacements quotidiens font partie intégrante du travail des femmes. Hors de cette aire de mobilité, les femmes se déplacent rarement et pratiquement jamais seules, car les activités qui supposent que l'on sorte de l'exploitation sont le monopole des hommes.

(1) Rappelons que les femmes de la Drôme distinguent, lorsqu'elles parlent de leur travail, deux domaines : le "dedans" et le "dehors", ou "la maison" et "la campagne", la campagne est synonyme de dehors; quand on n'est pas dans la maison, on est à la campagne. Cette distinction permet de marquer les variations du poids relatif de ces deux domaines dans l'activité des femmes, en particulier selon les saisons.

P R E M I E R E P A R T I E

LES DEPLACEMENTS DES FEMMES

C H A P I T R E IL'ORGANISATION DES DEPLACEMENTS INHERENTS
AU TRAVAIL DOMESTIQUE

Dans notre premier rapport de recherche "*Famille, travail domestique et espace-temps des femmes*", nous avons tenté de mettre à jour la logique du travail domestique. En analysant l'espace-temps du travail domestique, l'ordonnancement et la localisation des activités, nous avons montré que la disponibilité permanente des femmes pour la famille était au principe de l'organisation du travail domestique et des rapports au temps et à l'espace qu'elle suppose. En d'autres termes, la logique du travail domestique est celle d'un travail défini par une relation sociale de service aux personnes.

C'est à partir de cet acquis que nous allons, en premier lieu, étudier les déplacements des femmes. Nous faisons l'hypothèse que les déplacements qui font partie intégrante du travail domestique s'organisent selon la même logique que l'ensemble du travail domestique, lorsqu'ils sont pris en charge par les femmes. Nous verrons dans la deuxième partie de ce texte qu'il n'en est pas ainsi lorsque ce sont les hommes qui les assurent. Cette hypothèse guidera donc notre analyse des déplacements qu'effectuent les femmes dans l'aire du travail domestique : courses de tous ordres, déplacements liés aux échanges de travail domestique, déplacements liés aux relations avec l'école, la médecine, etc.

En second lieu, nous étudierons la place et le sens des différents modes de transport dans les pratiques des femmes. D'une part, nous essaierons de voir quelles sont les spécificités de l'accès des femmes à ces modes, et en particulier à la voiture, voiture unique et deuxième voiture. D'autre part, nous examinerons les variations des pratiques de déplacement des femmes selon les modes de transport utilisés, et là aussi, nous nous attacherons à mettre en relief les différences de pratiques entre les femmes disposant d'une voiture et celles n'en disposant pas. L'hypothèse que nous faisons ici est que si les pratiques de mobilité varient selon les modes, ces variations restent dans des limites définies par les rapports sociaux qui structurent le travail domestique.

Enfin, en troisième lieu, nous analyserons la question de l'autonomie de mobilité des femmes. Nous chercherons la signification des déplacements que les femmes n'effectuent pas seules, et nous tenterons de définir les limites sociales de la mobilité des femmes en nous interrogeant sur leur coïncidence avec l'aire du travail domestique.

Les contraintes liées à la présence des membres de la famille et l'organisation des déplacements

Travail au service des personnes qui constituent la famille, travail qui s'exerce en articulation avec la sphère de la production et les institutions spécialisées de la reproduction, le travail domestique est doublement soumis à l'organisation du temps et de l'espace définis par la structure sociale salariale. En tant que service aux personnes, le travail domestique est modelé par une hiérarchie de contraintes dont les plus impératives sont celles qui sont liées à la présence de ces personnes. Ainsi, la nécessité quotidienne d'effectuer pour le mari et les enfants des tâches qui supposent leur présence, dont ils sont à la fois objet et bénéficiaires, comme les repas, les soins aux enfants, l'entretien des relations familiales, soumet l'organisation du travail domestique aux horaires et aux allées et venues de ces personnes : horaires de travail (y compris ceux de la femme elle-même lorsqu'elle est active), horaires scolaires, horaires des activités hors travail du mari et des enfants (activités sportives ou activités associatives par exemple). Et, en même temps, s'exerçant dans un ensemble de lieux extérieurs, autant que dans la maison elle-même, le travail domestique s'organise en fonction de la distance et des horaires de fonctionnement de ces autres lieux que sont les commerces, écoles, dispensaires, administrations, cabinets médicaux, dentaires, etc.

La présence des personnes pour qui est effectué le travail domestique et la nécessité d'être à leur disposition immédiate pour les tâches qui précisément ne peuvent être reportées hors de leur présence, renforcent, nous l'avons vu dans la première phase de cette recherche, les caractéristiques de l'organisation du travail domestique. Il s'agit, en premier lieu, du morcellement du travail domestique. Effet de la diversité des activités du travail domestique en tant que réponse à la demande des personnes de la famille, ce morcellement est d'autant plus évident lorsque ces personnes sont là, et lorsque, de plus, elles expriment leurs demandes. Au morcellement du travail domestique, se trouvent immédiatement associés le cumul et la superposition des activités dans un même temps et un même espace, cumul et superposition qui constituent la forme extrême du morcellement. Enfin, nous avons analysé comme résultant du morcellement et de la superposition des tâches liés à la présence des personnes, le report d'activités hors de cette présence, report qui permet d'assurer une certaine continuité aux aspects du travail domestique qui ne doivent pas nécessairement être effectués lorsque ses bénéficiaires sont présents.

Nous nous proposons d'étudier comment les déplacements qu'assurent les femmes dans l'aire du travail domestique s'organisent en fonction des contraintes liées à la présence des membres de la famille.

Il s'agit tout d'abord des déplacements dont la fonction même est le transport de personnes de la famille, la conduite vers un lieu d'activités ou au retour de ce lieu. Ce sont le plus souvent les enfants que la mère conduit ainsi à l'école, ou encore vers des activités extrascolaires (sport, catéchisme, musique, etc.).

Ces déplacements, soumis aux horaires scolaires, ou le mercredi, le samedi, aux horaires des activités extrascolaires (qui ont d'ailleurs souvent lieu à l'école même), induisent des ruptures dans le déroulement de la journée des femmes. Au même titre que d'autres tâches liées à la présence immédiate des personnes, ils concourent au morcellement du travail domestique.

Madame C. a deux enfants (11 et 15 ans) et dispose de la voiture familiale. Elle parle ici des activités du mercredi de son fils de 11 ans.

"- ... En principe, je vous dis, moi je conduis, c'est moi qui conduis mon fils partout, que ce soit au karaté ou ... je le conduis, c'est moi qui le conduis partout (...) ... Après, il va à la musique, c'est à L. (...) donc là, je le conduis aussi. A chaque fois, soit j'ai des courses, je fais des courses entre deux, mais sinon je reviens en vitesse faire la vaisselle, entre deux, balayer ou faire les lits en vitesse, je viens le rechercher".

Pour peu qu'il y ait plusieurs enfants scolarisés dont les horaires et/ou les destinations ne soient pas les mêmes et la journée des femmes est largement consacrée aux déplacements, le reste du travail se faisant "entre deux".

Mme J. a deux filles de 5 et 7 ans, elle habite la ZUP de Lens et se déplace le plus souvent à pied. Elle emmène le matin ses filles à l'école "pour 8 h 20, 8 h 30".

"Et alors je trouve qu'en ce moment la petite, celle qui a 7 ans, elle est en primaire, elle est un peu fatiguée, comme tous les enfants (...). Alors je lui porte sa serviette. Parce que je trouve que pour un gosse de 7 ans

y'a déjà pas mal de livres. Donc je l'emmène jusque devant la porte de l'école, je monte tout le chemin. Après je redescends. Je conduis d'abord la plus grande parce que je trouve que c'est important. Après j'emmène l'autre, et je reviens chez moi. Ça m'amène facilement à neuf heures moins cinq, neuf heures moins dix. Pour peu que je rencontre une dame en route qui me demande si ça va, ou un truc comme ça" (...). "... Pour dire que à onze heures dix, je retourne à la maternelle, puis je vais à l'école primaire, et à ce moment là je suis chez moi avec mes filles, il est midi moins le quart, midi moins vingt".

On pourrait ici parler de cumul de déplacements comme cas particulier du cumul d'activités dans le travail domestique.

La nécessité impérieuse d'accompagner les enfants peut déterminer les femmes à effectuer à l'occasion de ces déplacements, d'autres déplacements et d'autres activités au cours de ces déplacements. Ainsi, les femmes qui conduisent leurs enfants à l'école "en profitent" souvent pour faire des courses.

Mme Y. habite à G., une commune à 5 kms de Lens. Son fils va à l'école à Lens. Mme Y. dispose d'une voiture :

"- ... vers quatre heures et quart, je pars à Lens pour reprendre mon fils, alors là, je profite pour faire mes courses parce qu'ici il n'y a rien.

...

- Et vous groupez les courses ?

- Oh oui, comme il faut se déplacer, j'essaie de grouper pour perdre le moins de temps possible ... et puis je m'arrange pour que ça coïncide avec l'heure

de sortie du garçon, pour ne pas faire la navette plusieurs fois dans la journée".

Mme O., comme d'autres femmes, essaie de cumuler des activités tout en évitant de cumuler des déplacements

"- L'école de ma fille est pratiquement en face de la boucherie. Comme tout à l'heure, je vais prendre ma fille, je vais prendre ma viande en même temps".

Ce sont les courses quotidiennes, achats de produits frais, courses d'appoint, qui font l'objet d'un cumul avec la conduite des enfants, de même, nous le verrons, qu'avec ces autres déplacements quotidiens obligés que sont les déplacements domicile-travail. L'approvisionnement pour la semaine, ou pour plusieurs semaines, ressortissent d'un autre aspect de l'organisation du travail domestique : le report d'activités à un moment où l'on peut dégager une plage de temps suffisante pour s'y consacrer en évitant précisément les cumuls. Nous y reviendrons dans le paragraphe suivant.

Cette pratique du cumul petites courses - conduite des enfants est indépendante du mode de déplacement.

Mme J. va chercher ses filles à l'école à pied :

"- ... Je pars un petit peu plus tôt de la maison. Mon dîner à onze heures moins le quart, je calcule, onze heures moins dix. Si j'ai deux, trois courses, à faire juste à la Coop, je les fais avant l'école".

Lorsque les femmes exercent une activité professionnelle et qu'elles ont des enfants trop jeunes pour se déplacer de façon autonome, elles sont soumises à la double contrainte de se transporter elles-mêmes et de transporter leurs enfants en fonction d'horaires et de trajets qui, la plupart du temps, ne coïncident pas.

Mme O., de ce point de vue, est favorisée : exerçant une profession libérale en collaboration avec son mari, elle est à peu près libre d'organiser ses horaires de travail. Mme O. habite à 5 kms de Lens, elle travaille à Lens et ses enfants (15 et 13 ans) y sont scolarisés.

"- Le matin, je prépare mes enfants pour l'école, enfin le petit déjeuner. Et dès qu'ils sont partis (conduits par leur père), je viens travailler au laboratoire, toute la matinée. Je reprends mes enfants à l'école à midi et quart. Nous rentrons manger à la maison ensemble, et je reviens avec eux à deux heures, et je rentre avec eux à cinq heures le soir à la maison. Ce qui fait que je travaille pendant les heures scolaires, je suis les horaires scolaires".

Bien entendu, chez les femmes salariées, une telle organisation est le plus souvent impossible. Lorsque les enfants sont jeunes, ils sont généralement conduits chez les parents de la femme, et là, soit passent la journée chez leurs grand-parents, soit vont à l'école à proximité. Le cumul de déplacements à fonctions multiples peut alors devenir fort complexe.

Mme A.C., qui a une fille de 4 ans, réside à 8 kms de Lens, environ. Elle est vendeuse à Lens. Ses parents habitent à mi-chemin.

"- Le matin, je m'occupe de la petite normalement, le matin, après je m'en vais la conduire chez mes parents, comme c'est eux qui la gardent la journée. Je vais travailler. A midi, souvent je vais faire des courses, je vais prendre le pain, tout ça, le midi, parce que souvent le soir quand je sors, c'est fermé. Alors après je vais dîner chez ma mère. Je vais la reconduire à l'école à une heure vingt et je re-vaux travailler. Et le soir, quand je ressors, eh bien souvent je vais faire des courses aussi. Je reprends ma fille, et puis je reviens ici, je ne sais pas, vers sept heures et demie, huit heures moins le quart".

Les cumuls de déplacements et d'activités au cours des trajets sont donc un des aspects de l'organisation du travail domestique, liés à la présence des personnes et aux contraintes impératives qui en découlent.

Mais, en ce qui concerne les déplacements, ces contraintes ne se traduisent pas toujours par le cumul de tâches. En effet, un autre aspect de la contrainte liée à la présence des personnes est la nécessité du retour le plus rapide possible à la maison des femmes qui travaillent à l'extérieur, ou sont prises par des activités du travail domestique dans d'autres lieux que la maison. Les trajets de retour, loin de donner lieu à des cumuls de tâches, sont alors, au contraire, minimisés autant que faire se peut.

Mme Q., employée de bureau, mari enseignant, trois fils (11, 14 et 17 ans), rentre de son travail le plus vite possible pour préparer le repas du midi que son mari vient prendre à la maison.

"- Donc, en voiture, j'ai cinq minutes (pour aller au bureau), et à pied je pourrais m'y rendre facilement en un quart d'heure de marche. Evidemment, j'y vais souvent en voiture, c'est un gain de temps, quoi. Le midi ça me permet de rentrer plus tôt pour préparer le repas et puis le soir, si j'ai des commissions à faire en ville donc, je vais faire les commissions ... Le midi, mes enfants mangent à la cantine, il y a mon mari qui rentre. Alors moi, à midi moins cinq, je suis là, donc je prépare tout et mon époux termine vers midi et quart, midi vingt, le temps de rentrer, disons qu'il est là vers midi et demie, une heure moins vingt, donc nous mangeons ensemble ...".

La présence du mari et/ou des enfants à la maison apparaît comme une contrainte impérative s'exerçant soit pour que la femme regagne directement son domicile, soit pour qu'elle évite d'effectuer des déplacements dans ces plages de temps. Il y a de fortes variantes entre le discours de différentes femmes, certaines évoquent la nécessité de leur présence comme une donnée évidente, d'autres comme un devoir absolu, d'autres comme un plaisir : certaines parlent de leur propre mobilité (le fait de "sortir seule" par exemple) comme d'une chose agréable, d'autres rejettent ce type d'autonomie. Dans tous les cas, la présence au foyer paraît une constante lorsque mari et enfants sont là, les variantes ne s'exerçant que dans les autres plages de temps.

Madame C. ne va pas à Lille toute seule :

"- Non, pas toute seule, je ... non. Non parce qu'il faudrait des après-midi entiers et puis j'ai pas pris cette habitude-là. Mes enfants m'ont toujours vue en rentrant, mon mari m'a vue en rentrant toujours, donc ils ont cette habitude là".

Madame A.J., ses fils ont 23 et 26 ans :

"- Quand je suis pas là, si j'ai le malheur de ... d'arriver une demi-heure en retard le soir, d'être retenue, tout le monde attend après ... après moi pour ... pour mettre la table et pour heu ... parce que c'est moi qui partage et qui sers les menus ... c'est conçu de cette façon là et ... on attend après moi".

Lorsque les femmes travaillent, leurs horaires ne coïncident pas nécessairement avec ceux du reste de la famille, elles sont, par définition, absentes du foyer pendant les heures de travail, cela peut impliquer que leur présence apparaisse comme d'autant plus nécessaire lorsqu'elles "ne travaillent pas".

A la question :

"- Vous allez vous promener dans la ville ?"

Madame A.I. répond :

"- Toute seule, non ... alors si j'étais à la maison, peut-être si, j'irais, mais comme je travaille toute la semaine et que j'ai que le samedi et le dimanche pour être avec mon mari et ma fille, ben on est toujours ensemble, quoi".

Lorsque les femmes sont au foyer, il semble entendu qu'elles doivent, en quelque sorte, justifier leur état par leur disponibilité; d'autre part, elles disposent, en principe, des heures où les autres membres de la famille sont absents pour circuler.

Le report d'activités

Rappelons le sens, dans l'organisation du travail domestique du report par la femme de certains travaux à des moments où ne sont présents ni le mari ni les enfants. Il s'agit, étant donné les caractéristiques de morcellement et de superposition des tâches qui marquent les moments où mari et/ou enfants sont présents, de parvenir à dégager des plages de temps permettant d'effectuer avec une certaine continuité des travaux qui peuvent être faits pour eux hors de leur présence. De la notion de "travaux pouvant être faits hors de leur présence", on passe à la notion, de travaux qu'il "vaut mieux" faire hors de leur présence, comme le ménage ou la lessive, pour ne pas les gêner et aussi pour pouvoir mieux se consacrer à eux, à "la vie familiale" lorsqu'ils sont là (1).

En ce qui concerne l'organisation des déplacements, la logique du report d'activités peut avoir deux effets différents : l'un consiste à se libérer des déplacements qui, on l'a vu, contribuent au morcellement du travail, pour pouvoir se consacrer à des travaux dans le cadre de la maison : ménage ou cuisine; l'autre, à reporter les courses à faire un moment où on est "tranquille".

(1) Cf. Notre rapport : *"Famille, travail domestique et espace-temps des femmes"* - Chapitre II - Le travail domestique - Temps des femmes au service de la famille

Mme F., employée de bureau à trois quart de temps, ne travaille pas le lundi et occupe sa journée au nettoyage.

"- Par exemple, le lundi, je ne travaille pas en principe, c'est le jour de repos, entre guillemets, parce que pour moi c'est le jour du nettoyage. Alors en principe, ce jour-là je me réserve à la maison. J'évite de me déplacer. Parce que, disons que pendant toute la semaine j'ai parcouru la ville de Lens pour faire des courses et je me suis rendue à mon travail. Alors le lundi j'aime bien rester à la maison, et de toutes façons, si je prévoyais le lundi de me déplacer, à ce moment-là je n'avancerais pas".

La même femme consacre, par contre, la matinée du mardi aux courses courantes qu'elle regroupe. Elle va au marché où elle approvisionne la maison pour plusieurs jours.

"- Et puis par la même occasion, je regarde ce qu'il y a d'intéressant à d'autres niveaux, par exemple au niveau de l'habillement ... et puis aussi par exemple quand je dois aller à la banque ... ou bien différents papiers à faire ... quand j'ai à régler des problèmes administratifs, souvent je fais ça le mardi matin".

En fait, pratiquement toutes les femmes de notre échantillon regroupent les courses courantes, en tous cas les courses d'approvisionnement. Un très grand nombre d'entre elles vont au marché et toutes y vont seules, alors que les courses en grande surface, à quelques exceptions près, se font en couple, voire avec les enfants. Il semble donc que les femmes qui vont au marché qu'elles soient actives ou non, parviennent à dégager le temps nécessaire, hors de la présence des maris et enfants pour s'y rendre seules. Il est intéressant de noter que plusieurs femmes précisent qu'elles y vont avec plaisir. Cette expression de plaisir

peut être marquée d'un certain lyrisme, d'autres femmes diront plus prosaïquement leur satisfaction de voir et d'acheter des produits frais.

"- Je vous dirais sincèrement que j'ai horreur de faire les courses et d'aller étudier les prix, d'aller ci, d'aller là. Il n'y a qu'une seule circonstance où j'aime bien faire les courses, c'est au marché, parce que quand je vais au marché aux légumes c'est un peu le poème d'Albert Samain, vous savez : "Le petit marché au lever de l'aurore qui rit bruyant, joyeux, multicolore...". Enfin un truc dans ce goût-là, je ne peux pas exactement me rappeler les termes. Mais ça j'aime bien parce que les légumes sont frais, y'a un air de fraîcheur, y'a le soleil qui donne là-dessus, on respire ...". (Mme A.H., commerçante à la retraite).

Mme W. qui refuse absolument de faire seule les courses en grande surface, se rend au marché de la ZUP, seule le samedi, avec plaisir.

"- Alors les courses ... ?

- On les fait ensemble.

- Vous les faites ensemble ?

- Oui. Une fois par semaine, parce que je tiens à ce qu'on les fasse ensemble ... je ne fais pas les courses seule parce que c'est une corvée, alors je veux qu'on les fasse ensemble.

- Vous y allez à deux ou à quatre ?

- A quatre. Ca embête les enfants, c'est pas ... oh, c'est vite fait quand même.

- Vous allez où ?

- On va souvent dans un grand magasin, à Carrefour ou ailleurs ...

- Et pendant que vous faites les courses, les autres font autre chose ?
- Non. Tout le monde se suit, tout le monde se perd, mais on fait les courses ensemble.

...

- Vous prenez quoi sur le marché ?
- Ben, je prends de tout, je prends de la viande, je prends des légumes, du fromage, un peu de tout ... Je reviens chargée ... j'aime bien parce qu'il y a toujours de petites occasions sur le marché, c'est spécial, c'est plus ... c'est marrant. Dans les grands magasins, c'est pas marrant, enfin moi j'apprécie pas tellement, j'oublie toujours la moitié des choses, c'est tellement grand, ouf quand je sors de là". (Mme W., employée de bureau, mari agent de maîtrise, deux enfants, 6 et 8 ans).

Si la pratique du marché s'oppose aussi nettement à celle des courses en grande surface, c'est peut-être aussi que le marché reste un des lieux privilégiés de socialité des femmes entre elles. Mme A., par exemple, 70 ans, dont le mari, retraité, a pris en charge une bonne partie des courses à la suite d'une période de maladie de Mme A., fait des comparaisons entre sa pratique du marché et celle de son mari.

- "- ... lui, quand il va au marché, en trois quart d'heure il a tout fait, moi je suis ... combien ? une heure et demie ... Si on rencontre des amies, ben on parle, c'est normal quoi".
- "- ... Quand on fait son marché, on connaît tout le monde pratiquement, alors on fait la parlotte partout, à tous nos petits étals là, et puis on rencontre madame unetelle, madame unetelle, et ... Ah oui, pour ça, c'est sympa parce que ... des fois on n'a pas de

temps de faire ses courses, on passe plus de temps à bavarder (rire)". (Mme S., 50 ans, mari enseignant).

Contrairement à la grande surface, le marché n'implique pas nécessairement un déplacement en voiture. Certaines femmes font une demi-heure de marche à pied pour s'y rendre et "remontent" en bus. D'autres s'y rendent à pied ou en bus et donnent rendez-vous à leur mari pour le retour en voiture.

Si dans l'organisation du travail domestique, les courses en grande surface peuvent être rapprochées des courses au marché en ce qu'elles supposent un regroupement des achats, et, le plus souvent, une plage de temps spécifique, par contre leur sens intrinsèque ne peut être analysé sans prendre en compte la participation des hommes. Nous renvoyons donc, sur ce point, à la seconde partie de ce rapport. Il reste néanmoins, qu'un petit nombre de femmes font seules (ou quelquefois avec les enfants) les courses au supermarché : toutes ces femmes, sauf une, disposent d'une voiture en propre, d'une part, et d'autre part, soit n'exercent pas d'activité professionnelle, soit ont une grande souplesse dans leurs horaires. Il s'agit de femmes appartenant au sommet de la hiérarchie sociale de notre échantillon (1). La seule exception à ce groupe est une femme employée de commerce dont le mari, ouvrier qualifié, suit un stage de formation professionnelle pour devenir technicien et consacre tout son temps en dehors du travail salarié à préparer cette promotion.

(1) Cf. Infra, le chapitre concernant les modes de transport.

Courses au marché, courses en grande surface sont effectuées selon les mêmes modalités par les femmes actives et les femmes inactives, sauf, comme nous venons de le voir, en ce qui concerne le petit nombre d'inactives disposant de leur propre voiture, sur le cas desquelles nous reviendrons ultérieurement. Mais il existe une pratique nettement différenciée selon que les femmes exercent une profession ou non : c'est celle des "petites courses", courses d'appoint, au jour le jour. Nous avons vu que ce sont ces courses-là qui font l'objet d'un cumul avec les autres déplacements : transports d'enfants, ou déplacements domicile-travail des femmes actives. Inversement, seules les femmes "au foyer" consacrent des moments où elles sont seules spécifiquement à ces "petites courses". Le sens de ces "petites courses" tend alors quelquefois à se transformer : on essaie d'y aller avec une amie ou une voisine, on prend éventuellement le temps de faire un peu de "lèche-vitrine".

Mme U. habite dans une commune relativement éloignée de Lens : elle fait des courses d'appoint au village lorsqu'il y a lieu, *"on a un petit magasin, une épicerie ici, il y a de la charcuterie, il y a tout ça ..."*. Elle va également au marché du village, une fois par semaine, et une fois par mois au supermarché avec son mari. De temps en temps, elle prend le bus (son mari utilise la voiture) avec une voisine et va à Lens : *"On va faire un petit tour, on prend vraiment que ce qu'on a besoin. Si on y va, c'est pour du tissu ou encore pour de la laine à la rigueur"*.

Le report, à des moments où l'on peut les effectuer en y consacrant un temps dégagé d'autres préoccupations, d'activités supposant des déplacements, implique, dans tous les exemples que nous avons analysés,

des regroupements de courses. De même, le cumul de trajets et d'activités à l'occasion de déplacements contraints dans le temps et l'espace, comme les transports d'enfants, ou les déplacements domicile-travail, manifestent une tendance, que nous avons déjà soulignée dans notre premier rapport, à remplir tout le temps et l'espace de travail domestique. En d'autres termes, ou bien un déplacement est minimisé à l'extrême parce que l'exigence première du moment est d'être ailleurs (à la maison) au service du mari et des enfants, ou bien il faut qu'en termes de travail domestique, il en vaille la peine.

Les femmes ne sortent pas de chez elles seules "pour rien", "pour se promener". Lorsqu'on pose explicitement des questions comme "avez-vous l'occasion d'aller en ville, comme ça, pour flâner", la réponse est ambiguë : sortir peut être vécu comme une détente, mais néanmoins une sortie qui aurait comme seul objectif la détente n'est pas envisageable.

Mme I., vendeuse, répond à cette question :

"- Oui, mais enfin, quelquefois je prétexte une course. Comme ça, bon ben je sors, je m'en vais tout de suite à deux heures, je monte le boulevard et je redescends. Et puis, quelquefois, j'aime bien, la mobylette ne va pas, bon ben je dis tiens c'est une occasion d'aller à pied, j'aurai le temps de regarder un petit peu les magasins".

Notons que Mme I., qui travaille dans un commerce d'alimentation, reprend son travail l'après-midi, à 15 h 30. Elle s'y rend à mobylette. Il s'agit donc ici de ses déplacements domicile-travail, qu'elle rallonge un peu pour flâner, mais il lui faut encore de surcroît un prétexte relevant du travail domestique.

On peut citer Mme L., non active, 3 enfants :

"- ... Par exemple hier ... Marie-Cécile est revenue : la chaudière avait éclaté à l'école, il n'y avait pas d'école pour les "sixième". Ben elle dit "Maman, t'as pas des courses à faire, on pourrait ..." parce qu'elle aime bien, hein. Bon, on est parties en ville toutes les deux, il me fallait des timbres, on est allées jusqu'à la poste, et on est allées aux Nouvelles Galeries. J'ai ramené du café, enfin j'ai fait quelques courses comme ça, en ville, quoi. Ca m'arrive de faire ça toute seule.

- Mais quand vous allez comme ça en ville, vous faites ... ?

- (interrompant la question) J'ai quand même un but, hein, j'ai quand même un but; j'y vais pas pour rien, quoi".

La disponibilité permanente pour le travail domestique n'est pas un vain mot : du temps qui n'est pas consacré au travail domestique est vécu comme du temps volé.

Ainsi Mme A.J., sans profession, à qui l'on demande si elle se repose :

"- Je n'y arrive pas. Pour moi, le repos c'est aller faire des courses (rire), prendre la voiture et puis m'évader ... de regarder peut-être, enfin de faire mes achats, c'est une détente, au fond, hein, ce n'est plus de la fatigue, c'est déjà une détente ...".

Par contre, parlant de lecture, Mme A.J. dit :

"- ... Je n'y arrive pas dans la journée ... j'ai l'impression que, je ne sais pas, que je vole un petit peu une heure, je n'y arrive pas ...".

Mme A.J. suit un cours de gymnastique : le trajet pour s'y rendre doit être "rentabilisé".

"- Quand je vais au sport, je sais que les fromages sont meilleur marché là-bas, que ... les vins sont meilleur marché. Il m'arrive de grouper telle ou telle chose sur mon passage de ce côté-là".

Les femmes actives, elles, utilisent leurs déplacements domicile-travail pour le travail domestique, comme nous l'avons vu en étudiant le cumul d'activités au cours de ces déplacements. Mais même leur temps de travail proprement dit peut être détourné pour le travail domestique, pour certains déplacements.

"- Quand vous avez des démarches administratives à la mairie, à la Sécurité sociale, comment vous procédez ?

- Ben, souvent on fait par courrier, les trois quart du temps ... on n'a pas beaucoup de temps. C'est beaucoup de temps pour moi. Ou alors, quand vraiment ça ne peut pas attendre, souvent c'est moi qui prends une heure sur mon travail pour aller débrouiller quelque chose". (Mme A.B., employée de bureau, mari employé de bureau).

Les femmes qui ont des déplacements suffisamment longs en transports en commun occupent le temps du trajet par du travail domestique. Mme K., qui est ouvrière dans une usine de textile dans la banlieue de Roubaix, a chaque jour deux heures de trajet aller-retour en car de ramassage.

"- Vous discutez le soir durant le trajet en car ?

- Pas tellement. Pas tellement parce qu'on est plutôt fatiguées; ou alors il y en a qui font du crochet aussi dans le bus; elles tricotent aussi, comme ça,

pendant une heure; elles font de la tapisserie. Tout ça pour dire de s'occuper, aussi, pour passer le temps".

Pourtant, certains déplacements semblent échapper à ce remplissage du temps avec du travail domestique. Certaines activités supposent un déplacement spécifique et ne sont jamais envisagées en association avec d'autres activités. Il s'agit le plus souvent d'activités qui sortent du quotidien, comme les achats de meubles ou d'équipement électro-ménager, les achats de vêtements, les sorties, que ce soient des visites à la famille, aux amis, ou des sorties "en ville".

"- Est-ce que vous profitez de ce que vous avez une course à faire pour en programmer plusieurs en même temps ... ?

- Ben non, quand ce sont des vêtements non, j'irai pas acheter des vêtements avec un sac où j'ai des tas de provisions. Non, pour un achat important, je ne vais que pour cet achat". (Mme A., sans profession, mari cadre supérieur retraité).

S'agissant d'achats de meubles ou d'équipement électro-ménager, la pratique est la même : l'achat important suppose un déplacement spécifique. Mais s'il en est ainsi, c'est peut-être aussi que ces achats là, qui impliquent une dépense monétaire non négligeable, ne sont pas effectués par les femmes seules.

"- Vous décidez seule, par exemple pour un meuble ?

- Un meuble non, un meuble non. Heu ... j'ai fait venir mon mari d'ailleurs ne serait-ce que pour refaire le nappage des fauteuils. Non, j'aime beaucoup demander l'avis de mon mari, on est souvent deux pour décider

d'un choix, d'un achat. Pour tout ce qui concerne la maison, j'aime être avec mon mari. Je ne décide jamais seule". (Mme A.J. sans profession, mari commerçant).

C'est bien l'importance de l'achat qui est en jeu et non pas sa nature. Ceci apparaît clairement en ce qui concerne les vêtements.

"- Vous n'achetez jamais rien seule ?

- Si, quand même si. Un petit chemisier ... mais enfin quand c'est un achat important comme un manteau, un tailleur, j'aime avoir son avis (au mari) parce que la somme est quand même importante et ... je ne voudrais pas que ça ne lui plaise pas". (Mme A.J.).

Notons que si l'achat ne se fait pas sans le mari, la femme, le plus souvent seule, fait le travail préparatoire de repérage, de présélection et d'information sur les prix. Ce travail là, qui est la fonction, en particulier, du "lèche-vitrine", ne suppose pas, lui, de déplacement spécifique, mais peut être fait à l'occasion d'autres déplacements.

"- Quand vous choisissez les tapisseries, vous les choisissez ensemble ?

- Ben, c'est-à-dire que ... bon, quand on doit tapisser, je regarde ... je dis, j'ai vu ça ou ça ... et puis après on va à deux. Des fois, on revient avec ... ce que j'ai pas choisi ... on va toujours à deux, oui, oui. La tapisserie je ne l'achèterais pas toute seule. Je lui donne mon avis, quoi". (Mme A.G. sans profession, mari représentant).

"- En ce moment, je cherche un sac à main. J'ai pas encore trouvé, je cherche toute seule, et puis après que ça me plaît, bon ben ... je regarde avec mon mari aussi". (Mme E. sans profession, mari cadre moyen).

Lorsqu'il s'agit d'achats plus exceptionnels que les vêtements, il arrive que le travail de repérage préalable lui-même soit fait en couple : alors, à nouveau, on se déplace à cette seule fin.

"- Quand vous avez d'autres achats à faire, plus importants, par exemple des meubles, comment vous procédez ?

- Alors là, on y va ensemble, hein on y va ensemble. Moi, j'aime bien réfléchir, je m'y prends longtemps à l'avance, je lis tous les prospectus. Enfin les magasins : on fait une virée, quoi, pour se décider. Pour finir on a une idée, on revient là où on a trouvé le mieux". (Mme A.B. employée de bureau, mari employé de bureau).

Il va de soi que le seuil à partir duquel une femme n'effectue pas les achats sans son mari est variable selon le niveau de revenu et l'appartenance sociale : certaines femmes du sommet de la hiérarchie de notre échantillon font seules des achats de meubles, telle Mme O. (profession libérale, mari profession libérale).

"- ... j'aime beaucoup les antiquaires, alors donc j'ai ... j'ai toujours, j'ai meublé comme ça un petit peu à la fois, un par un, donc. Non je n'ai jamais été dans des magasins de meubles pour choisir des meubles, c'est vrai ...

- Et quand vous avez trouvé quelque chose qui vous plaît, c'est vous qui décidez vous-même ?

- Pratiquement oui. Parce que mon mari n'a pas le temps, souvent les antiquaires ne sont pas forcément à Lens, donc il n'a pas le temps de venir voir. Je vous dirais qu'il me fait confiance, donc je choisis".

Nous ne nous étendrons pas plus longtemps sur les relations entre la participation du mari aux courses, le niveau de revenu et l'appartenance sociale, la question étant abordée de façon plus détaillée dans la seconde partie de ce rapport. Ce que nous tenions à signaler ici c'est la relation qui existe entre le caractère spécifique d'un déplacement et la participation du mari. Tout se passe comme si la logique du cumul de tâches était dominante dans les déplacements assurés par les femmes, et, par contre, n'avait plus cours dès lors que les hommes y participent : c'est moins, semble-t-il le caractère exceptionnel du déplacement, que son caractère de déplacement en couple qui en fait une pratique excluant le cumul d'activités.

Pour l'analyse des déplacements de "sorties", qui sont également des déplacements spécifiques, nous renvoyons aussi à la deuxième partie du rapport.

La circulation du travail domestique et les déplacements

La circulation du travail domestique entre les femmes contribue, nous l'avons vu, à définir l'aire du travail domestique, et par conséquent les déplacements qui y sont liés font partie intégrante du travail domestique. Nous examinerons ici, plus particulièrement, l'organisation des déplacements liés aux échanges entre mères et filles qui sont, comme nous l'avions montré dans notre rapport de recherche antérieur, les plus importants. Bien que les visites à la famille comportent des échanges de travail domestique, nous laisserons ici de côté l'étude des déplacements auxquels elles donnent lieu car, ceux-ci étant le plus souvent pris en charge par les hommes, ils seront analysés dans la deuxième partie de ce texte.

Rappelons les traits principaux des échanges entre mères et filles. En premier lieu, ce sont des échanges dont la réciprocité est tendanciellement différée dans le temps : plus les femmes sont jeunes et ont des enfants petits et plus leurs mères prennent en charge une partie de leur travail domestique, prise en charge qui peut aller très loin lorsque les filles sont actives car la mère a alors souvent la garde quasi permanente des petits enfants. Inversement, lorsque les femmes sont âgées et/ou en mauvaise santé, leurs filles effectuent à leur place des travaux domestiques et parmi ceux-ci les plus pénibles, comme le ménage "à fond", etc.

En second lieu, les échanges entre mères et filles, même lorsqu'ils se font selon une certaine simultanéité dans le temps, ne concernent pas les mêmes tâches : les travaux pris en charge par les mères se caractérisent par leur sédentarité, tant en termes de déplacements qu'en termes de mouvements et d'efforts corporels (on peut citer le repassage, le raccomodage, le tricot, la participation à la cuisine, ...), tandis que les filles pour leurs mères effectuent au contraire les travaux demandant des efforts physiques et des déplacements (laver le sol, faire les vitres, faire des courses, ...). Nous avons rapproché cette caractéristique des échanges mère-fille de la définition sociale de la vieillesse où sont associées une fatigabilité plus grande, la réduction des mouvements corporels et celle de l'espace de mobilité.

Dans l'étude des déplacements liés aux échanges mère-fille, cet aspect prend une importance particulière. Il semblerait, en effet, que même lorsque ce sont les mères qui prennent en charge une grande partie du travail

domestique de leurs filles, cette prise en charge, sauf exception, n'inclut pas les déplacements. Tout se passe comme s'il y avait une coupure entre certaines activités du travail domestique et les déplacements qui y sont afférents.

Prenons l'exemple de Mme A.C., vendeuse travaillant à temps plein, qui est l'une des quatre femmes de notre échantillon qui confient la garde quotidienne de leur enfant à leur mère. Mme A.C. transporte donc sa fille chez sa mère en partant à son travail et la reprend le soir. Mais ce n'est pas tout. Mme A.C., qui revient déjeuner chez ses parents, conduit sa fille à l'école proche en repartant au travail. D'autre part, la mère de Mme A.C. fait aussi pour sa fille d'autres travaux. Mme A.C. fait sa lessive, avec celle de sa mère chez elle, puis elle transporte le tout chez sa mère qui le fait sécher et le repasse. La mère de Mme A.C. fait également les lavages à la main pour sa fille. En revanche, outre la lessive, Mme A.C. fait les courses de sa mère en grande surface, toutes les semaines. Ainsi tous les déplacements sont assurés par Mme A.C. pour sa mère, que ces déplacements soient liés à des travaux que sa mère prend en charge pour elle, ou inversement, qu'il s'agisse de travaux faits par Mme A.C. pour sa mère.

Ce cas n'est extrême que par l'importance des échanges en jeu, mais premièrement, tel quel il n'est pas unique dans notre échantillon, et deuxièmement le partage entre les activités et les déplacements qu'ils impliquent se retrouve lorsque les échanges sont plus réduits.

Lorsque la mère travaille pour sa fille, on peut distinguer deux modalités : soit elle fait ce travail chez elle (Cf. la mère de Mme A.C.), soit elle le fait au domicile de sa fille. Plusieurs femmes viennent, par exemple, passer le mercredi chez leur fille : elles

voient ainsi leurs petits-enfants et "en profitent" pour faire le repassage, le raccomodage, etc. de leur fille. Il s'agit souvent de femmes qui sont veuves (un tiers des mères de notre échantillon). Mais passer une journée chez sa fille peut également être une pratique de couple : le père et la mère viennent ensemble, et la mère fait pour sa fille les mêmes travaux que les femmes veuves, pendant que son mari s'occupe, par exemple, du jardin ou fait un peu de bricolage.

Aucune des mères veuves n'a de voiture, exceptée une seule, qui refuse de conduire à Lens. Par contre, un tiers seulement des couples parentaux est sans voiture. Lorsque les mères sont seules, il est rare qu'elles viennent chez leur fille par leurs propres moyens (encore que cela arrive). Souvent alors, la fille va chercher sa mère, puis la ramène chez elle en fin de journée.

"- Et votre mère elle vient par ses propres moyens ?

- *Jamais non, je vais la chercher, oui je vais la chercher et je la reconduis.*

- Elle habite où ?

- *A L., à quatre kilomètres. Elle a maintenant 70 ans donc ... ça commence à venir. Et maintenant oui surtout, je ne peux pas ... c'est pas pratique le bus".*

(Mme C. sans profession. Conduit la voiture familiale).

Lorsque c'est le couple parental qui vient passer la journée, s'il est motorisé, il vient généralement par ses propres moyens. Lorsqu'il n'y a pas de voiture, la fille, ou son mari, les transportent.

Il faut noter que ce sont souvent les hommes qui prennent en charge les transports de la mère, ou des parents de la femme : nous rencontrons ici une des fonctions

des hommes qui est le transport de personnes (Cf. 2ème partie).

Lorsque les femmes sont âgées, elles tendent à se décharger des courses qu'effectuent alors pour elles leurs filles : il peut s'agir de la quasi intégralité des courses, ou d'une partie d'entre elles, comme les courses en grande surface ou au marché. Les filles cumulent alors les courses de leur mère avec les leurs propres. Cette pratique paraît indépendante de la motorisation des unes et des autres.

"- Vous les voyez souvent vos parents ?

- Ah oui ! ... j'y vais régulièrement, d'ailleurs j'aide ma mère à faire son ménage. Parce qu'elle est devenue un peu handicapée ... et puis elle s'est un peu aussi laissée encroûter chez elle, elle veut plus bouger, donc mon père fait toutes ses courses ... Si par malheur mon père est malade, pour moi c'est la catastrophe ... comme l'autre jour, bon ben je suis allée plusieurs jours, hein, et quand il a fort gelé j'avais qu'une peur c'est qu'il sorte quand même ...

"- Et ... il y a d'autres choses que vous faites pour votre mère ?

- Ben, je couds pour elle ... et puis, je fais ses courses, hein, quand c'est des courses qu'elle veut pas ... que mon père il préfère pas aller, comme là, j'ai été lui acheter un tablier". (Mme T. 35 ans, sans profession, 4 enfants, mari ouvrier. Père mineur à la retraite. Mme T. ne conduit pas).

Lorsque les mères sont plus jeunes, elles font des courses en compagnie de leur fille, celle-ci assurant le transport, le plus souvent, ou bien son mari conduisant les deux femmes.

La mère de Mme O. vit chez sa fille durant l'hiver. La maison est à 5 km environ de Lens.

"- Et quand votre mère a des courses à faire, ou doit sortir, c'est vous qui l'emmenez ... ?

- Oui. Ca c'est un problème parce que maman conduit, a son permis, a une voiture chez elle ... elle ne veut pas conduire ici parce que évidemment Lens c'est quand même déjà, c'est pas une grande ville, mais pour elle ça lui paraît, elle a pas l'habitude de conduire avec des feux rouges et tout ça, donc elle n'a jamais voulu conduire ici. Donc ici, quand elle a des courses à faire, elle vient avec moi. Mais enfin, ça ne me pose pas de problèmes parce que je viens à Lens le matin et l'après-midi, donc elle vient avec moi et puis elle repart avec moi quand je reviens avec les enfants ...".

"- Vous avez des activités en commun avec votre mère ? Vous sortez, vous faites des courses, de la cuisine ?

- Ca peut arriver, oui, des courses ça peut arriver aussi, parce qu'elle nous demande d'aller la conduire. Parce que mon père a son permis mais n'a pas de voiture, alors si on arrive le samedi, et qu'on parle qu'on devait aller chercher ceci ou cela, bon, ben on lui demande si elle veut pas venir avec nous pour ... alors à ce moment elle vient". (Mme K. ouvrière, mari ouvrier. Ils ont une voiture mais Mme K. n'a pas le permis de conduire).

Rappelons que les échanges de travail domestique entre les femmes et leurs belles-mères, moins fréquents et moins intenses que les échanges mère-fille, présentent néanmoins des similitudes avec ceux-ci en ce qui concerne les travaux pris en charge par les femmes

pour les belles-mères. C'est particulièrement vrai pour les courses : lorsque les belles-mères sont âgées, les belles-filles prennent en charge leurs courses, en particulier lorsque la belle-mère n'a pas de fille disponible pour le faire. Et l'on rencontre également des pratiques de courses en commun. Les modalités de prise en charge des déplacements sont les mêmes que lorsqu'il s'agit des mères.

Dernier point que nous voudrions souligner, les femmes se déplacent fréquemment seules pour rendre visite à leur mère, ou, moins souvent, à leur belle-mère. Ces déplacements se font généralement à l'occasion d'un autre motif : par exemple, on passe en faisant les courses, ou bien en revenant du travail, bavarder un moment, voir si tout va bien. Lorsque mères ou belles-mères vivent seules et sont âgées, ces visites peuvent devenir quotidiennes et quelquefois l'homme y va si la femme pour une raison ou une autre ne peut le faire. Ces visites sont, bien entendu, souvent, ou même régulièrement si l'âge et l'état de santé de la mère le demandent, l'occasion d'une aide pour le travail domestique.

Ainsi la circulation du travail domestique entre les femmes, leurs mères, et leurs belles-mères est marquée de façon dominante par la prise en charge de l'ensemble des déplacements qui lui sont liés par les filles (ou belles-filles), et ceci qu'il s'agisse de travaux effectués par les mères ou belles-mères pour les filles, ou bien l'inverse. Il existe, certes, quelques cas, où les parents ou beaux-parents effectuent des déplacements pour les filles mais il faut pour cela que la fille ne dispose pas de moyen de transport propre, et c'est plus souvent le couple parental que la mère (ou belle-mère) seule qui s'en charge.

La prise en charge par les femmes des déplacements dans le cadre des échanges de travail domestique avec leurs mères et belles-mères est caractérisée par la dissociation entre l'activité et le déplacement qu'elle suppose (sauf lorsque les filles font les courses de leur mère). Cette prise en charge s'effectue selon les modalités qui caractérisent ses propres déplacements : lorsque la femme se déplace seule, elle cumule les déplacements pour sa mère avec les siens propres. Lorsque la femme est conduite par son mari, celui-ci effectue aussi des déplacements pour la mère de sa femme, ou la sienne.

C H A P I T R E IIL'ACCES DES FEMMES A LA VOITURE ETL'AUTONOMIE DE LA MOBILITEL'accès des femmes à la voiture

Sur les trente six familles de notre échantillon de Lens qui ont servi de base pour l'analyse des déplacements, trois seulement ne possèdent pas de voiture. Parmi les trente trois familles motorisées, vingt disposent d'une voiture et treize de deux voitures (et même de trois voitures dans un cas où un fils adulte dispose de la sienne).

Examinons tout d'abord l'accès des femmes à la voiture dans les familles où il n'y en a qu'une. Le fait le plus immédiat semble être la monopolisation par l'homme de la voiture familiale, monopolisation partielle ou totale. En effet, dans ces foyers, huit femmes ne possèdent pas le permis de conduire et, sur les douze qui l'ont, deux ne l'utilisent pas. Dix femmes, donc, ne se servent jamais seules de la voiture familiale. Notons que parmi ces dix femmes, quatre sont actives : l'une se rend à son travail en mobylette, une seconde en car de ramassage, la troisième y est conduite par son mari pour trois trajets et effectue le quatrième à pied ou en bus, enfin, la quatrième femme se déplace surtout à pied.

Lorsque les femmes ont le permis de conduire et l'utilisent effectivement (dix femmes), ce sont encore néanmoins la plupart du temps les hommes qui en disposent. Quatre femmes sont actives et pourraient se rendre à leur

travail en voiture, une seule le fait : c'est qu'elle doit déposer sa fille chez sa mère au cours de son déplacement domicile-travail. En ce qui concerne les trois autres, l'une est conduite par son mari, les deux autres se rendent à leur travail à pied. Parmi les six femmes n'exerçant pas d'activité professionnelle, disposent de la voiture pendant la journée celles dont le mari a des horaires de travail d'équipe.

Ainsi, le mari de Mme U., agent de maîtrise des mines, travaille en continu de 7 h à 15 h. Mme U. peut donc utiliser la voiture dans l'après-midi, après son retour. Le matin, elle circule à pied, en bus, voire en bicyclette.

"- Quand vous allez faire des courses à Lens, vous y allez en voiture ?

- Oui; quelquefois moi je prends le bus. Quand je vais avec ma voisine, bon, on prend le bus parce qu'on y va le matin. Souvent l'été, on va au marché de Lens, c'est le mardi et le vendredi, c'est deux fois par semaine. Alors le matin, bon moi le matin je ne dispose pas de la voiture puisque mon mari travaille, mais elle c'est encore pis, elle a pas de permis, elle sait pas conduire du tout, bon moi je sais conduire, mais j'ai pas la voiture".

De même, le mari de Mme C. travaille de nuit, Mme C. dispose donc de la voiture pendant la journée. Les autres femmes qui peuvent utiliser la voiture durant la journée sont mariées, l'une à un homme à la retraite, l'autre avec un homme en arrêt de travail pour longue maladie. Ainsi, sauf cas exceptionnels, liés à des impératifs du travail domestique, lorsqu'il n'y a qu'une voiture au foyer, elle est en toute priorité réservée à l'homme pour ses déplacements domicile-travail.

L'acquisition d'une seconde voiture apparaît fortement dépendante de l'activité professionnelle des femmes. Treize familles de notre échantillon possèdent deux voitures et dans dix de ces familles les femmes sont actives. Lorsque les femmes sont actives, l'acquisition de la deuxième voiture est indépendante de l'appartenance sociale : sur les dix femmes dont il est ici question, deux sont employées de bureau, deux vendeuses, deux ouvrières, une enseignante, une exerce une profession para-médicale, une est commerçante et la dernière, enfin, exerce une profession libérale.

Par contre, lorsque les femmes sont inactives, la possession de deux voitures paraît liée à un niveau socio-professionnel de la famille plus élevé, et à un niveau de revenu plus élevé également. Trois femmes inactives disposent d'une seconde voiture dans notre échantillon, l'une est mariée à un enseignant du secondaire et dispose de revenus complémentaires, la seconde à un commerçant, la troisième à un médecin.

La possession de deux voitures paraît également fonction de la distance de l'habitat au centre de Lens. Sur les treize femmes disposant d'une seconde voiture, trois habitent en ville ou en périphérie proche (dont deux sont inactives), toutes les autres résident en périphérie éloignée. Si, par ailleurs, on rapproche de ceci le fait que parmi les dix femmes actives dont le foyer est soit équipé d'une voiture, soit sans voiture, deux seulement habitent en périphérie éloignée, on peut conclure que l'habitat éloigné du centre constitue également un facteur d'acquisition de la seconde voiture.

Mais si l'acquisition d'une seconde voiture est si importante lorsque la femme exerce une profession et, de surcroît, réside en périphérie éloignée, c'est que la disposition d'une voiture en propre devient indispensable

pour effectuer les déplacements du travail domestique. Parmi les dix femmes actives possédant une deuxième voiture, six conduisent régulièrement leurs enfants à l'école ou chez leur mère en se rendant à leur travail; pour six femmes, rentrer rapidement pendant la pose de midi pour préparer le repas est impératif. Toutes, enfin, effectuent une grande partie de leurs courses sur leurs trajets domicile-travail.

Pour appuyer ce propos, prenons l'exemple a contrario des deux femmes actives qui résident en périphérie éloignée et ne disposent pas de voiture en propre. L'une d'elle se rend à son travail en car de ramassage; elle n'a pas d'enfant et exprime elle-même que cette situation n'est tenable que très provisoirement. Elle travaille de 13 h à 21 h et a deux heures de trajet en car, aller et retour.

"- Enfin, ça va encore tant qu'il n'y a pas d'enfant. Il n'y en a pas encore, alors ... c'est pour ça qu'on arrive à se débrouiller comme ça". (Mme K. ouvrière, mari ouvrier).

La deuxième de ces femmes travaille à deux tiers de temps et son mari, enseignant aux horaires peu contraignants, se charge des transports et d'une bonne partie des courses.

La résidence en périphérie éloignée se cumule à l'activité pour rendre quasi impossible, sauf exception, l'exécution du travail domestique si la femme ne dispose pas d'une voiture en propre.

Qu'est-ce que la disposition d'une voiture change aux déplacements du travail domestique ?

Nous avons vu à plusieurs occasions, dans le premier chapitre de cette partie, que les traits caractéristiques de l'organisation du travail domestique, tels que le morcellement des activités, le cumul de déplacements, et d'activités au cours d'un déplacement, la nécessité, liée à la présence des autres membres de la famille, de minimiser certains déplacements, et enfin la prise en charge et l'intégration dans ses propres déplacements de ceux de la mère, ou de la belle-mère, paraissent indépendants, fondamentalement, du mode de transport utilisé. Pourtant, il nous est apparu également que pour certaines femmes -les femmes actives, résidant en périphérie éloignée, et ayant des enfants- disposer d'une voiture en propre est indispensable pour pouvoir assurer le travail domestique. L'analyse des pratiques de déplacement des femmes qui disposent en propre d'une voiture, comparativement à celles des femmes qui n'en disposent pas, mérite donc d'être abordée.

La première question que l'on peut poser est : y a-t-il des déplacements nécessaires au travail domestique qui ne peuvent être effectués sans voiture ?

Première réponse immédiate : les courses en grande surface. Mais celles-ci sont la plupart du temps une activité de couple, que les femmes disposent d'une voiture en propre ou non. La seule exception, on l'a vu, est liée à l'appartenance sociale de la famille : en effet, il est spécifique des pratiques des couches supérieures de notre échantillon que les femmes fassent seules les courses en grandes surfaces, et elles ne peuvent le faire que lorsqu'elles ont l'usage en propre d'une voiture. Il y a donc là une relation déterminante entre la possession d'une seconde voiture et la réalisation d'une

pratique du travail domestique propre aux classes supérieures (1).

Prenons maintenant le cas de femmes actives, vivant loin du centre, et ayant un enfant, ou des enfants, trop jeunes pour se déplacer seuls. Ces femmes, avons-nous vu, cumulent les déplacements domicile-travail, le transport d'enfants et les courses : la plupart disposent d'une seconde voiture. Nous pouvons cependant analyser l'organisation d'une femme qui est représentative de ce cas de figure, mais se déplace sans voiture.

Mme V. a un enfant de trois ans que garde sa mère (celle-ci réside à 5 km environ de chez sa fille). Le mari de Mme V. travaille en deux équipes et garde la voiture pour ses propres déplacements. L'organisation est la suivante : lorsque M. V. travaille l'après-midi, c'est lui qui conduit l'enfant chez la mère de Mme V., le matin. A cinq heures, Mme V. rentre de son travail à pied et son père ou sa mère, qui ont une voiture, lui ramènent l'enfant. Lorsque M. V. travaille le matin, c'est la belle-mère de Mme V., veuve, qui vit dans la maison voisine et possède une voiture, qui conduit l'enfant chez la mère de Mme V. avant de se rendre à son travail. Pour le retour, M. V. fait le ramassage : il va chercher Mme V. à son travail, puis, ensemble, ils vont récupérer leur fils. Mme V. est donc tributaire de la motorisation de tout son entourage : ne pouvant faire elle-même les déplacements nécessaires, elle met à contribution ses parents, sa belle-mère,

(1) Cf. Deuxième partie.

et, bien entendu, son mari qui monopolise la voiture familiale. Ce sont ces trois aides (configuration exceptionnelle) qui lui permettent de se passer de la seconde voiture. L'achat de cette seconde voiture est d'ailleurs en projet, et est imminent.

"- ... Vous y allez toujours à pied ? (au travail)

- *Oui, mais ici on va avoir une deuxième voiture, alors là je vais aller en voiture ... On a une R 6, et là ce qu'on va avoir c'est une 304 spéciale".*

Ainsi, bien que fonctionnant, cette organisation ne peut être conçue que comme provisoire, Mme V. déléguant une partie trop importante de "son" travail domestique. Dans ce type de cas, la seconde voiture est donc indispensable pour le travail domestique.

On peut, en second lieu, examiner les pratiques de déplacement qui sont le fait de toutes les femmes, quel que soit leur mode de transport, et se demander ce que la disposition d'une voiture en propre apporte de spécifique à ces pratiques.

En ce qui concerne le cumul d'activités, on a vu qu'à l'occasion des conduites d'enfants à l'école, ou à des activités extra-scolaires, les femmes à pied, ou en bus, tout comme les femmes motorisées, font ce que nous avons appelé des petites courses. Pour les femmes actives, le cumul de courses avec le trajet domicile-travail varie plus selon le mode de déplacement. Alors que toutes les femmes qui ont l'usage d'une voiture font des courses à l'occasion de leurs trajets domicile-travail, cette pratique, bien qu'existante, est plus rare chez les femmes qui se déplacent à pied ou en bus.

Mme V., employée de bureau se rend à son travail à pied. Elle fait les courses en grande surface avec

son mari et son fils tous les samedis.

"- Est-ce que vous avez d'autres courses à faire dans la semaine ?

- Ben non, parce que nous on a le congélateur, alors on est pas embêtés pour la viande. Et puis les légumes, le samedi après-midi, je vais jusqu'au marché là-bas ... Et puis, non, en semaine, on ne va pas en courses, d'autant que j'ai pas de voiture, alors c'est pas possible. Alors le pain, bon ben, mon mari y passe le matin, et puis c'est tout, y'a que ça".

Les courses sur le trajet domicile-travail, pour les femmes sans voiture, ne peuvent être faites que si elles ne supposent pas un détour important. Ainsi, Mme M. va à son travail en car de ramassage (elle travaille de 13 h à 22 h, et ne peut donc faire de courses à son retour).

"- ... Les pommes de terre, les légumes, quelquefois j'en prends en partant. C'est au magasin juste où je prends mon arrêt, alors je prends un sac, j'achète mes légumes, tout ça, je les prends là-bas à mon travail, je les mets dans mon vestiaire, puis je reviens le soir avec, comme ça je les ai pour mon lendemain matin".

L'usage de la voiture permet donc aux femmes actives de faire plus facilement leurs courses sur le trajet domicile-travail, d'en faire plus, d'en faire ailleurs que strictement sur ce trajet.

L'usage de la voiture facilite également les retours qui doivent être accomplis rapidement. On peut reprendre ici les termes déjà cités de Mme Q.

"- Je pourrais m'y rendre (au bureau) facilement en un quart d'heure de marche. Evidemment, j'y vais souvent en voiture, c'est un gain de temps, quoi. Le midi, ça me permet de rentrer plus tôt pour préparer le repas ...".

Mme Q. évoque également la situation antérieure où il n'y avait qu'une voiture dans la famille.

"- Au départ, on n'en avait qu'une, mais comme nous n'avons pas les mêmes horaires euh, j'étais obligée d'attendre mon mari ... enfin, c'était une perte de temps".

En ce qui concerne la prise en charge par les femmes des déplacements pour leurs mères, ou belles-mères, elle ne semble pas être dépendante des modes de transport. Ce sont les nécessités de la circulation du travail domestique, et dans chaque cas, la configuration des échanges entre les femmes selon leur âge, leurs activités, l'âge de leurs enfants, leur état de santé, etc. qui définit l'intensité de la prise en charge, que la femme dispose ou non d'une voiture. L'organisation de cette prise en charge de déplacements pour les mères ou les belles-mères, s'intègre à l'organisation d'ensemble des déplacements qui font partie du travail domestique. Les variations qu'apporte à cette organisation d'ensemble l'utilisation par la femme d'une voiture, affectent donc de la même manière l'organisation des déplacements effectués pour les mères. Seul, un aspect de ces déplacements, le transport de personnes, a un statut particulier que nous avons déjà noté : il relève à la fois de la circulation du travail domestique et de la fonction de chauffeur des hommes, et à ce titre, est souvent pris en charge par eux, même lorsque la femme dispose d'une voiture.

En conclusion, la disposition d'une voiture pour les déplacements qu'effectuent les femmes paraît renforcer les caractéristiques du travail domestique. La voiture favorise le cumul de trajets et d'activités au cours de ces trajets, elle favorise également la réduction au minimum de certains trajets, elle permet aussi, mais seulement dans les familles du sommet de la hiérarchie sociale, que les femmes fassent sans leur mari les courses en grandes

surfaces, et éventuellement d'autres courses impliquant une dépense monétaire relativement importante. La voiture est en somme un instrument de la disponibilité permanente pour le travail domestique. Si elle n'apparaît indispensable que pour les femmes actives, ayant des enfants jeunes et résidant en périphérie de Lens, c'est encore, on l'a vu, en tant qu'instrument du travail domestique.

L'autonomie de la mobilité des femmes

L'analyse que nous venons de faire de l'usage par les femmes de la voiture, pour le travail domestique, semble mener à la conclusion que ce n'est pas la disposition en propre d'une voiture qui confère une réelle autonomie dans les déplacements. Elle confère tout au plus l'autonomie nécessaire à l'accomplissement des déplacements qui font partie intégrante du travail domestique. Et cette autonomie là elle-même est limitée puisque, en matière de courses, les femmes ne se déplacent plus seules dès qu'il s'agit d'achats jugés importants, c'est-à-dire engageant une dépense importante d'argent (l'appréciation étant, il va de soi, variable selon les classes).

Néanmoins, si elle n'est pas en elle-même facteur d'autonomie de la mobilité, la voiture, de même qu'elle favorise les déplacements qui font partie du travail domestique, pourrait faciliter une extension de la mobilité des femmes hors du travail domestique, si celle-ci existe.

A première vue, il semble bien qu'il existe une mobilité des femmes seules, extérieure au travail domestique. En termes de distance, d'abord : certaines femmes, peu nombreuses certes, se déplacent seules à Lille, voire à Paris. Ainsi Mme A.H., commerçante retraitée qui possédait un magasin de vêtements.

"- Vous allez à Paris régulièrement ?

- Avant, j'y allais très régulièrement quand j'avais le magasin, pour les besoins professionnels, il fallait bien aller aux achats. Maintenant, j'y vais beaucoup moins régulièrement, mais j'adore Paris, malgré tous les défauts, que je vois, hein. Mais je me fais d'avance un planning, je sais que je ferai des tas de choses.

- Vous y allez maintenant avec votre mari ou seule ?

- Oh, en général, j'y vais seule, c'est une merveilleuse journée de détente, d'ailleurs, de se retrouver seule.

- Vous passez la journée et vous rentrez ?

- Oui, oui, oui, à flâner comme ça, le nez au vent, j'adore ça".

Notons la difficulté à savoir quelles sont à Paris les activités de Mme A.H., celle-ci parlant en même temps de planning serré, et de flânerie, nez au vent ...

Mme O., elle, se rend à Lille, environ une fois par mois avec son mari pour raisons professionnelles (tous deux exercent, ensemble, une profession libérale).

"- Il vous arrive d'y aller seule aussi ?

- Oui, quelquefois, mais enfin, deux fois par an, peut-être. Si j'ai une envie spéciale, j'ai envie d'aller voir un magasin spécialement, ou peut-être au moment des soldes, il m'arrive d'y aller seule, mais c'est exceptionnel".

Mme O., plus précise que Mme A.H., donne comme motif de déplacement des courses, des achats de vêtements en particulier. Elle se déplace aussi à une certaine distance pour d'autres motifs.

"- Ca vous est arrivé de faire des déplacements spéciaux pour aller voir des antiquaires ?

- Ah oui, ah oui.

- Où ?

- En particulier à Saint-Omer. Il y en a un que j'aime beaucoup à Saint-Omer et ... il y a une petite heure de route. J'ai juste un antiquaire qui est installé depuis au moins trois générations, il est très connu sur la place, j'ai assez confiance en lui".

Il ne s'agit donc pas, en fait, dans ces exemples, de déplacements extérieurs au travail domestique. Ce qui est en question ici c'est la variabilité de la distance à laquelle on fait ses courses, courses qui font partie intégrante du travail domestique. Plus l'appartenance sociale est élevée, plus est large l'aire du travail domestique.

Que de tels déplacements soient consacrés à des activités du travail domestique, n'empêche pas qu'ils puissent être vécus comme promenade, échappée, détente. C'est ainsi qu'est vécu le "lèche-vitrine", qu'on y consacre un quart d'heure entre deux courses, ou qu'on y passe une demi-journée, dans une autre ville. Mais le "lèche-vitrine" non plus n'est pas hors du travail domestique : c'est le travail préparatoire aux achats, nous l'avons vu plus haut, en ce qui concerne les courses exceptionnelles (meubles, électro-ménager)). Ça peut être aussi un travail directement lié aux achats quotidiens. En effet, la fonction du "lèche-vitrine", du "tour dans les magasins", est économique : il s'agit de comparer les qualités et les prix des produits avant de décider de l'achat.

"- Alors, les courses vous les faites tous les jours ?

- Oui, en principe je stocke pas tellement ... je ne sais pas comment je fais mon compte, mais j'arrive toujours à faire quelques petits achats, parce que je suis très économe, alors dans les grands magasins, il y a souvent des promotions ... de certains fruits, certains légumes. Je fais un petit tour dans les grands magasins tous les jours, une petite demi-heure, une heure, parce que j'arrive à voir les prix qui varient d'un jour à un autre d'une manière assez intéressante, puis j'équilibre mon budget très bien ...". (Mme A.J. sans profession, mari commerçant).

Le "lèche-vitrine" gratuit, sans projet d'achat immédiat, qui est celui qui est vécu comme détente, et même quelquefois comme perte de temps ("temps volé") a lui aussi des fonctions socio-économiques : ne sert-il pas à réaffirmer le goût, à le réajuster constamment (et inconsciemment) aux normes et aux possibilités financières de classe, en faisant et refaisant le partage entre "j'achèterais bien ça" (et je l'achèterai peut-être un jour) et "ça, ce n'est pas pour nous" (qui s'exprime d'ailleurs plus souvent en termes de "ça ne me plaît pas").

D'autres déplacements peuvent apparaître comme hors travail domestique, ce sont ceux qui sont liés à des activités des femmes pour elles-mêmes : se rendre chez le coiffeur, au cours de gymnastique, par exemple. Mais ces activités "pour soi" sont aussi des activités pour les autres, pour le mari en particulier car le travail domestique comporte, dans les classes supérieures et moyennes surtout, des fonctions de représentation. Ces pratiques étant plus fréquentes et plus intégrées au quotidien dans ces classes, se rendre chez le coiffeur, aller à la gymnastique ou à d'autres activités sportives d'entretien du corps, sont vécues à la fois comme distraction et comme obligation.

Mais c'est surtout dans les classes populaires que de telles activités peuvent être vécues de façon contradictoire. Aucune femme ne dénie la nécessité d'aller chez le coiffeur, bien que plusieurs réduisent cette activité au minimum : ainsi, Mme A.E., ouvrière.

"- Vous allez chez le coiffeur ?

- Oui.

- Régulièrement ?

- Non. Deux fois par an (rire), le reste, après, je fais ça moi-même. Souvent, je vais pour les vacances, et puis après, pour les fêtes de Noël".

Mais aller chez le coiffeur, c'est quand même s'occuper de soi, alors que la priorité, c'est le temps qu'on doit à sa famille. C'est pourquoi aller chez le coiffeur est parfois vécu à la limite de la transgression, et le trajet raccourci au minimum.

"- Vous allez chez le coiffeur des fois ?

- Ah, là, là, oui ...

...

- Régulièrement ?

- Tous les trois mois, on peut dire.

- Et vous allez où ?

- Ben je vais toujours au plus près ... avec beaucoup d'enfants, c'est le problème, c'est que vous voyez, j'y vais à huit heures et demie, faut que je sois sortie à onze heures vingt ... Cependant, mon manger est prêt la veille, y'a qu'une chose, ma vaisselle est pas faite, mais enfin je la fais après le dîner, mais enfin tout est prêt quand même, mais c'est toujours au plus près, étant donné le manque de temps". (Mme T. sans profession, mari ouvrier).

Tous les déplacements cités ici ont en commun d'être vécus comme extérieurs au travail domestique, liés à des activités extérieures au travail domestique, mais l'analyse montre qu'ils font pourtant partie du travail domestique au même titre que les déplacements les plus quotidiens et utilitaires. Les déplacements qui ne relèveraient pas du travail domestique, ne sont pas, dans notre échantillon tout au moins, des déplacements pris en charge par les femmes. L'autonomie de mobilité des femmes paraît donc bien être limitée à l'aire du travail domestique.

D E U X I E M E P A R T I E

LES DEPLACEMENTS DES HOMMES ET LA MOBILITE FAMILIALE

La première partie de notre recherche a insisté sur les pratiques de déplacement liées au travail domestique que les femmes réalisent seules ou en compagnie de leurs enfants ou des membres de la famille étendue. Nous avons souligné que les femmes accomplissent sans leur mari l'ensemble des déplacements quotidiens, à pied ou en transports collectifs. Au contraire, dès que la finalité des déplacements sort du quotidien, ceux-ci sont effectués en automobile et dans la majorité des cas c'est alors les maris qui conduisent, que les femmes disposent ou non d'un permis. Ce n'est que parmi les classes supérieures de notre échantillon que nous avons pu faire apparaître une tendance à ce que les femmes réalisent seules des achats impliquant des dépenses importantes.

Dans notre recherche antérieure "*Famille, travail domestique et espace-temps des femmes*", nous avons mis en évidence que, contrairement à ce que l'analyse empirique laisserait soupçonner, la participation des hommes aux tâches du travail domestique ne mettait pas en cause les hypothèses que nous avions formulées concernant l'analyse de la division du travail entre les hommes et les femmes. Nous avons montré que cette participation masculine relève des rapports sociaux du travail domestique : elle est ponctuelle, sélective, et signifie une aide apportée aux femmes dans le cadre même de la relation de service caractéristique des rapports sociaux entre les sexes. Nous proposons donc de prolonger cette

recherche, et de caractériser les pratiques masculines de déplacement liées au travail domestique.

Pour étudier les pratiques de mobilité des femmes, nous avons fait l'hypothèse que leurs rapports au temps et à l'espace sont principalement définis par l'exercice du travail domestique. Le travail domestique et la définition de l'aire d'exercice de ce travail se déduisent de l'analyse de la division sociale du travail selon les sexes, liée à la séparation entre la production et la reproduction consécutive au développement capitaliste du travail salarié (1). S'agissant d'étudier les pratiques masculines de mobilité, nos hypothèses de recherche s'appuieront également sur cette analyse de la division sexuelle du travail sous peine de faire échouer notre tentative de compréhension des rapports sociaux qui différencient les hommes et les femmes.

Dans la première partie de notre travail, nous avons rendu compte de la mobilité des femmes comme d'une pratique inscrite dans l'espace-temps du travail domestique. Pour les hommes, dans les mêmes termes que pour les femmes, nous considérerons que les pratiques de déplacement ne peuvent pas être étudiées comme des pratiques autonomes mettant en relation une configuration spatiale, un moyen de transport et une finalité du déplacement. C'est dans ces termes que nous poursuivons notre recherche en analysant les déplacements des hommes et leurs relations avec l'espace-temps du travail domestique.

(1) Introduction - L'aire du travail domestique.

L'observation fait apparaître que les hommes sont exclus de l'espace-temps du travail domestique, tant dans la maison que dans la ville. La cuisine est le lieu qui est, par excellence, approprié par les femmes et dont les hommes sont exclus (les femmes disent "ma cuisine", les hommes "sa cuisine"). Cette appropriation s'étend à d'autres lieux de la maison : les lieux de rangement, placards, armoires; mais également quelquefois la maison tout entière peut faire l'objet d'une quasi réglementation édictée par les femmes à partir du travail domestique; les femmes deviennent les garantes de la fonctionnalisation des pièces et des meubles qui est un des éléments de la mise en place et de la structuration du travail domestique (1).

Dans l'ensemble de notre échantillon, si un petit nombre d'hommes estiment que c'est à eux de ranger leurs propres affaires, tous, à quelques exceptions près, n'ont qu'une connaissance générale de l'ensemble des rangements de la maison et ils s'adressent à leur femme pour savoir l'emplacement précis des choses. En ce qui concerne les familles rurales et quelques familles d'ouvriers ou d'employés des Houillères à Lens, les hommes n'ont jamais accès à un quelconque placard de la maison, à l'exception, bien sûr, des lieux de rangement des instruments du travail agricole, et de l'outillage pour le bricolage et le jardinage sur lesquels nous allons revenir.

(1) Cf. F. Bourgeois, J. Brener, D. Chabaud, A. Cot, D. Fougeyrollas, M. Haicault, A. Kartchevsky-Bulport : *"Travail domestique et famille du capitalisme"* - Critiques de l'économie politique n° 3 - avril-juin 1978, pp. 13-18.

Ce qui apparaît ainsi comme une appropriation de l'espace de la maison par les femmes n'est pas une appropriation pour leur usage personnel mais une appropriation dans l'exercice du travail domestique : c'est pour l'homme et les enfants que la maison doit être propre, rangée. D'où le caractère paradoxal de l'exclusion des hommes : c'est en tant qu'accès aux lieux du travail fait pour eux par les femmes que l'espace de la maison est ré-
glementé.

Si l'on considère la ville et l'ensemble des équipements de voisinage, ici encore les hommes dans leur majorité ne s'y trouvent pas (1). Ces pratiques différenciées de l'espace selon les hommes et les femmes relèvent à notre avis de l'analyse de la division du travail selon les sexes que nous avons antérieurement présentée (2). Avec le développement du travail salarié, apparaissent les distinctions entre le temps contraint du travail et le temps consacré aux autres activités. Nous avons souligné que pour les femmes, la participation au travail salarié ne met pas en cause leur disponibilité permanente au service de la famille. Il s'agirait alors d'étudier cette interpénétration du travail salarié et du travail domestique. En revanche, l'absence des hommes de l'exercice du travail domestique signifie que, comparativement à l'analyse de l'espace-temps des femmes, celui des hommes est structuré par la distinction entre les deux pôles travail professionnel et hors travail professionnel.

(1) Introduction - L'aire du travail domestique.

(2) Notre rapport : *"Famille, travail domestique et espace-temps des femmes"*.

L'exclusion des hommes du travail domestique, leur participation limitée et sélective, justifie la plupart des chercheurs à passer sous silence la détermination des pratiques des hommes en relation avec leur place au sein de la division sociale du travail selon les sexes. Nous voulons, au contraire, souligner que c'est cette absence même des hommes de l'exercice du travail domestique qui signifie que tout ce qui n'est pas l'espace-temps du travail domestique leur est potentiellement réservé. Ainsi, pour caractériser l'ensemble des pratiques masculines et, en particulier l'analyse de l'espace-temps du hors-travail professionnel, il conviendrait de reconsidérer l'ensemble des travaux existants.

Dans ces termes, il ne nous paraît pas possible dans le cadre de cette recherche d'envisager de caractériser l'ensemble des rapports des hommes au temps et à l'espace. Nous formulons dans cette partie quelques hypothèses qui permettraient l'analyse de la participation des hommes aux déplacements du travail domestique. Les résultats que nous présentons ici doivent être lus comme des indications de ce à quoi nos hypothèses devraient aboutir, mais nous estimons qu'en l'absence d'une analyse exhaustive des caractéristiques de l'espace-temps des hommes, nous ne sommes pas en mesure de valider totalement l'ensemble de ces résultats.

C H A P I T R E IDEPLACEMENTS REALISES PAR LES HOMMES INDIVIDUELLEMENT

Nous traitons dans ce chapitre de la mobilité des hommes seuls, c'est-à-dire en dehors de la mobilité du couple ou de celle du groupe-famille. Nous l'abordons plus particulièrement sous l'angle de la participation des hommes aux déplacements s'exerçant dans l'aire du travail domestique. Trois hommes seulement de Lens ne disposent pas d'une voiture : c'est donc essentiellement les déplacements en automobile que nous étudions.

Le trajet domicile/travail

En grande majorité, les hommes de notre échantillon utilisent une voiture pour se rendre à leur travail. Le fait qu'il y ait une ou deux voitures au foyer ne semble pas intervenir, l'accession à la possession d'une seconde voiture apparaissant comme nécessaire à la mobilité de la femme, celle du mari étant déjà assurée. Nous avons constaté que les femmes qui utilisent une voiture pour se rendre à leur lieu de travail sont celles chez qui il y a deux voitures.

Quelques hommes utilisent pour les déplacements domicile-travail un car de ramassage d'entreprise, certains utilisent la voiture pour rejoindre le point de ramassage. L'un deux, par exemple, effectue un trajet de 8 kms pour prendre un car qui fait le ramassage des employés de l'usine où il travaille. Il laisse sa voiture, la récupère au

retour pour rentrer chez lui. Il est à noter que si "sa" voiture (c'est-à-dire celle qu'il utilise) est en panne, il effectue son trajet de 8 kms en mobylette ou en vélo alors que sa femme dispose également d'une voiture.

Alors que les femmes (nous l'avons vu plus haut) cumulent un certain nombre de tâches sur le trajet domicile-travail (transport des enfants, courses, ...) les hommes exécutent le plus souvent ce trajet directement. Lorsque le déplacement remplit des fonctions multiples, il s'agit surtout de transports de personnes : transport des enfants, de la femme à son lieu de travail. Ces cas sont rares. Ils relèvent d'une conjonction de circonstances particulières : la femme travaille; ses horaires ne correspondent pas aux horaires scolaires; l'école est proche (ou sur le trajet) du lieu de travail de l'homme; les horaires de l'homme correspondent aux horaires scolaires.

Dans un cas, par exemple, le couple travaille et possède une seule voiture. La femme se rend à son travail à pied (20 minutes de trajet); il arrive que son mari la dépose en voiture. L'homme se rend à son travail en voiture, il dépose l'enfant chez la mère de la femme (celle-ci l'emmènera à l'école proche), mais il arrive que la mère vienne chercher l'enfant, ou même que la belle-mère le fasse. Le soir, l'homme va chercher la femme à son travail et ils vont chercher l'enfant ensemble. Cette situation justifie pour les intéressés l'acquisition d'une seconde voiture. Lorsqu'ils l'auront, il est entendu que la femme conduira l'enfant avant d'aller à son travail.

En ce qui concerne les courses, nous n'avons pratiquement pas rencontré de cas où les hommes s'arrêtent, sur le trajet domicile-travail, pour faire des achats relevant de la consommation familiale.

Le transport des enfants, éventuellement de la femme à son de travail

Nous venons d'évoquer les conditions nécessaires à ce que les hommes effectuent le transport des enfants. L'exemple suivant décrit ce type de situation :

"Disons que mon mari fait deux allers et retours parce que l'aînée a classe à 8 h 20 et comme nous on travaille pour 8 h 30, Stéphanie et puis Maman, il va d'abord conduire l'aînée pour justement pas partir trop tôt, il revient et on redémarre une seconde fois et on dépose Stéphanie à l'école et puis on va sur Lens (...). Puis le midi ..., il prend Caroline à midi vingt et puis moi également, c'est à peu près l'heure, midi vingt et on remonte, on récupère Stéphanie chez une dame à midi et demie et on mange, et à 1 h 30, on redescend ... on recommence, on conduit Stéphanie et puis Caroline commence à 2 h, papa aussi et moi aussi. Et le soir à 5 h, papa remonte avec Caroline et puis on récupère Stéphanie à 6 h moins le quart, là, il y a l'étude, alors ça va, ça s'arrange bien et il redescend pour venir me chercher à 7 heures". (Mme R. coiffeuse, mari enseignant, 2 filles, 7 et 14 ans).

Ce cas, bien entendu, est extrême mais il recouvre assez bien l'ensemble des circonstances propres à ce que l'homme accompagne les enfants -ainsi que sa femme en l'occurrence-. En effet :

- la femme travaille,
- ses horaires de travail (elle est coiffeuse), sont plus étendus que ceux de son mari,
- celui-ci est enseignant, il a donc des horaires souples et relativement réduits,
- il y a une seule voiture au foyer.

Cette famille donne d'ailleurs d'exemple de deux situations différentes, car la femme travaille trois jours par semaine seulement, les trois autres jours (nous excluons le dimanche), elle est "femme au foyer". Ces jours-là, elle accompagne et va chercher les enfants elle-même, à pied. Le fait que l'homme effectue le transport des enfants les autres jours est donc lié sans ambiguïté au fait que la femme travaille.

D'une façon générale, la tâche de transport des enfants est liée à une incapacité de la femme, soit que celle-ci soit absente, soit qu'elle ne conduise pas et qu'il faille, par exemple, aller chercher les enfants dans un endroit éloigné ou à cause de conditions climatiques difficiles.

Chez Mme et M. A.A., le mari a un travail posté, soit de 5 h du matin à 14 h, soit de 14 h à 22 h. Il est donc "à la maison" tantôt le matin, tantôt l'après-midi, et ne dort généralement pas pendant ce temps. Il exécute chez lui des travaux importants puisqu'il refait la maison. Il paraît très actif. La femme travaille. A la question :

"- Accompagnez-vous parfois votre enfant à l'école, ou allez-vous parfois le chercher ?" Il répond :

"- C'est pas mes horaires, moi, ou alors faut que ma femme travaille ...". (M. A.A., ouvrier, femme ouvrière, 1 enfant).

Cependant, M. A.A. effectue assez couramment des trajets pour accompagner l'enfant (moins souvent que sa femme, mais pas d'une façon exceptionnelle), non seulement lorsqu'elle travaille mais aussi lorsqu'elle se rend à des réunions syndicales.

Il arrive que l'homme accompagne les enfants lorsque horaires et trajets coïncident exactement. Dans un cas, par exemple, la femme accompagne les enfants le matin, avant de se rendre à son travail. L'après-midi, le mari dépose les enfants "en passant", après avoir déjeuné à la maison.

En ce qui concerne les activités "hors scolaire" des enfants, l'homme va parfois chercher les enfants (à un club sportif, un cours de musique, ...) si la femme ne conduit pas et que l'éloignement du lieu où s'exerce l'activité de l'enfant interdit que le trajet soit effectué à pied.

Nous avons rencontré très peu de cas où l'homme accompagne la femme à son lieu de travail. Dans les foyers, qui possèdent une seule voiture, c'est l'homme qui en dispose à de très rares exceptions près; la femme se rend à son travail à pied, en mobylette, en bus, ... Pour que l'homme dépose la femme, il faut donc, bien évidemment, que les horaires de travail de l'un et de l'autre le permettent; enfin, il paraît nécessaire que le lieu de travail de la femme corresponde au trajet de l'homme.

Déplacements liés à la présence des enfants au foyer en dehors du trajet domicile/école

Ces déplacements sont peu nombreux. Les hommes, nous l'avons vu, font parfois un trajet provoqué par l'activité extra-scolaire d'un enfant mais à titre exceptionnel, "en dépannage", pas systématiquement. Ils se déplacent seuls avec un enfant lorsque l'enfant partage avec eux une pratique sportive en particulier..

Monsieur A.A., à propos de son fils (8 ans) :

"- ... Disons, j'ai pas eu le temps de m'en occuper vraiment quand j'aurais dû ...". "Et puis, il était trop petit pour que je m'en intéresse".

Il va à la piscine avec l'enfant, en été, il l'emmène faire du vélo (qu'il pratique régulièrement depuis longtemps, c'est une activité très privilégiée dans son existence).

"- ... Il a déjà fait une randonnée de 50 kms; il a gagné sa petite coupe".

Ils vont faire des "tours à vélo" ensemble.

"- ... Je le mets maintenant dans sa vie d'homme ... avant c'était un petit gamin ... il était toujours avec sa mère, tout ça ...".

Les contacts avec les enseignants sont plus souvent le fait des femmes que des hommes. Le couple va rarement ensemble à des réunions de parents d'élèves, ou voir un professeur. Nous n'avons pas rencontré d'hommes qui assuraient complètement ce type de relations si ce n'est certains enseignants (il s'agit alors de leurs collègues et surtout de leurs compétences professionnelles) alors qu'un nombre important de femmes, dans notre échantillon de Lens, prennent régulièrement en charge ces fonctions.

Pour les rapports avec la médecine, nous n'avons pas rencontré de cas où l'homme conduise, seul, un enfant chez un médecin. Ce type de démarche est sans nul doute étroitement lié avec les rapports différenciés de l'homme et de la femme à l'élevage des enfants et à la santé de la famille en général. On ne peut oublier non plus que, jusqu'à nouvel ordre, les conditions ne sont généralement pas les mêmes pour les deux sexes en ce qui concerne la possibilité de s'absenter du travail pour la maladie d'un enfant.

Les courses

Il faut distinguer ici les courses qui relèvent de l'entretien de la famille de celles qui concernent l'homme exclusivement. Nous évoquerons d'abord les premières.

On peut dire que, d'une façon générale, la participation des hommes est faible dans ce domaine si l'on met à part les courses en grande surface pour une grosse quantité d'achats groupés, celle-ci étant effectuées le plus souvent par le couple, parfois par les femmes seules. Là encore, il semble qu'il faille des conditions spécifiques pour que les hommes fassent les courses nécessaires à l'entretien courant de la famille (l'alimentation en particulier). Ces conditions sont définies par une impossibilité pour la femme d'assurer seule ces tâches ou par une disponibilité particulière de l'homme. Les hommes font les courses quand "les femmes n'ont pas le temps".

Madame G. dit :

"- Je pars un petit peu plus tôt de la maison. Mon dîner à onze heures moins le quart, je calcule, onze heures moins dix ... Si j'ai deux, trois courses à faire juste à la Coop, je les fais avant l'école (...). Y'a des exceptions, hein, mon mari des fois, il y allait après, hein ..." (Mme G., sans profession, mari musicien).

Une autre femme, à propos du marché :

"- Là, c'est mon mari, parce que le jour de marché ... moi je suis au travail. Mon mari fait le marché pour les légumes (...). On groupe surtout, le plus gros se fait le jour de marché". (Mme P., enseignante, mari enseignant).

Un homme nous dit qu'en rentrant du travail, il lui arrive de s'arrêter dans le village où il habite car il rencontre souvent des gens qu'il connaît, en particulier ceux qui font partie du club de cyclo-tourisme dont il est vice-président. Et lorsqu'on lui pose la question :

"- Vous arrive-t-il de faire des courses ?"

il répond immédiatement en termes "cyclistes" ... puis :

"- Ah! de l'approvisionnement ménager ? Non, ça, très rarement. Je ne m'occupe pas de ça. C'est ma femme qui s'en occupe". (M. A.A., ouvrier, femme ouvrière).

Il précise un peu plus tard qu'il est très rare qu'il fasse des courses seul, sauf s'il s'agit de matériel de bricolage. En fait, il lui arrive d'aller chercher le lait, le pain ("*J'en profite pour discuter politique*") dans le village. Ceci nous amène à rappeler d'une part que des entretiens n'épuisent pas l'information et ne peuvent rendre compte de tous les gestes d'interviewés (ils n'en permettent pas moins de dégager des situations concrètes et des tendances), d'autre part, que le discours des hommes ne privilégie pas nécessairement les mêmes objets que le discours des femmes alors que les questions posées sont les mêmes. L'homme que nous avons cité plus haut, parlant de l'achat de pain et de lait, désigne ce geste comme "machinal". Il est vrai que ce n'est pas lui qui a "pensé" qu'il fallait acheter ces produits, c'est sa femme qui le lui dit.

On doit donc distinguer les cas où les hommes font régulièrement et assez systématiquement des courses - parce que leur femme ne "peut pas" le faire - de ceux où ils vont, les enfants le font aussi, acheter incidemment un produit dont la nécessité est immédiate, le plus souvent chez un commerçant proche.

L'autre type de situation où les hommes font régulièrement des courses seuls se rencontre lorsque les hommes ne sont plus définis en tant que travailleurs. Il s'agit des retraités, des chômeurs, éventuellement d'hommes en arrêt de travail parce qu'ils sont malades. Ceux-ci font parfois très souvent les courses mais le statut de ces

déplacements n'est peut-être plus tout à fait le même que pour les femmes.

"- C'est souvent mon mari qui fait les courses. Souvent le matin, souvent le matin. Parce que ça lui fait aller en ville, ça l'oblige à aller en ville. Ça ..., il aime bien quoi. Moi, pendant ce temps-là, je continue mon ménage" (Mme A., sans profession, mari retraité).

"- Mon mari aime beaucoup aller faire les courses. Alors ... d'autant plus que c'est en ville, il a fait classe en ville, alors, il connaît beaucoup de gens, il aime beaucoup ... Et puis, vous savez, on a travaillé tous les deux, alors on avait chacun son type de courses à faire". Lui : pain et viande "dans son secteur"; elle : fromages, produits laitiers (dans le sien). (Mme B, enseignante à la retraite, mari enseignant à la retraite).

La femme interviewée désigne le fait que son mari fasse les courses comme une nécessité pour lui, pour qu'il sorte de la maison, qu'il rencontre des gens -en particulier ceux qu'il a connu lorsqu'il était "actif", il était enseignant et "il connaît beaucoup de gens"-, pour qu'il conserve une activité : "ça l'oblige à aller en ville". La sortie de l'homme permet à la femme de "continuer son ménage", c'est-à-dire d'effectuer son travail de façon invisible comme lorsque le mari est absent parce qu'il travaille. Enfin, elle signale que son mari "sait" faire les courses puisqu'il en faisait déjà lorsqu'ils travaillaient tous deux ou plutôt "puisque" ils travaillent tous les deux. M. D., mineur, est en arrêt de longue maladie : depuis qu'il ne travaille pas, il accompagne sa femme au marché, "ça lui fait une sortie". Il va seul faire les courses : "si j'ai du travail, je lui fais un billet et puis c'est lui qui va faire les courses".

Dans tous les cas, les hommes lorsqu'ils vont faire les courses ont une "liste" établie par la femme. On ne peut donc considérer qu'ils prennent ce travail en charge globalement; la femme conserve la responsabilité de l'alimentation familiale et de l'approvisionnement nécessaire au fonctionnement du foyer : l'homme exécute la tâche préparée et les courses acquièrent souvent un statut de "sortie".

Si les hommes effectuent peu de courses destinées à l'entretien de la famille, ils effectuent peut-être encore plus rarement seuls des courses dont l'objet soit destiné à leur usage personnel. Nous avons rencontré très peu d'hommes qui s'achètent seuls des vêtements. Dans la plupart des cas, les femmes sont présentes, voire seules.

Une femme dit :

"- ... même une paire de chaussures, c'est très rare qu'il l'achète lui-même ... non ..."

Une autre (à propos de son mari et de ses fils qui sont adultes) :

"- ... Ah, ils n'achètent jamais rien seuls (...). C'est vrai, j'habille un peu la famille ..."

Le niveau socio-économique/socio-culturel intervient certainement ici. Dans les classes à revenu élevé, l'autonomie des membres de la famille, par rapport à l'achat en général et plus particulièrement à l'achat d'objets d'usage personnel, se révèle plus grande que dans les classes à revenus faibles. Mais ce phénomène est plus net en ce qui concerne les pratiques des femmes que celles des hommes. Dans des familles où les pratiques liées à

l'argent sont assez dégagées de l'obligation d'approbation de l'autre membre du couple, nous avons rencontré des hommes qui ne s'achètent pas de vêtements seuls, "parce que ça ne les intéresse pas", "parce que ça les ennuei".

Une des femmes que nous avons interviewées nous dit cependant :

"- Oh alors là, chacun achète de son côté hein, oh alors là, je ne vais pas m'enquiquiner à ... (...). Avant, je n'avais pas le temps, il se débrouillait bien, alors maintenant, il fait pareil, hein, et moi je fais la même chose ..."

Son cas n'est certainement pas unique, même s'il est rare.

Pour les achats de meubles, d'appareils électroménagers et autres objets destinés à la maison, les hommes n'achètent pas seuls si ce n'est à titre de cadeau destiné à leur femme, le plus souvent avec l'accord de celle-ci, éventuellement en sa présence lors de l'achat. Il est vrai qu'il en est souvent de même pour les femmes mais dans une moindre mesure. Là encore, dans une catégorie sociale à revenus élevés, on rencontrera plus facilement une femme qui achète seule un meuble qu'un homme qui ait ce type de pratique.

En décrivant ainsi les courses que les hommes effectuent seuls, nous ne pouvons échapper à un certain schématisme. La quotidienneté des individus recouvre certains actes qui ne seraient saisissables qu'en cohabitant avec les individus en question. De surcroît, notre propos laissait plus ou moins de côté les petits achats personnels courants (tabac, timbres, journaux, etc.) qui peuvent donner lieu à des déplacements ou des arrêts sur le trajet domicile-travail.

Par contre, nous avons pris en compte les déplacements liés au bricolage. Si nous n'avons pas procédé à une analyse approfondie de ce type d'activité, nous ne l'excluons pas pour autant de l'ensemble des pratiques d'entretien de la maison, de reproduction du groupe-famille.

Il faut distinguer les "petits achats" (une prise, quelques vis) des acquisitions plus importantes. Les secondes sont souvent groupées avec un ensemble d'achats de produits alimentaires (en grande surface en particulier) qui sont effectués avec la femme. Si l'homme fait beaucoup de travaux dans la maison, le choix du lieu où seront effectués des achats de type alimentaire groupés, sera éventuellement fonction de la proximité d'un magasin où l'on peut acheter les objets nécessaires au bricolage. Si la présence de la femme paraît exclue pour l'achat d'une perceuse, elle est inévitable s'il s'agit de peinture ou de papier peint. Ceci dit, les hommes font parfois seuls ce type de courses. Cela ne peut donner lieu à des déplacements fréquents que dans les cas particuliers et dont la durée est provisoire où un homme ou un couple, font des travaux dans leur lieu d'habitation, ce qui ne saurait être une situation quotidienne, permanente.

Les démarches administratives

En ce qui concerne notre échantillon, ces tâches se répartissent sur les hommes et les femmes sans distinction de maîtrise de la conduite, de possession d'une voiture, de niveau socio-économique, sans qu'intervienne non plus le fait que la femme ait ou non une activité professionnelle.

Dans certains cas, une division nette du travail est formulée, l'homme, ou la femme, prend en charge la totalité de ses tâches et l'autre manifeste éventuellement un refus global de les assumer (des notions de compétence ou d'habitude sont évoquées), dans d'autres cas, les tâches sont réparties en fonction de variables qui relèvent de la possibilité de se rendre dans l'administration concernée (temps, éloignement) aussi bien que du domaine concerné. Une femme déclare par exemple qu'elle "*fait tout sauf si c'est important*". L'importance en question est elle-même variable : cette notion peut signifier par exemple que l'homme intervient uniquement s'il s'agit d'impôts, ou de problèmes financiers importants. Il est rare que l'homme et la femme exécutent ensemble ce type de déplacements (si ce n'est fortuitement, sur un trajet commun).

La mobilité des hommes, seuls, en dehors du travail salarié et du travail domestique

Les pratiques des hommes en dehors de ces deux pôles, nous renvoient aux rapports entre espace-temps du travail et espace-temps hors travail, ce qui ne fait pas partie de l'objet de notre recherche. Notre questionnaire auprès des personnes que nous avons interviewées était donc succinct dans ce domaine. Nous l'évoquons en termes de comparaison avec l'espace-temps du travail domestique, de comparaison entre l'organisation du temps des hommes et des femmes, enfin entre les termes avec lesquels les hommes désignent le travail domestique (l'aide qu'ils apportent pour ce travail) et leur temps hors-travail professionnel. Nous ne prétendons pas ici épuiser cette question, mais seulement fournir des indices.

Nous avons pu observer dans les propos des femmes de Lens une difficulté à s'exprimer à propos du temps du repos, du temps de loisirs, qui ne concernent qu'elles. Le repos, c'est le tricot, ou la télévision; c'est parfois simplement sortir de chez soi. Certaines, cependant, vont à des cours collectifs de gymnastique et décrivent ces moments comme une détente. Lorsque les femmes qui exercent une activité professionnelle parlent du moment où cesse cette activité -dans la journée ou en fin de semaine-, leur propos évoque plus une course contre la montre qu'un temps de rupture avec le travail. Après le travail, il y a : les courses, les enfants, les repas, ... Elles désignent, par contre, couramment le temps où leur mari ne travaille plus, évoquant la nécessité du délassement, du repos, de la rupture avec le temps du travail.

Les hommes ont souvent, sur ce point, un discours très clair. Ils ont fait "leur" travail, "leur" travail est fini.

Monsieur A.A. (ouvrier qualifié) a de multiples activités en dehors de son travail, elles lui procurent beaucoup de contacts sociaux : club sportif, corps des sapeurs-pompiers, collectivités locales, ... Il déclare que si l'on est marié, ça n'est pas pour sortir seul dans le sens : "*aller traîner au café*" ou "*aller seul au bal*". Par contre, ses activités font partie de l'organisation familiale de façon légitime, prioritaire. Sa femme a des activités syndicales qui la mobilisent assez souvent. Elle n'en assure pas moins la totalité du travail domestique. Monsieur A.A. dit :

"- Tout ce qu'elle a à faire, elle le fait, tout ce que j'ai à faire, je le fais" (...). "Tout ce qui est bien typiquement féminin je le fais pas. Sans ça, c'est pas la peine d'être marié, vaut mieux rester célibataire".

Il exécute des travaux très importants dans leur maison qu'il a pratiquement refaite. Dans ce foyer, la division du travail est très stricte entre l'homme et la femme. Les sorties "hors famille" de la femme ne sont pas rares mais elles sont toutes liées à ses activités syndicales. Le travail domestique, désigné comme "son" travail, est intégralement exécuté par elle, l'enfant, lorsqu'elle s'absente, est pris en charge par ses parents.

Monsieur F. (chimiste) s'exprime ainsi :

"- Le mercredi, c'est ma petite journée de sortie : je vais acheter le journal, un journal qui sort le mercredi, puis je passe une heure, une heure et demie, avec les copains, ça, c'est mon jour de délassément".

A propos du samedi et du dimanche, il dit aussi :

"- C'est la soupape qui s'ouvre".

Certains hommes sortent peu en dehors des activités professionnelles ou familiales, leur "détente" consiste alors à regarder la télévision, lire, jardiner, etc. Mais nous traitons ici plus particulièrement de ce qui entraîne des déplacements. La mobilité des hommes en dehors du temps du travail n'est donc pas systématique, elle peut être fort réduite, mais elle peut s'exercer dans un temps et un espace qui ne sont pas domestiques, qui ne sont pas caractérisés par les contraintes de la reproduction de la famille.

De surcroît, cette mobilité n'a pas besoin de prétextes, d'alibis. Un exemple en témoigne : certaines femmes vont faire des courses -objet déclaré et principal du déplacement- et ces courses (qui ne sont alors pas de type alimentaire) peuvent créer un temps d'évasion de de la maison. L'homme qui ne travaille pas (un retraité par

exemple) devra sortir pour voir des gens et ne pas rester chez lui, il fera des courses à cette occasion. Il peut sembler qu'il s'agisse de processus similaires mais dans le premier cas, l'objet principal du déplacement est constitué par les courses; dans le second, il est constitué par la sortie. La légitimation du déplacement n'est pas la même. La mobilité des hommes hors travail s'exerce hors travail domestique, son territoire n'est pas le même que pour les femmes.

Nous avons traité de la mobilité des hommes, lorsqu'ils se déplacent seuls, en termes essentiellement descriptifs, mais ces éléments nous paraissent suffisants pour confirmer que les pratiques de déplacement des hommes et des femmes sont différemment caractérisées. L'espace-temps des femmes est défini par le travail domestique et la disponibilité qu'il implique, tandis que l'espace-temps des hommes fonctionne sur une bi-polarisation entre travail et hors travail.

Pour le type de déplacements que nous venons d'évoquer, les différences entre les sexes sont peu liées à l'existence ou à l'absence d'activité professionnelle des femmes. Le fait qu'une femme soit "active" n'entraîne pas nécessairement un partage des déplacements (en tant que tâches). Cela peut simplement donner lieu à des situations où la femme ne soit pas en mesure de les assurer et où l'homme apporte son "aide" pour résoudre une impossibilité technique. La seconde voiture, qui permet à la femme d'exercer plus aisément les déplacements d'ordre domestique, tout en laissant à l'homme la disposition d'un véhicule, est une solution, lorsque c'est financièrement possible, à cette "absence" de la femme. A Lens, les hommes

qui effectuent le plus de trajets seuls, pour l'entretien de la famille, sont ceux qui ne possèdent qu'une voiture. De même que les utilisations du temps sont différentes selon les sexes, en dehors du travail professionnel, les déplacements s'exercent dans des aires différentes : essentiellement domestique pour les femmes, diverses et hors domestique pour les hommes.

La participation des hommes aux déplacements (il s'agit des déplacements effectués seuls pour l'entretien de la famille) est sélective. Elle s'exerce pour aider, pour répondre à des cas d'urgence et assouplir les contraintes de l'organisation familiale. Elle exige de s'insérer dans l'organisation du temps et de l'espace des hommes, ceux-ci étant structurés par le rythme travail/hors travail.

Si les différences entre les pratiques de déplacement des hommes et des femmes renforcent l'analyse du partage des tâches domestiques selon les sexes, le déplacement a une spécificité notable liée à la maîtrise de la mobilité. Un certain nombre de pôles de déplacement ne peuvent être atteints qu'en voiture, et même lorsqu'il est possible de s'y rendre par d'autres moyens, la possession d'une voiture peut remettre ces moyens en question. Dans les situations où les femmes ne conduisent pas, les hommes sont amenés (en fonction des distances) à effectuer des déplacements plus nombreux que lorsque les femmes conduisent et qu'il y a deux voitures au foyer. Il ne faut pourtant pas chercher là une corrélation inévitable puisque, nous l'avons vu, il faut un ensemble de conditions pour que les hommes effectuent seuls des déplacements "domestiques". L'absence de permis de conduire chez la femme, on le fait qu'elle ne dispose pas d'une voiture, est une condition souvent nécessaire mais pas suffisante pour que le transfert de tâches s'effectue.

Cependant, la maîtrise de la mobilité principalement exercée par l'homme participe, dans une certaine mesure, à sa "mise au travail" de déplacement. Enfin, si les hommes effectuent seuls un certain nombre de déplacements pour la famille, ceux-ci sont soit intégrés dans l'ensemble d'une organisation familiale régulière, soit déterminés par un objet défini par les femmes dans la mesure où ce sont les femmes qui indiquent les courses à faire.

C H A P I T R E II

LES DEPLACEMENTS REALISES EN COMMUN

PAR LES HOMMES ET LES FEMMES

Nous avons précisé dans le chapitre antérieur les conditions qui président pour les hommes à la réalisation de façon individuelle de déplacements liés au travail domestique. En particulier, les hommes actifs n'entreprennent qu'à titre exceptionnel des achats d'entretien quotidien de la maison . Parallèlement, nous avons souligné dans la partie précédente concernant les pratiques féminines de déplacement que dans la majorité des familles, dès que la fréquence des déplacements s'écarte de la quotidienneté, il s'agit de fait de déplacement en automobile réalisés en commun avec le mari. La confrontation entre ces deux résultats semble indiquer que l'usage de l'automobile impliquerait d'une manière quasi-automatique la présence des hommes. Toutefois, l'analyse systématique de ces situations nous semble indispensable : par exemple, en quoi ces pratiques révèlent une nouvelle répartition des tâches au sein de la famille et une mise au travail des hommes en tant que chauffeurs; s'agit-il de pratiques réalisées en commun par le couple, équivalent néanmoins à des pratiques distinctes pour chacun d'entre eux ? Comme nous l'avons précédemment indiqué, il importe moins pour nous d'apporter des réponses définitives que de dégager les éléments d'une analyse de l'interdépendance des situations selon les appartenances de classe et de sexe. La confrontation des résultats sur chacun de nos terrains se révélera un élément important de

notre analyse. Elle nous permet des comparaisons entre des états bien contrastés de la division du travail selon les sexes, car nous n'analysons pas l'ensemble des caractéristiques de la conduite automobile masculine, mais la présence masculine dans les déplacements du travail domestique.

Les courses dans les grandes surfaces

Les courses en supermarché sont des déplacements réalisés majoritairement en commun, que les hommes soient les seuls ou non à disposer d'un permis, que leur femme ait régulièrement ou non accès à une voiture. Apparemment, lorsque les femmes conduisent régulièrement, lorsque la famille dispose de deux voitures, les hommes participent encore en majorité aux courses dans les grandes surfaces. Donc l'accès à la conduite, l'accès à une deuxième voiture, ne seraient pas un facteur de moindre participation des hommes. Il semblerait indispensable de réaliser à deux ce type de courses parce que les achats sont nécessairement faits en grande quantité. Faire des courses en grande surface induit en priorité l'idée d'achats groupés et plus importants et donc une nécessité plus grande d'être aidée. Cet élément est apparemment très important et revient régulièrement dans l'ensemble des entretiens que nous avons réalisés.

"- Et quand vous allez au supermarché, à Rond-Point, vous y allez tout seule ?

- Non, avec mon mari.

- Avec votre mari ?

- Oui, parce que le chariot, il est plein, plein, plein jusqu'au dessus, alors en principe, je vais avec mon mari".

Au contraire, cette autre femme révèle la ruse dont elle semble user pour être accompagnée de son mari :

"- Est-ce que vous faites des achats groupés en grande surface ?

- Et bien, à ce moment là, je suis d'une perfidie vraiment remarquable, je dis à mon mari : tu sais j'ai besoin de ça, et ça, et ça. Alors je l'entraîne dans un supermarket, qui se trouve aux environs de L., et alors là je groupe, on achète de la droguerie (...). On achète, vous savez, tous les produits ménagers, etc. C'est lourd hein, ces trucs là, alors on y va avec la voiture, ... et puis là j'en ai pour un moment, on achète de la bière, on achète des bouteilles, on achète des trucs comme ça, vous comprenez ? Alors là, ça m'évite de tout trimbaler ...". (Mme A.H. commerçante à la retraite, mari commerçant).

Le fait que cette femme, parmi les plus âgées de notre échantillon insiste, sur la façon dont elle procède pour faire les courses est, à notre avis, à mettre en relation avec l'appartenance sociale de son mari, et le fait que le couple ne dispose désormais que d'une seule voiture. L'appartenance socio-professionnelle apparaît un facteur déterminant des pratiques masculines de déplacement et d'accompagnement des femmes dans les supermarchés. En effet, aucun autre homme appartenant à des familles dont le revenu soit aussi élevé et plus ne fait des courses d'alimentation, de produits divers, dans une grande surface à l'exception de M. A., ancien cadre supérieur d'une institution semi-publique désormais à la retraite.

"- Vous allez régulièrement dans un supermarché ?

- Ah oui, avant nous y allions ... y'a que s'il faisait mauvais, on arrête un peu, mais souvent toutes les semaines à peu près. Pour nous, c'est une distraction, sans quoi on est pas obligés de faire des

achats toutes les semaines en épicerie, mais on y va toutes les semaines ... on s'en va vers 11 heures par exemple, on mange à Auchan et on fait les achats".

Mme A. sans profession, mari cadre supérieur retraité).

Nous reviendrons plus loin sur le sens à donner à cette participation à des courses qui deviennent également une occasion de "sortie" du couple ou de la famille. Nous avons analysé dans notre précédent rapport comment la participation des hommes au travail domestique n'est pas prioritairement déterminée par l'activité ou non activité professionnelle de la femme mais précisément par l'exercice ou non d'une activité professionnelle pour l'homme (1). Aussi l'appartenance aux classes supérieures signifierait pour les hommes être dispensé des courses en grande surface. Les femmes disposent en permanence d'une voiture et font seules ou en compagnie d'un très jeune enfant ces types d'achats, qu'elles exercent ou non une activité professionnelle à l'extérieur de la maison.

En ce qui concerne les couples qui réalisent en commun ces courses, la nécessité pour les femmes ne disposant pas d'un permis de conduire, d'être accompagnées par leur mari ne semble pas entraîner de nouvelle répartition des tâches entre l'homme et la femme. On trouve davantage de couples qui passent ensemble dans les rayons que de couples qui se répartissent entre eux les achats. Lorsqu'il y a un partage, comme pour les autres achats, l'homme suit une liste faite par sa femme et ne prend d'initiative qu'en ce qui concerne quelques achats, sans doute indispensables, mais ne relevant pas des besoins courants à satisfaire par des achats réguliers. C'est ainsi que, dans tous les cas, les femmes restent responsables de la gestion de la consommation alimentaire et

(1) cf. "Famille, travail domestique et espace temps des femmes".

de l'entretien courant de la maison. Cette situation est maintenue dans les cas où la famille dispose de deux voitures et que néanmoins l'homme accompagne sa femme. Tout aurait pu amener à penser que cette présence masculine non nécessaire pour la conduite de la voiture serait alors liée de manière manifeste à une prise en charge en commun des courses. Nous avons analysé divers types de situations : chacune de ces situations ne doit, bien sûr, pas être considérée comme exclusive des autres; c'est bien des combinaisons de ces éléments qui sont à l'oeuvre dans les pratiques de chaque famille.

Soit la participation de l'homme est estimée indispensable compte tenu des contraintes de temps; il s'agit toujours dans ces cas-là de femmes qui exercent une activité professionnelle à l'extérieur de la maison. Dans ces cas, le moment propice, pour les femmes qui travaillent 40 heures par semaine, est entre midi et deux heures pour ne pas empiéter sur la fin de la journée et les soins à apporter aux enfants :

"- Vous faites des achats dans des grandes surfaces ?

- On va à Cora, ou bien à Auchan.

- Vous y allez à quel moment ?

- Ben en ce moment, il y a une certaine période de transition. Parce que avant j'y allais le mardi après-midi, enfin après-midi, entre midi et deux heures. A toute allure. Je fais beaucoup de choses comme ça, à toute allure.

- Vous rentriez déjeuner après ?

- Non à ce moment-là, je ne mangeais pas, et je reprenais le travail.

- Et maintenant comment vous faites ?

- Depuis cette année, on essaie de temps en temps d'aller à "Cora", aussi le mardi à l'heure du midi. A ce

moment-là, je commence à remplir le panier et c'est lui qui termine, et qui ramène les provisions à la maison.

- C'est-à-dire, vous y allez ensemble ?
- C'est-à-dire moi, j'y vais, on se retrouve, à telle heure, on va manger au snack et puis moi je repars au travail et lui il continue les achats.
- C'est-à-dire, il continue ?
- Ben, j'ai fait une liste. Puis, et puis, ben si lui voit des choses, il en rajoute ...". (Mme A.D., employée para-médicale, mari enseignant, 3 enfants).

Soit la participation de l'homme est toujours estimée indispensable (quand on travaille à deux, il faut bien s'entr'aider) et dans le même temps, l'homme s'intéresse essentiellement à des achats liés à ses propres activités, lecture, outillage de pêche et de bricolage, achats de matériel pour la maison.

"- Pour les courses, comment vous vous organisez ?

- Même chose, c'est toujours le principe qui sert de principe directeur dans la maison, c'est souvent par grosses fournées, alors en principe quand on peut, on y va à deux et on remplit un ou deux caddies, que ce soit courses alimentaires ou bricolage, ou je ne sais quoi, tout ce que l'on peut noter sur un pense-bête pendant un mois. On va souvent à Auchan, à Cora, c'est dans la région, c'est à Lens 2 ... ça dépend, enfin, on sait ce qu'on va trouver parce qu'on les a déjà tous faits, les grands magasins du coin, en général c'est groupé avec les achats de matériel, bricolage, ça dépend si on va chez Lerou-Merlin qui est à Lens 2, ou si on va à Castorama qui est à Auchan, parce que quand on se déplace pour remplir la voiture, on la remplit". (Mme P., enseignante, mari enseignant).

L'organisation même des grandes surfaces permet de regrouper le déplacement de l'homme et de la femme et une fois sur place chacun effectue de son côté les achats qui lui sont nécessaires.

"Ben, c'est-à-dire que dès qu'on arrive à C., on se sépare. Lui, il a son rayon, moi le mien. Bon on regarde l'heure, il est telle heure, on se donne rendez-vous à telle heure, devant telle caisse. On a pas les mêmes rayons, alors ...". (Mme A.A. ouvrière, mari ouvrier).

Notons enfin un troisième exemple où la femme conduisant, et disposant régulièrement d'une voiture, justifie entre autres la présence de son mari par l'inquiétude qu'il aurait de la savoir seule sur les routes.

"- Pour les courses, comment vous vous organisez ?

- Ben, on y va une fois par semaine, enfin quand mon mari est pas libre, j'y vais toute seule, mais enfin ici en ce moment on allait ensemble parce que il n'aime pas que je conduise quand il fait mauvais temps". (Mme A.E., ouvrière, mari employé).

Remarquons, premièrement, dans les cas où la famille dispose d'une seule voiture et où l'homme et la femme possèdent le permis, en aucun cas, que la femme travaille ou ne travaille pas, elle ne dispose seule de la voiture pour aller faire des courses dans des grandes surfaces. A même niveau de revenu, les femmes ne se rendent seules au supermarché que si elles disposent elles-mêmes d'une voiture. Deuxièmement, dans tous les cas de déplacements en commun de l'homme et de la femme, c'est l'homme qui conduit, à de rares exceptions près.

Ainsi, par-delà les objectifs communs pour l'homme et la femme d'accomplir au plus vite les courses dans un hypermarché où l'homme et la femme trouveront à effectuer des achats qui les concernent chacun en particulier, il convient d'étudier cette présence masculine en

tant qu'élément de la maîtrise masculine dominante de la conduite automobile. Nous reviendrons sur cette analyse dans la conclusion de cette partie. Notons déjà que les femmes conduisent pour se rendre à leur travail et accomplir sur le trajet divers éléments du travail domestique (1). En revanche, se rendre seule dans un lieu rendu anonyme du fait de sa distance avec le domicile ne serait envisageable que dans les classes dominantes.

Plusieurs facteurs apparemment très fortement intriqués seraient à analyser (2). Indiquons que sauf en cas de nécessité et d'occupations impératives (poursuite par exemple d'une formation continue), les hommes restent rarement seuls à la maison en l'absence de leur femme (3). L'activité professionnelle induit nécessairement des séparations dans les occupations du couple et le temps passé ensemble apparaît comme un temps à préserver au maximum. Cependant, si l'on considère la non réciprocité des situations entre les hommes et les femmes (les hommes passant régulièrement un temps plus ou moins important à l'extérieur de leur famille en dehors de l'activité professionnelle), il s'agit, dans une certaine mesure, par des déplacements en commun de contrôler les modalités d'accès à l'espace pour les femmes. Il n'en reste pas moins que cette présence masculine dans les déplacements du travail

(1) Cf. Première partie.

(2) Il faudrait par exemple étudier plus avant la sociabilité selon les classes et s'appuyer sur des recherches qui montreraient en quoi la grande bourgeoisie n'a jamais craint l'anonymat, ni une certaine indépendance au sein même du couple, indépendance dans les relations affectives, indépendance éventuelle vis-à-vis de l'argent, la dépendance étant, en revanche, plus importante à l'intérieur du groupe familial.

(3) Corrélativement lorsque les femmes font seules ces types de déplacements, elles les réalisent en l'absence du domicile des autres membres de la famille.

domestique est ambivalente. Il s'agit pour l'homme d'accompagner sa femme dans un lieu rendu anonyme de par sa distance du domicile. Il s'agit pour la femme en s'appuyant sur l'attribution prioritaire du véhicule à l'homme de l'entraîner à faire des courses avec elle.

Enfin, il nous semble indispensable de souligner que, dans les pratiques en commun d'achats groupés en grande surface, l'importance de la dépense implique d'ordinaire la présence de deux membres du couple. La présence du mari est nécessaire lorsqu'il est le seul à faire régulièrement les chèques, qu'il gère ou non l'ensemble des dépenses courantes de la famille, dans d'autres cas, être ensemble est une nécessité pour ne pas risquer une mise en cause future s'il y avait des comptes à rendre sur l'importance de cette dépense (1). En revanche, les femmes des classes dominantes, du fait même de leur niveau de ressources monétaires, auraient une plus grande souplesse quant à la gestion des consommations courantes. Remarquons que cette plus grande souplesse n'est pas nécessairement la marque d'une plus grande autonomie financière de la femme envers son mari.

Par exemple, Mme A.J. qui dispose d'une somme fixe pour gérer les dépenses courantes de la maison, qui n'effectue aucun achat important sans son mari, multiplie, lorsqu'elle est seule, les déplacements pour réaliser au moindre coût ses achats (2).

(1) La majorité des femmes interrogées à Lens prend en charge seule la gestion du budget pour les dépenses quotidiennes et courantes.

(2) Il a été souvent noté la rigueur dominant les dépenses courantes de la bourgeoisie. Cf. Les descriptions du XIXème siècle sur les relations entre les femmes de la bourgeoisie et leur domestique. Cf. Les différences de prix qui se sont maintenues sur les marchés selon les quartiers jusqu'il y a une vingtaine d'années, dans une ville comme Paris. Les femmes bourgeoises, disposant de plus de temps, semblaient marchander et surveiller davantage les prix.

En définitive, les courses en supermarché donnent lieu à un déplacement commun de l'homme et de la femme mais n'entraînent pas une pratique différente des achats et une nouvelle répartition des tâches. Les éléments caractéristiques de la participation des hommes que nous avons étudiés dans notre précédent rapport de recherche se retrouvent ici dans les mêmes termes. Les hommes ne participent réellement aux courses d'alimentation et d'entretien de la maison qu'en cas de nécessité pour assouplir certaines contraintes de temps et permettre à la femme d'accomplir sans dommage les autres tâches du travail domestique qui ne peuvent pas être reportées. Par ailleurs, comme nous l'avons constaté dans la recherche précédente, dans le cas où l'homme prend en charge seul les courses dans une grande surface, c'est toujours la compétence plus grande qu'il aurait acquise dans ce domaine qui justifie qu'il ait des pratiques sortant de l'ordinaire; cette compétence ne relève pas directement du travail domestique, mais par contre elle est associée à l'exercice d'une profession (la profession de l'homme ou celle de ses parents).

Citons enfin le propos de M. B., exemplaire sur la manière dont le discours peut rendre compte des modalités de rationalisation des pratiques. M. et Mme B. sont

tous deux enseignants à la retraite. M. B. juge les tâches du ménage routinières et peu intéressantes mais il considère toutefois sa participation comme normale. Sa femme ayant toujours travaillé, il n'a jamais été question de ne pas l'aider. Cependant, il y a des travaux, comme la lessive, par exemple, qu'il refuse de faire. En revanche, il effectue régulièrement les courses et il va quelquefois seul faire les achats dans des grandes surfaces. En effet, sa femme qui n'a jamais aimé ce type de magasins, se sent parfois trop fatiguée pour s'y rendre. Cependant, M. B. ne peut pas envisager l'attitude de sa femme et ses réticences à se rendre dans les grandes surfaces dans des termes analogues à son propre refus concernant certaines tâches (lessive, etc.). De fait, M. B. garde l'initiative de faire ou de ne pas faire, parmi l'ensemble des tâches, celles qui lui conviennent. Sa femme manque, selon lui, du sens pratique dont lui-même fait preuve dans ces occasions et elle succombe au bruit et à la tentation, "comme toute femme" dit-il.

"- Et ce qu'on regrette, c'est la disparition des petits commerçants du coin, avec les grandes surfaces. Alors on fait comme tout le monde, on est obligé d'aller en grande surface et comme ma femme n'aime pas alors c'est moi qui me les tape.

- Vous y allez toujours seul ?

- Quelquefois, elle m'accompagne, mais elle ne peut pas supporter l'atmosphère d'une grande surface, y'a le bruit, le monde, l'agitation, la musique qui est forte pour énerver les gens et leur faire acheter n'importe quoi, à n'importe quel prix, sans bien regarder, pour foutre le camp. C'est psychologique mais enfin c'est comme ça.

- Et vous, ça vous gêne moins ?

- Ça me gêne moins, mais voyez, si. Je suis allé dernièrement pour acheter du bricolage. Eh bien, quand je suis fatigué, je supporte moins. Mais on a pas la

même tactique ma femme et moi. Ma femme, c'est une femme, elle erre, tandis que moi je sais que c'est là, tel rayon. Alors là, qu'ils changent le truc de place, alors là, alors là, ça barde. Alors là, je m'adresse au personnel : "Je cherche quelque chose", "dans quel rayon ?", "à quel endroit ?". Je sais le parcours que je vais faire. C'est comme quand je vais faire les courses, je sais par où je vais passer pour perdre le moins de temps possible".

S'il était encore nécessaire de faire ressortir comment l'usage de stéréotype sur la nature féminine traduit la difficulté de cet homme à imaginer une éventuelle réciprocité entre sa femme et lui, nous disposons dans nos entretiens d'un propos terme à terme symétrique d'une femme à l'égard de son mari.

"- Quand vous allez à Carrefour, vous y allez avec votre mari ?

- On va souvent ensemble. Il aime bien venir faire un tour à Carrefour, lui, pour fouiner un petit peu, tout partout. Il est fouineur.

- Vous passez dans les rayons ensemble ?

- Ah non, des fois on se cherche après. Parce que on va chacun de son côté. Même des fois pour mon mari, comme il aime bien retourner un peu tout partout, regardez ce qui se passe, vous savez. Moi, j'aime pas. Bon moi, si je dois aller chercher ça, c'est ça, c'est à tel endroit, et puis c'est tout, moi je m'en vais. Bon, on se cherche l'un l'autre dans le magasin. (Mme N. femme de ménage, mari ouvrier).

Ce dernier exemple illustre les situations couramment rencontrées où l'accompagnement de la femme n'est pas une participation au travail domestique. Les hommes

sont en priorité intéressés par les rayons tels que les livres, le bricolage, le sport, etc.; tout ce qui dans le supermarché ne concerne pas les domaines des achats courants pour la maison. Les déplacements en commun de l'homme et de la femme n'impliquent pas de pratiques identiques parce qu'elles relèvent de déterminations sociales différentes. L'espace-temps des femmes étant caractérisé par la permanence du travail domestique et l'espace-temps des hommes, marqué par l'alternance entre travail professionnel et hors travail professionnel, les pratiques en commun pourraient être interprétées comme une conjonction de ces déterminations.

Au vu des résultats ci-dessus présentés, soit les pratiques de déplacement en commun de l'homme et de la femme vers les grandes surfaces relèvent de manière dominante de l'espace-temps du travail domestique, soit les caractéristiques de ce dernier sont associées à celles de l'espace-temps des hommes. Dans ce cas, les aspects les plus ludiques des activités semblent être prioritaires (1). Cette pré-éminence du travail domestique apparaît renforcée par le choix qui est fait, dans les familles avec des enfants en âge scolaire, de réaliser ces courses, comme d'autres déplacements, lorsque les enfants sont à la maison.

(1) Les achats de matériels de bricolage qui motivent certains des déplacements concernent pour une part une activité liée à la nécessité. Comme nous l'avons déjà souligné, il n'en demeure pas moins que lorsque le mari entreprend d'importants travaux de la maison, ceux-ci se déroulent sur une période plus ou moins longue mais limitée.

Il arrive parfois que les enfants accompagnent leurs parents dans ce type de déplacement. Ce sont, dans la plupart des cas, les enfants les plus jeunes qui devraient être surveillés par les grands-parents ou d'autres personnes s'ils restaient seuls à la maison. C'est d'ailleurs ce que font certaines femmes qui préfèrent pour aller plus vite ne pas être accompagnée d'enfants.

En revanche, lorsque le couple est accompagné de ses enfants, l'objectif des achats est transformé et le déplacement est alors le prétexte plus général d'une "sortie" de la famille. Les achats donnent lieu à un arrêt à la Cafeteria pour prendre "une frite" ou un repas (1). La présence conjointe du père et des enfants impliquerait la prédominance du délassément, caractéristique de l'espace-temps masculin et de l'alternance travail/hors-travail. Dans l'étude du travail domestique, nous avons montré comment les femmes s'efforcent de reporter les tâches "matérielles" au moment où la famille est absente, pour se consacrer davantage en leur présence aux tâches telles que soins et attention aux personnes. Ainsi, le temps passé en famille est prioritairement défini comme un temps de détente et de délassément, caractéristique de l'espace-temps des hommes, même si ce temps reste pour les femmes une partie intégrante du travail domestique. Dans le cas, cité supra p. 85, de Mme A. et M. A., désormais à la retraite, ce sont encore des caractéristiques de l'espace-temps de l'homme qui amènent le déplacement au supermarché à être aussi une distraction. En effet, les contraintes du travail domestique étant devenues plus souples par l'absence d'enfants et l'absence d'horaires de travail professionnel,

(1) Citons l'exception qui confirmerait la règle. Pour Mme W., comparativement aux courses sur le marché, les courses en grande surface représentent une corvée et c'est pour cette raison qu'elle justifie d'exiger que toute sa famille y participe.

ils font ensemble les courses et la femme peut se distraire dans une certaine mesure du travail domestique en se faisant servir au restaurant.

En résumé, les pratiques d'achats en supermarché font prioritairement partie du travail domestique lorsque l'homme et la femme sont ensemble. La femme accomplit au plus vite les achats et l'homme est, avant tout, le conducteur de la voiture et l'acheteur éventuel de produits qui se rapportent directement à ses activités. Dans le même temps, ce sont les caractéristiques socio-professionnelles de l'homme et la priorité qu'il accorde à chacune des occupations de son temps qui déterminent sa participation. En effet, les hommes des classes dominantes ne prennent pas part aux tâches les plus contraignantes du travail domestique. Appartenir à la classe dominante, c'est précisément pouvoir se faire servir par le personnel domestique (1). Les hommes attribuent une valeur d'autant plus grande à leur temps qu'ils s'excluent des tâches du travail domestique pour consacrer leur temps aux activités qui relèvent du niveau le plus élevé de la hiérarchie sociale. C'est sans doute cette absence de disponibilité de temps des hommes pour tout ce qui ne les concerne pas directement dans leur activité de travail ou dans leur activité de délasserement qui, dans une certaine mesure, peut nous permettre d'interpréter l'échec de notre tentative de réaliser des entretiens auprès des hommes appartenant aux catégories socio-professionnelles les plus élevées de notre échantillon.

(1) Cf. Les analyses de Thorstein Veblen : *"La théorie de la classe de loisir"* - Gallimard, 1970.

En revanche, dès que ces achats en supermarché, qui s'écartent de la quotidienneté, sont effectués en compagnie des enfants, les motifs et le sens du déplacement se transforment, il s'agit d'une sortie en famille où devraient dominer les préoccupations de distractions.

Les autres déplacements en commun de la femme et de l'homme

Les autres déplacements que l'homme et la femme réalisent ensemble concernent les achats de vêtements pour l'un ou l'autre et des achats moins fréquents d'équipements pour la maison, appareils électro-ménagers, meubles.

Si un petit nombre de femmes achètent seules la plus grande part de leurs vêtements, en revanche, les hommes qui achètent seuls leurs habits sont extrêmement rares (deux cas dans notre échantillon). La plupart du temps, l'homme et la femme vont ensemble dans les magasins et choisissent ensemble. Dans un seul cas, l'homme, à l'occasion de ses déplacements dans Lens, repère un vêtement qui lui plaît et revient ensuite avec sa femme pour faire les achats.

La présence de la femme est donc estimée comme nécessaire parce que son avis est indispensable. Il faut que le choix lui plaise, mais surtout c'est elle qui a le plus de compétences pour reconnaître la qualité du vêtement et savoir ce qui est seyant. Parfois, le goût de la femme est suffisamment assuré pour qu'elle achète seule ce qui ne nécessite pas d'essayage. Dans quelques cas, le mari n'aime pas traîner en ville et faire du lèche-vitrine, ou le mari a des occupations trop importantes pour perdre du temps dans les magasins; la femme, alors, effectue préalablement une sélection et le couple revient ensemble pour faire l'essayage de l'achat.

"- ... Mon mari, bon je peux pas dire qu'il adore faire les vitrines, alors, je suis obligée d'aller faire mon petit tour un peu, parce que, bon, je lui dis, j'ai vu ça, quelque chose qui me plaisait, on y va, alors là on y va ensemble ...". (Mme C. sans profession, mari agent de maîtrise des Houillères).

Mme A.J. procède également à des choix préalables pour son mari mais aussi pour ses fils âgés de 26 et 23 ans.

"- Ils ont envie de quelque chose de nouveau, alors le samedi, c'est souvent le jour, l'après-midi, quand ils sont disponibles, une heure ou deux, il faut ... Ils aiment avoir mon avis, alors il faut les accompagner ... Des fois, je retiens telle ou telle chose dans un magasin et je leur demande de mettre de côté (...) alors on va ensemble ... vérifier si mon choix était judicieux ...

- Ils n'achètent rien tout seuls ?

- Ah ! Ils n'achètent jamais rien seuls. Il s'avère que mon goût est très, très, très efficace et que ... c'est vrai, j'habille un peu la famille ...

- Et votre mari ?

- Aussi. Il s'en remet à moi ... il s'en remet entièrement à moi. Par contre, pour moi, je l'emmène pour avoir son avis (rire)". (Mme A.J., mari commerçant).

Réciproquement, les femmes demandent l'avis de leur mari, mais elles ne le demandent que lors qu'il s'agit d'un achat impliquant une dépense importante. Il s'agit dans ces cas-là de ne pas se tromper et risquer ensuite des reproches.

"- Vous n'achetez jamais rien seule ?

- *Si quand même, si. Un petit chemisier, mais enfin quand c'est un achat important comme un manteau ... un tailleur ... j'aime avoir son avis parce que la somme est quand même assez importante et ... je ne voudrais pas que ça, que ça lui ... que ça ne lui plaise pas ... (Mme A.J.).*

Si les femmes achètent régulièrement seules tout ce qui se rapporte à l'ensemble de la famille, et n'hésitent pas alors dans leur choix, par contre, il semble plus difficile pour elles d'engager seules des dépenses pour elles-mêmes.

Comme nous l'avons noté à propos des courses en grande surface, l'homme et la femme se déplacent ensemble durant la semaine, en fin de journée, si leurs enfants sont suffisamment grands pour rester seuls à la maison et poursuivre leur travail scolaire, ou durant les horaires scolaires si leurs horaires de travail le permettent.

"- Comment vous vous organisez pour les achats de vêtements ?

- *Ben ça se renouvelle quand même pas toutes les semaines, donc, disons qu'on descend pour un but bien précis. Si on a des achats à faire et puis on peut faire quelques courses. Parce qu'il y a le problème des enfants aussi. Il s'agit pas de passer tout son temps, faut être rentré aussi pour les enfants. Donc, on essaye de grouper quand même durant le temps où les enfants sont en classe et on les récupère. Si on doit faire des achats à Lens pour un vêtement, on essaye d'y aller pour trois heures pour reprendre Caroline à 5 heures, de façon de ne pas faire des allers et venues, il y a quand même 5 km pour descendre en ville d'ici". (Mme R. coiffeuse, mari enseignant, 2 filles, 7 et 14 ans).*

En revanche lorsque les enfants sont plus jeunes, ces courses sont reportées en fin de semaine en leur compagnie. Dans d'autres cas, elles sont regroupées pour toute la famille en dehors des périodes scolaires. Selon que l'homme apprécie ou non de faire du lèche-vitrine, les courses ensemble sont aussi l'occasion d'une promenade en famille le samedi.

"- Et vous allez ensemble faire les achats ?

- *Oui, oui. Toujours, c'est-à-dire que quand on y va, on y va toujours le samedi. Le samedi après-midi, ma fille est là, mon mari il est libre, moi je suis libre, alors on va faire les courses ensemble. Disons que ça nous fait une promenade en même temps, ça nous détend, parce qu'on part à pied, c'est en ville, alors c'est pas loin, on part à pied".* (Mme A.B. employée de bureau, mari employé de bureau).

Ainsi, les déplacements pour les achats de vêtements, comme pour les courses en supermarché, sont d'autant plus circonscrits à l'espace-temps du travail domestique que l'homme estime que sa participation doit être réduite au minimum. Au contraire, lorsqu'il aime accompagner sa femme dans les magasins, ils font alors seuls ou en famille du lèche-vitrine, et cette activité nécessaire à l'exercice du travail domestique devient en compagnie du mari l'occasion d'une "sortie" en ville.

Par exemple, M. B. développe comment il apprécie d'accompagner sa femme voir des boutiques, mais il estime qu'en retour, sa femme n'apprécie pas assez les stands qui l'intéressent plus particulièrement. Nous retrouvons les aspects que nous avons souligné antérieurement sur la distinction qui est souvent faite entre des domaines masculins et féminins des achats.

"- Ma femme aimait bien avant que j'aïlle avec elle faire des achats, pour faire du lèche-vitrine, parce que ça me plaît de faire du lèche-vitrine. Ah oui, ça me plaît, une belle vitrine. Quand on va à Paris, on fait du lèche-vitrine, elle est contente, parce que elle sait que j'y vais. Oui à la Foire de Lille, c'est pareil, mais quand même, voyez-vous, il y a moins de tolérance chez la femme que chez l'homme. Moi je regarde avec intérêt des choses féminines mais si j'arrive à des machines-outils, ou à des outils tout ça, elle regarde plus. Et puis, j'ai pas le temps d'approfondir, quelquefois, je voudrais bien approfondir, ne serait-ce qu'une démonstration, parce que j'aime bien toujours voir quelqu'un travailler".
(M. B. enseignant à la retraite).

Le caractère distrayant des courses en commun est modulé selon les classes par l'importance de la distance entre le lieu d'habitation et le lieu de réalisation de ces achats. Les familles appartenant au sommet de la hiérarchie sociale parcourent les distances les plus grandes. Ils vont régulièrement à Lille et à Paris, plusieurs fois par an.

Par contre, Mme et M. A.A. ont le projet d'aller à Paris pour faire des achats dans un magasin de vêtements réputé très bon marché et les distractions escomptées entre camarades sans les enfants sont une part importante du projet.

"- ... C'est surtout une journée de détente, bon, on va se retrouver entre amis, on sort quelquefois ensemble, bon les maris se connaissent puisqu'on a l'habitude de sortir ensemble. Dans le train ... ça va être une détente entre camarades comme ça, l'après-midi on va faire nos courses, puisque tous on va pour s'habiller, quoi. On va faire les courses, et puis le soir, on verra ...". (Mme A.A. ouvrière, mari ouvrier, 1 enfant, 6 ans).

Les déplacements pour les achats de meubles ou d'équipement électro-ménager constituent un dernier genre de déplacements réalisés en commun par l'homme et la femme, et ceci dans tous les cas que nous avons étudiés, à l'exception de M. O. Mme O. aime se rendre chez les antiquaires de la région. Elle y va seule et achète seule le plus souvent.

"- Lorsque vous avez des achats relativement importants, des meubles par exemple, est-ce que vous faites des projets ? Est-ce que vous regardez à l'avance, je veux dire, vous faites le tour des magasins ?

- Au point de vue meubles ?

- Oui. Meubles ou autre chose ?

- Non parce qu'en meuble, j'aime beaucoup les antiquaires, alors j'ai de toute façon maintenant, il y a quand même seize ans qu'on est mariés, on a quand même tout ce qu'il nous faut. J'ai toujours, j'ai meublé comme ça, un petit peu à la fois, un par un donc. J'ai jamais été dans des magasins de meubles finalement pour choisir des meubles, c'est vrai, j'avais jamais réfléchi à ça mais c'est vrai.

- Et quand vous avez trouvé quelque chose qui vous plaît, c'est vous qui décidez vous-même ?

- Pratiquement oui. Parce que mon mari n'a pas le temps, souvent les antiquaires sont pas forcément à Lens, donc il a pas le temps de venir, de voir. Je vous dirais qu'il me fait confiance, donc je choisis".

Remarquons que ces achats récents de meubles ne composent pas le mobilier de base de la maison. On peut supposer que pour les achats les plus importants, la décision a été prise après en avoir discuté avec le mari.

Etant donné l'importance de la dépense et la place que l'équipement occupera ensuite dans l'organisation de la vie familiale, la décision de l'achat est toujours prise ensemble, après une période de choix plus ou moins longue. A l'occasion du renouvellement d'un équipement, les ménages effectuent souvent un nombre important de déplacements. Il s'agit de se renseigner au maximum avant de procéder à l'achat. Ces déplacements jugés indispensables pour procéder à la sélection la meilleure, semblent s'écarter des contraintes habituelles de l'espace-temps du travail domestique. Il s'agit toujours de prendre son temps pour ne pas être déçu de son choix.

"- Bon ben là, on va ensemble, hein, quand on achète quelque chose pour la maison; on décide : on va acheter telle chose. Alors on commence à faire tous les magasins, on demande toutes les revues ... Par exemple, pour le lave-vaisselle, on a fait tous les magasins, toutes les revues d'art ménager du coin".

(Mme A.A. ouvrière, mari ouvrier).

Mme L. insiste sur le plaisir que l'idée de ces achats lui procure. Ils sont, en effet, l'occasion de déplacements sortant de l'ordinaire, par leur fréquence (l'achat d'un meuble reste un moment exceptionnel pour la famille), par la distance (on sillonne couramment tous les environs pour ce type d'achat).

"- Quand on décide une grosse pièce, par exemple, quand on a acheté la salle à manger, on a fait presque tous les marchands de meubles de la ville, puis de la région.

- Quand vous dites les environs, c'est quoi ?

- La salle à manger, on l'a achetée à M.B.; par exemple. Quand on a acheté le salon, bon c'est vieux, il y a quinze ans, on l'a acheté à L. On achète où vraiment ça nous plaît quoi.

- Vous faites des sorties exprès pour cet achat ?
- *Oui, oh oui. Exprès. Détendus, avec rien que ça à faire. Moi j'adore acheter de grosses pièces. Alors je veux, je veux mon temps aussi".* (Mme L. sans profession, mari employé des Houillères).

En revanche, Mme H. juge préférable de s'adresser régulièrement au même fournisseur. La dépense peut se trouver supérieure, mais la qualité du service après-vente qu'elle estime trouver en étant une cliente régulière, compense largement la différence des prix.

En conclusion, les déplacements en commun de l'homme et de la femme font d'autant plus partie du travail domestique que leur fréquence est régulière et qu'ils sont des éléments ordinaires de l'organisation familiale. Dans ces cas, l'homme accompagne la femme lorsque les achats le concernent en partie ou en totalité, lorsque l'organisation du travail nécessite de palier à certaines contraintes de temps, lorsqu'il est le seul à conduire. Dans les cas de déplacements moins fréquents et sortant de l'ordinaire, l'homme et la femme les font presque toujours ensemble. Ces pratiques s'écartent de la quotidienneté du travail domestique et représentent un temps marqué par la primauté de certains des aspects de l'espace-temps des hommes. Il s'agit de prendre son temps et, d'une certaine manière, ces déplacements prennent aussi le sens d'une distraction.

C H A P I T R E IIILA MOBILITE DES HOMMES DANS LES RELATIONSAVEC L'ENSEMBLE DU GROUPE FAMILIAL

Dans notre recherche "*Famille, travail domestique et espace-temps des femmes*", l'étude de la mobilité des femmes en relation avec le travail domestique nous a permis de mettre en évidence que l'aire d'exercice de ce dernier inclut une part importante de circulation de travail domestique entre les femmes de la famille étendue. Nous avons montré, à partir de ces échanges au sein de la famille, qu'il existe une relative interchangeabilité des femmes au service d'une même famille et qu'ainsi nous pouvions affirmer que c'est le groupe des femmes en tant que tel qui est affecté au travail domestique à l'exclusion du groupe des hommes.

Dans ce chapitre, nous allons analyser la place des hommes au sein de cette circulation de travail domestique. Comme dans l'étude précédente au sein de la famille conjugale, elle est apparemment double : il s'agit d'une part, de l'analyse de la présence masculine dans la plupart des déplacements réalisés en automobile, et d'autre part, il s'agit de la participation même des hommes au travail domestique.

A partir d'une étude centrée sur les pratiques du travail domestique, nous ne faisons qu'amorcer l'analyse des relations des hommes avec l'ensemble du groupe familial. En effet, comme nous l'avons rappelé, l'espace et le temps des femmes restent déterminés au sein de l'ensemble des relations familiales pour l'exercice du travail domestique. En revanche, comme nous l'avons signalé, l'espace et le temps des hommes se caractérisent par l'alternance travail - hors travail professionnel et par des formes réduites de participation au travail domestique au sein de la famille. En ce sens, l'ensemble des caractéristiques des relations que les hommes établissent au sein du groupe familial ne saurait être appréhendé à partir du seul travail domestique. Nous avons été amenées à étudier d'autres services que les hommes rendent à la famille, en liaison directe avec leurs propres activités telles que le bricolage, le jardinage ou autres.

Les sorties en famille

Au cours de l'analyse des déplacements du travail domestique réalisés en couple, nous avons signalé que dès que les enfants étaient présents, la nature du déplacement pouvait se trouver transformée. Il ne s'agit plus uniquement de déplacement du travail domestique, mais d'une sortie de la famille où les courses sont aussi l'occasion d'un repas à l'extérieur de l'espace familial, restaurant, cafétéria. Nous avons souligné qu'il y a alors conjonction d'une part des caractéristiques du travail domestique, contraintes de temps et d'espace des achats, mais aussi attention aux personnes et soins aux enfants, et d'autre part, des caractéristiques de l'espace-temps des hommes marqué par l'extériorité d'un temps et d'un espace hors des contraintes professionnelles induisant une priorité au délasserement. Dans cette perspective, ces caractéristiques peuvent être dominantes et les déplacements sont

avant tout une sortie pour l'ensemble de la famille. Dans notre échantillon, la priorité des occasions de sortie est donnée aux relations au sein de la famille. Ces résultats considérés par les personnes interrogées comme une spécificité régionale, correspondent aux résultats obtenus par d'autres recherches (1). Les visites entre amis ne sont fréquentes que pour un nombre réduit de familles. Il s'agit soit de relations entre collègues de travail, soit de maintien de relations de longue date, liées à l'enfance ou aux études supérieures. Dans le premier cas, les visites réciproques donnent lieu à des trajets de plus courtes distances dans les environs immédiats de l'agglomération de Lens. En revanche, les autres visites peuvent être l'occasion de déplacements plus importants et d'éventuels séjours de plus d'une journée. Les sorties se font prioritairement en famille, parents-enfants. Dans notre échantillon, il est rare que les parents envisagent de sortir sans les enfants, et ceci est encore renforcé lorsque la femme travaille.

"- Est-ce que vous aimez sortir ?

- Non, c'est-à-dire, ça dépend. Le dimanche après-midi, on aime bien, quelquefois, on va faire un tour au restaurant l'après-midi, on va faire un tour dans un parc, on prend l'air un peu, mais disons qu'on a toujours un principe. On n'y va pas sans l'enfant. On la

(1) Agnès PITROU : "Vivre sans famille ? - Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui" - Privat, 1978. Notons que la presque totalité de notre échantillon est constitué de personnes nées dans la région et en ce sens, les données sont différentes des statistiques nationales. En liaison avec la récession économique de la région entre les deux derniers recensements, la ville de Lens est la seule de cette importance, dont le nombre d'habitants ait diminué.

voit pas tout le temps pendant la semaine, alors on préfère ne pas sortir le samedi soir, pour rester avec elle, surtout, enfin ça c'est la réflexion de mon mari "si on la voit pas de toute la semaine, alors si il faut encore l'amener le samedi soir chez ta mère, pour sortir", il dit, "c'est plus une vie" ... Je dis sortir, c'est plutôt ... on préfère sortir pour s'oxygéner un petit peu". (Mme A.B. employée de bureau, mari employé de bureau, une fille 9 ans).

Les sorties sont donc en priorité des promenades ensemble en fin de semaine, dans les environs immédiats ou quelquefois, plus loin, au bord d'une rivière ou au bord de mer. Remarquons la permanence d'activités distinctes entre l'homme et la femme. La femme poursuit des activités liées au travail domestique.

"- Alors l'été, on sort, hein. On va sur l'herbe, on a un papa qui est pêcheur. Comme il a tous ses après-midis, bon et ben à ce moment-là je prends un canevas, un tricot, elles jouent dans l'herbe, on aime bien être dehors, on aime bien ! D'autant plus qu'on habite une ZUP, qu'on se sent toujours tellement enfermé". (Mme J. sans profession, mari facteur, 2 filles 7 et 5 ans).

En deuxième lieu, les sorties se font prioritairement au sein du groupe familial; les visites aux parents, les visites entre frères et soeurs. Les déplacements du couple et des enfants vers les grands-parents sont provoqués par les visites dominicales. Ces visites s'effectuent souvent selon un rythme fixe, tous les dimanches, un dimanche sur deux. L'alternance est souvent respectée, parents et enfants se déplaçant chacun à son tour. Un tiers des couples parentaux est sans voiture. Dans ce cas, le dimanche ou le samedi, c'est l'homme qui assure la fonction de chauffeur, il ira donc chercher les parents sans

voiture et les mères veuves dont aucune ne conduit.

Dans certains cas, l'alternance n'est pas toujours reconduite. Il s'agit des cas où la femme est amenée durant la semaine à faire régulièrement appel à sa mère ou belle-mère pour une partie du travail domestique, garde des enfants les plus jeunes durant les horaires de travail. Le repas en famille le samedi ou le dimanche représente pour une part la contrepartie des services demandés. Mme A.B. dépose sa fille tous les matins chez sa mère qui habite à proximité de son lieu de travail; à midi, elle revient déjeuner chez sa mère qui prend donc soin de la fillette durant toute la journée en dehors des heures de classes.

"- Vous avez l'occasion de demander des services à votre mère ?

- Je vous dis, à part manger à midi, j'essaie le moins possible de l'importuner.
- Et pour ces services, vous vous arrangez pour lui rendre quelque chose ?
- C'est-à-dire je lui donne quelque chose tous les mois pour la payer. Je l'invite assez souvent le dimanche, et aussi, on fait toujours des beaux cadeaux : pour la fête des mères, pour son anniversaire, disons pour Noël, elle n'est pas oubliée".

Lorsque l'ensemble de leur temps hors travail professionnel n'est pas entièrement consacré à la famille, les hommes différencient ce temps familial de leurs activités, hors famille. Ces dernières représentent un temps de distraction, de décompression indispensable par rapport au travail et à la famille.

"- Souvent le dimanche, on récupère, vous savez les parents, et la journée, disons où on s'échappe un peu de la vie, c'est le samedi". (M. F. cadre moyen, femme employée de bureau).

M. F. va régulièrement le mercredi et quelquefois le samedi rejoindre des copains, ils discutent ensemble et font des parties de cartes.

Les échanges de services par les hommes au sein de la famille étendue

Dans la première partie du travail, nous avons analysé les échanges de travail domestique entre les femmes du groupe familial. La circulation du travail domestique induit des relations entre les hommes et les autres femmes de la famille. Dans l'analyse des relations entre mères et filles, nous avons souligné que l'absence d'échange pouvait être considérée comme un indicateur de relations détériorées. Ce sont les mêmes aspects que nous trouvons dans les témoignages des hommes à propos de leur mère ou de leur belle-mère en particulier dans le cas d'une cohabitation forcée du fait de l'absence ou de la maladie de la femme.

La circulation du travail domestique comporte un certain nombre de déplacements. Ceux-ci sont en priorité le fait des femmes entre elles, celles qui ne disposent pas de permis se rendent souvent à pied auprès de leur mère. Celles qui sont motorisées ne font appel à leur mari qu'en cas de nécessité. Nous retrouvons les termes dominants de la participation des hommes au travail domestique : ils prennent en charge une tâche pour remédier aux contraintes de temps et permettre à leur femme d'accomplir les tâches les plus urgentes.

Par exemple, les deux parents de Mme et M. P., la mère de Mme F., viennent régulièrement au domicile respectif de leur fille pour garder les enfants ou faire quelques heures de ménage. Mme P. et Mme F. disposent l'une et l'autre d'une voiture, ainsi, le soir, c'est indifféremment l'homme ou la femme qui reconduit les parents. Cependant, dans l'un et l'autre cas, les maris précisent qu'ils le font lorsque leur femme est occupée à d'autres tâches.

Les hommes font peu d'arrêts sur leur trajet domicile-travail. Les relations avec la famille apparaissent le seul motif régulier d'arrêt, lorsque le trajet le permet. Lorsque les femmes ne conduisent pas, c'est l'homme qui assure le transport de personnes. Ils accompagnent les parents de leur femme ou les leurs pour les courses et ils effectuent seuls des déplacements pour leur propre mère. Lorsque celle-ci est souffrante, ou du fait de l'âge, il devient normal de la soulager pour un certain nombre de tâches. Mais, contrairement aux femmes, ces déplacements des hommes au domicile de leurs parents ne donnent jamais lieu de leur part à une prise en charge du travail domestique. En revanche, la situation inverse est possible. Mme K. quitte la maison à 11 h, son mari prend deux semaines sur trois ses repas chez sa mère, soit à midi, soit à 18 h.

Les hommes rendent des services à leur famille et à celle de leur femme dans des domaines extérieurs au travail domestique, se rapportant à leur propre activité. En effet, les hommes sont réputés compétents dans des domaines qui peuvent être liés soit à leur activité professionnelle, soit aux activités de bricolage ou de jardinage qu'ils ont à l'extérieur de leur travail. Il apparaît ainsi une spécialisation dans un certain nombre de domaines, dont la réputation s'étend à l'ensemble du groupe familial. On pourrait dire que la compétence est reconnue

par l'étendue de la réputation. Ce sont des services rendus selon cette compétence auprès des parents, mais aussi auprès des frères, des soeurs, et de l'ensemble des collatéraux. Cette compétence peut amener les hommes à rendre des services bien au-delà du cercle familial, amis, voisins, collègues.

Les relations d'échanges reposent nécessairement sur la réciprocité. Lorsque cette dernière apparaît insuffisante, les services rendus perdent leur sens et tendent à être réduits.

Par exemple, M. F. insiste largement au cours de l'entretien sur le peu de services qu'il peut attendre de sa famille. Lui-même s'intéresse aux voitures et entreprend toutes les réparations de ses voitures mais aussi celles de la famille et des amis. Il différencie nettement les échanges qu'il estime sans réciprocité, des échanges où la réciprocité est importante.

"- Pour les voitures, vous aidez les gens de votre famille ?

- Je ne fais que ça. Ça va diminuer l'année prochaine, ça va diminuer sérieusement parce que quand ils ont un problème, généralement ça se termine ici, ils ne se rendent pas compte du travail ... c'était la famille, mais maintenant ça va être réduit. Parce que ... On donne facilement 300 000 F au garagiste pour repeindre une voiture, et il faudrait le faire gratuitement. Tout juste s'il faudrait pas payer la peinture en plus".

Et, plus loin, à propos d'une réparation apparemment très longue de la voiture d'un copain, M. F. précise.

"- Bon, une fois, j'ai fait les freins d'un camarade, il m'a amené sa voiture, ce qu'il m'avait pas dit, c'est

qu'il avait été chez un garagiste qui avait refusé de le faire. Il m'avait pas dit que sa voiture c'était un cas désespéré. Il est pas indifférent comme garçon, j'ai mis huit jours, c'est du temps que je prends sur la maison. Il a fallu tirer des plans sur la comète pour faire tourner cette voiture. Enfin, lui, il est venu m'aider, il y a une dizaine de jours, on a fait une petite soirée, il est venu installer l'asono, tout ça".

Ces échanges de services se font au sein du groupe des hommes. Comparativement à l'analyse que nous avons faite de la circulation du travail domestique, ce n'est pas possible de dégager une relation privilégiée au sein du groupe familial. L'homme peut se faire aider, indifféremment de son père, beau-père, frères et beaux-frères.

Remarquons qu'il existe des cas où la réciprocité des échanges entre hommes n'est pas attendue : c'est dans la relation unique du père à ses propres enfants. Lorsqu'il s'agit de travaux que le père effectue pour sa fille, nous le verrons plus loin, compte tenu de la nature des travaux de bricolage, la non participation de l'homme de la maison peut être plus ou moins vécue comme anormale.

En revanche, dans toutes les familles où nous avons mis en évidence un échange de services important de travail domestique de la mère à la fille, le gendre participe aux travaux de bricolage au domicile de sa belle-mère. Il aide son beau-père pour les travaux d'entretien de la maison, pour les travaux de jardinage. L'étude des relations d'échange liées aux activités de l'homme met en évidence certains aspects qu'il s'agirait de développer davantage. L'insistance que nous avons montrée, sur la nécessité d'une réciprocité des échanges, nous paraît liée à la nature de ces activités. Comparativement aux

tâches du travail domestique, les activités de bricolage ne sont pas cumulables. Lorsqu'une femme prend en charge la garde d'un enfant, par exemple, l'ensemble de ses autres activités n'est pas mis en cause. En revanche, le temps passé à la réparation d'une voiture, à des travaux de peinture, est un temps pris sur d'autres activités, repos, etc. D'autre part, cette réciprocité est liée à la nécessité de faire appel à d'autres personnes pour un certain nombre de travaux. L'aide entre les hommes n'est pas équivalente à celle qui existe entre les femmes. Il s'agit entre hommes davantage de coopérer pour réaliser au mieux une tâche, une aide pour la transmission d'un savoir-faire, un coup de main indispensable. Il ne s'agit pas de se faire remplacer, sauf en cas d'extrême nécessité, cas de force majeure, maladie ou absence. C'est dans ces termes qu'il faut comprendre la difficulté avec laquelle cette femme a vécue, pendant un temps, la non coopération de son mari aux travaux nécessaires à la réalisation de sa maison.

"- Alors, donc, il est prof de travaux manuels et techniques ... Alors maintenant, il est fortiche. Il fait un tas de choses, écoutez, des tiroirs, des placards; vraiment c'est formidable. Lui qui ne savait pas planter un clou ... c'est vrai qu'il n'était pas manuel, alors j'en ai souffert au début de mon mariage ... parce que mon père est un mineur, hein, et a toujours tout fait dans la maison ... c'est lui qui a fait notre maison ... il sait tout faire ... alors j'en ai souffert, parce que mon mari, j'avais obligation envers mon père, alors maintenant, mon mari, on a de moins en moins besoin de mes parents". (Mme S. sans profession, mari enseignant).

En somme, lorsque les déplacements liés au travail domestique sont réalisés avec l'ensemble de la famille, la priorité est le plus souvent donnée aux distractions; les femmes poursuivent les activités du travail domestique tout en donnant la priorité au temps vécu avec la famille et aux distractions que peuvent procurer un déplacement qui est aussi une promenade.

La fin de semaine, qui représente pour les hommes le temps hors travail professionnel, est réservée aux activités familiales de la famille conjugale et aux visites à l'ensemble du groupe familial. Ces visites sont, dans certains cas, une contrepartie des échanges de services liés au travail domestique qui ont pu exister durant la semaine. Mais les hommes, également, participent d'une manière importante aux échanges de services au sein de la famille. En premier lieu, lorsqu'ils sont les seuls dans le groupe familial le plus proche à disposer d'une voiture, ils assurent régulièrement en fin de semaine, mais aussi durant la semaine tous les déplacements de personnes liés aux visites au sein de la famille et aux échanges du travail domestique.

Mais les hommes participent à la circulation des échanges au sein de la famille par des activités propres. Ces dernières sont liées soit à des compétences spécialisées acquises au sein du travail professionnel, soit à leurs activités de bricolage. Les échanges, les plus fréquents, se rapportent aux activités de bricolage nécessitant souvent la présence de plusieurs personnes : les hommes s'adressent en priorité aux autres membres masculins de la famille quand ils ont besoin d'un coup de main.

C H A P I T R E IV

LA MAÎTRISE DE LA CONDUITE AUTOMOBILE

Nous n'analyserons pas ici en profondeur les différences de comportements, et d'accès à la maîtrise de la conduite, entre hommes et femmes, ceci n'entre pas dans l'objet de cette recherche. Nous ne pouvons, cependant, laisser de côté cet aspect des pratiques hommes/femmes et, sans tenter de définir "l'ordre du masculin" ou "l'ordre du féminin" qui ne sont pas notre propos, nous décrivons succinctement les variantes et les tendances rencontrées au cours des entretiens et rendons compte du discours des uns et des autres à ce propos.

Si tous les hommes de notre échantillon conduisent, à moins de circonstances très particulières (maladie grave entraînant une incapacité à la conduite), toutes les femmes ne conduisent pas. Celles qui ont le permis de conduire sont cependant une majorité à Lens (en milieu rural, nous avons rencontré autant de femmes conduisant que de femmes ne conduisant pas mais les femmes jeunes tendent de plus en plus à acquérir le permis).

Ceci dit, nous avons pu recueillir le discours de femmes expliquant pourquoi elles ne conduisaient pas et ne conduiraient pas, nous n'avons pas rencontré l'équivalent chez les hommes.

La maîtrise de la conduite

Les situations les plus nettes sont celles où les femmes ne conduisent pas. Elles se déplacent alors à pied, en bus, etc. ou en voiture, leur mari étant bien entendu au volant. La question demeure : pourquoi ne conduisent-elles pas ? Certaines ont le projet de passer le permis de conduire, cette accession à la conduite est

alors justifiée par des nécessités : conduire les enfants, faire les courses, ... généralement d'ordre domestique.

"- Je l'ai passé à 18 ans (le permis de conduire). J'ai eu le code, j'ai pas eu la conduite, j'ai dit "je le passerai plus jamais". Maintenant, je m'en mords les doigts. Je le repasserais bien, mais ... je crois que ça coûte un petit peu cher, maintenant, c'est 56 francs de l'heure. Alors je ... disons qu'on est en train de mettre un petit pécule de côté, on essaye de sortir de l'H.L.M. ...".

L'accession à la conduite de la femme paraîtrait utile mais elle est tout de même un luxe. Ou bien :

"- Non, non, j'ai trop peur (rire), j'ai toujours peur, mon mari va toujours trop vite ... sans savoir conduire, je freine tout le temps ...".

Mme A.G. a peur, parce que son mari "va toujours trop vite". Une certaine logique voudrait qu'elle maîtrise la conduite, pour remplacer son mari au volant, pour ne plus avoir peur. Ce n'est pas le cas, l'enjeu ne se situe pas dans ce type de logique.

Mme L. a passé le permis de conduire, mais elle ne conduit pas.

"- Et vous avez le permis ?

- J'ai le permis, mais je ne conduis plus.

- Et depuis quand vous avez le permis ?

- Oh, ça fait dix, douze, quatorze, quinze ans.

- Et à quelle occasion vous conduisez ?

- Ben, je conduis jamais. J'ai conduit au début et puis

après j'ai arrêté. Ben, ça fait donc quinze ans, parce que j'ai arrêté après la naissance du premier, il y a quinze ans aujourd'hui.

- Parce que ... ?

- *J'ai eu peur, voyez, alors j'ai plus voulu. Tout le monde me dit que j'ai tort, bien sûr ... (rire)".*

Si les comportements des femmes par rapport à la conduite traduisent l'absence de maîtrise de la mobilité, ils impliquent également que les femmes "choisissent" ou "refusent" de conduire (le choix étant tout relatif ...) alors que les hommes assument la conduite comme une évidence.

Lorsque les femmes pratiquent la conduite, c'est, nous l'avons vu plus haut, leur mari qui conduit le plus souvent quand homme et femme sont présents dans la voiture.

"- C'est votre mari qui conduit quand vous allez faire les courses ?

- *Ah oui, toujours, toujours, même quand on va en vacances. En principe, je ne prends jamais la voiture même pendant le mois de vacances. Pas parce qu'il ne veut pas, mais enfin il ..., bon parce que moi je lui ai dit plusieurs fois, bon donne-moi un peu la voiture, il est pas fatigué, il supporte les très longues routes. Et il me dit toujours non, je sais pas si c'est un manque de confiance, non, non, mais il dit toujours que s'il arrivait un pépin, il se le reprocherait. C'est ce qu'il me répond. Et moi, je veut dire que je roule très bien, mais enfin je peux pas dire que j'adore la voiture. Je préfère regarder le paysage, alors ça va très bien, alors je préfère regarder les maisons, tout ce qu'il y a sur la route,*

alors à partir du moment que je lui demande pas, vous savez, ça ne me dérange pas qu'il conduise pendant toutes les vacances. Mais là vraiment, je prends la voiture parce que je ne peux pas faire autrement ici, c'est pas un plaisir".

Mme C. rend exactement compte du discours de son mari. Celui-ci dit :

"- Je donne jamais le volant ... c'est pas parce que j'ai pas confiance, s'il arrivait quoi que ce soit, je pourrais toujours me le reprocher".

Lorsqu'elle est seule, Mme C. effectue couramment des trajets en voiture, va chercher ses enfants, fait des courses ... Si elle fait un trajet un peu long, son mari téléphone pour savoir si elle est bien arrivée, il est anxieux. Il "est" la sécurité. Il "fait confiance à sa femme, mais ...".

M. et Mme A.H. étaient commerçants. Elle conduisait leur camion lorsqu'ils travaillent ensemble. Pourtant :

"- Et vous avez le permis de conduire ?

- Oh oui, j'ai conduit un camion sur les allées de marché, pendant je ne sais pas combien d'années, alors là oui, mais vous savez j'ai perdu l'habitude de rouler hein, alors on a une R20 là, je la prends, mais je ne suis plus aussi assurée qu'avant, vous savez, j'ai perdu l'habitude (...). On perd de son assurance vous savez, à ne pas rouler.

...

- Je demande à mon mari de m'accompagner mais s'il le fallait je la prendrais hein.

- Oui ?

- Oui, mon mari a toujours peur de me la donner, maintenant, c'est parfaitement ridicule, parce que, écoutez quand je conduisais le camion, il était assis à côté de moi puis il lisait le journal pendant que je conduisais alors, pour vous dire que j'avais l'habitude ...".

Mme A.H. conduisait lorsque c'était nécessaire, avec la retraite, elle a perdu la maîtrise de la conduite.

Mme B. dit :

"- ... mon mari conduit toute la route, euh ... il aime bien conduire. Alors, euh ... il aime pas beaucoup que je conduise. Et quand je suis seule dans la voiture, bien sûr, c'est moi qui conduis (rire) mais ...".

Et Mme A.E. :

"- Quand vous roulez avec votre mari, vous conduisez ?
- Oh, c'est souvent lui qui conduit, hein, quand euh, moi je conduis parce que je, c'est mon mari qui m'a fait apprendre à conduire, hein. Mais je ne conduis pas car, euh ... disons par goût. J'adore ma voiture parce que celle-là, bon ben, je la conduis mieux que la précédente. Elle est facile à manier, tout ça. Mais disons que je ne suis pas une personne à m'en aller faire des kilomètres et des kilomètres pour le plaisir de conduire. Je ne la prends que par nécessité. Bon ben, quand mon mari est là, je ne demande pas mieux qu'il prenne le volant".

Lorsque la femme conduit, pendant les déplacements du couple, cette pratique est, à tout coup, justifiée par rapport à une circonstance particulière. La femme est malade en voiture.

"- Et quand vous faites des déplacements, comme ça, avec votre mari, qui est-ce qui conduit ?

- Une fois sur deux, c'est lui, une fois sur deux, c'est moi, parce que je suis malade en voiture, alors quand je conduis, je ne suis jamais malade, donc si je suis bien, je reste à côté, si je sens que ça commence à tourner, je prends le volant (rire), c'est uniquement la raison pour laquelle je conduis quand mon mari est là. Parce que quand je commence à avoir mal au cœur, c'est pas agréable". (Mme O.).

Le mari a une incapacité quelconque à conduire.

"- Et quand vous vous déplacez en voiture avec votre mari, qui est-ce qui conduit ?"

- C'est lui.

- Toujours ?

- Oui, parce que j'aime pas conduire. A part quand il a bu un coup, quoi ... enfin un coup, entendons-nous, même s'il est pas ivre, m'enfin, pour les contrôles (...). Mais c'est extrêmement rare, j'aime pas conduire ... Si, ou bien je conduis quand j'ai besoin de la voiture, mais en général je l'ai pas parce que mon mari travaille à 9 km alors il a besoin de la voiture. Moi, j'ai souvent des collègues qui me reconduisent ou bien qui me reprennent alors j'ai pas besoin de la voiture. Et puis j'aime autant aller à pied, je trouve que ça me détend ... puis même quand on sort, c'est toujours lui qui l'a, enfin c'est toujours lui qui conduit". (Mme V.).

"- ... Quand on était jeunes, on a passé notre permis ensemble, c'est à celui qui aurait aimé conduire; maintenant, c'est à celui qui ne voudra pas conduire, on

préfère se faire conduire; mais quand il y a beau temps et visibilité, c'est mon mari; mais comme mon mari ne voit plus très bien de loin, et puis j'ai moins confiance en lui maintenant parce que ... quand il y a du brouillard ou tout ça, c'est moi; et souvent dans les grandes villes c'est moi; c'est moi qui conduis quand il y a de la neige, quand il y a du mauvais temps, parce que je vois mieux que lui ... Mais quand je peux ... quand il faut beau ou quand il y a beau temps, quand il n'y a pas de problème, c'est mon mari qui conduit, la nuit c'est moi qui conduis parce qu'il ne voit pas bien les distances". (Mme S.).

Mme A.A. a peur, parce que son mari conduit trop vite, trop "sec".

"- Et quand vous y allez, qui c'est qui conduit ? (départ en week-end)

- Ca dépend. Très souvent, c'est moi. Parce que mon mari conduit très brute, heu très vite, alors je suis crispée tout le long de la route, alors si je veux y aller tranquille, je conduis. Bon, mais bien souvent, si il a été du matin, il s'est quand même levé à trois heures, trois heures et demie, bon ben on part à six heures, quand je suis rentrée, et il est quand même fatigué, depuis trois heures et demie, alors il dort tout le long de la route, lui".

M. A.A. dit d'ailleurs que sa femme conduit "mieux que lui", ce qu'elle n'a pas formulé ainsi. Il précise que s'il faut effectuer rapidement un long trajet, c'est lui qui conduit.

"- Elle conduit ... elle est beaucoup plus souple, elle conduit mieux. Disons que je ne prends le volant que

que lorsque j'ai des grandes distances à faire, pour aller à Paris par exemple, je sais que dans deux heures je serai à Paris, alors y'a pas de conduite souple ... 160 km/heure tout le long ... elle conduit trop doucement".

M. A.A. ne voit aucun inconvénient à ce que sa femme conduise.

"- Elle conduit tout le temps en général, pour faire les courses, tout ça ... elle aime bien conduire, elle conduit. Pourquoi moi plutôt qu'elle ? Moi, comme ça, je vois ce qui se passe tout autour ...".

Il semble qu'il y ait un certain accord entre hommes et femmes pour que la conduite soit principalement le fait de l'homme. Les hommes revendiquent peu en termes de désir ou de domination le fait de conduire, les femmes expriment souvent en termes de repos ou "d'ordre des choses" le fait de laisser l'homme conduire.

Le fait que la femme conduise peut cependant être exprimé comme le résultat d'un conflit, celui-ci ne portant pas sur le choix du conducteur.

M. B. raconte

"- Quand vous êtes avec votre femme, qui conduit la voiture ?

- Alors ça, en général c'est moi, à moins qu'il y ait eu une petite friction, et que c'était ma femme qui avait déjà la voiture, alors je monte dans la voiture quelquefois, je monte à côté du chauffeur, je monte à côté d'elle. Je préfère que ça soit elle qui conduise parce que j'ai un petit parcours et que c'est simple. Mais, en vacances, jamais. J'ai toujours la voiture, la caravane.

- Et quand vous faites des courses ?

- C'est plutôt moi, d'ailleurs elle aime mieux que ce soit moi, parce que c'est en sécurité, puis qu'elle n'a pas d'effort à faire ... puis c'est bien un tempérament féminin, elle préfère sauf s'il y a une petite friction, on est pas d'accord sur quelque chose, elle est déjà montée dans la voiture, je peux pas la faire descendre ...".

Plusieurs termes sont désignés dans cette situation : la femme "prend le volant et ne le lâche pas", en réponse à un conflit, elle désinvestit son mari de son rôle de maître de la sécurité, elle sort de la maison, elle prend sa mobilité en mains. L'homme ne restera pas seul, il préférera se faire conduire par sa femme. Par ailleurs, M. B. dit que c'est lui qui a "obligé" sa femme à passer le permis : "comme ça, si je suis indisponible, elle peut conduire".

Mme A.E. nous dit également que son mari lui "a fait apprendre à conduire" mais qu'elle conduit rarement.

Si l'homme conduit, cela peut être parce que la femme, dans la voiture, prolonge les gestes du travail domestique, doit rester disponible. M. P. nous dit que c'est lui qui conduit lorsqu'il circule avec sa femme, il explique que "c'est une habitude qu'ils ont prise" parce que lorsque les enfants sont dans la voiture, sa femme s'occupe d'eux. Ce schéma est assez courant. La voiture représente une part mobile du foyer, la division du travail s'y inscrit et la femme y exerce des tâches d'ordre domestique (surveiller les enfants, répondre à leur demande, alimenter les enfants et le mari, ...).

La relation homme/femme dans le rapport à la conduite apparaît fortement. La même femme décrira longuement les trajets multiples qu'elle effectue au volant et dira de façon succincte et définitive à propos des départs en vacances.

"- Et qui conduit ?

- *Mon mari, je conduis jamais*". (Mme R.).

Celles qui conduisent en présence de leur mari en donneront spontanément les justifications. Si certaines femmes disent qu'elles n'aiment pas conduire -et pourquoi mettre nécessairement cette assertion en doute ?-, nous n'avons, par contre, pas rencontré d'hommes qui disent ne pas aimer conduire.

On ne peut dissocier ces rapports à la conduite de la maîtrise de la mobilité par les femmes, en général. En effet, les femmes, nous l'avons vu, se déplacent seules dans l'aire d'exercice du travail domestique et principalement en l'absence de leur mari, celui-ci les "accompagnant" ou les "emmenant" le plus souvent lorsqu'il est présent. Les femmes surtout celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle, effectuent un certain nombre de déplacements dans les moments où leur mari n'est pas là, puisqu'il va de soi qu'elles seront là "quand il rentre". Cette nécessité d'"être là" s'étend également aux enfants. Cela rapproche certains déplacements du travail domestique des travaux "invisibles", exécutés hors de la présence du mari et des enfants.

Notre analyse de la mobilité des femmes en tant qu'exercice du travail domestique n'épuise pas l'analyse des relations, différenciées selon les sexes, avec la voiture (en particulier en tant que rapport à la technique).

L'appropriation de la voiture

Elle diffère selon que le couple dispose d'une ou de deux voitures. Lorsqu'il n'y a qu'une voiture, on peut avancer que c'est l'homme qui se l'approprie principalement. Lorsqu'il y a deux voitures, on rencontre des cas où chacun possède "sa" voiture, mais l'appropriation est souvent plus diffuse. L'histoire de l'acquisition d'une seconde voiture révèle souvent l'existence d'une voiture plus vieille, parfois plus petite, à laquelle on a ajouté la seconde voiture, plus neuve.

S'il y a aussi une différence de fiabilité entre les deux automobiles, ce sera souvent la femme qui disposera de la voiture en meilleur état de marche.

"- C'est souvent moi qui prends la R 16, mon mari prend la vieille 2 CV parce que ... mécaniquement, elle risque plus de tomber en panne et puis moi ... je me mets pas les mains dans le cambouis hein ! j'saurais pas trop me débrouiller ...". (Mme P.).

De même, chez M. et Mme A.A., c'est la femme qui utilise la voiture la plus neuve, qui est également celle qui sert à la famille pour ses déplacements.

Cette pratique répond à une double instance : la femme ne pourra pas "se débrouiller" en cas de panne, la confrontation à un problème mécanique n'est pas de son domaine, elle ne doit pas courir ce type de "danger"; d'autre part, si elle dispose d'une voiture, c'est pour répondre à un emploi du temps structuré autour de tâches domestiques, souvent articulées aux impératifs d'une activité professionnelle, consistant en transports d'enfants, courses diverses; si "sa" voiture tombe en panne, comment pourra-t-elle assurer ces tâches ?

Paradoxalement, cette voiture, plus récente, parfois plus grande, sera celle utilisée par le couple lorsqu'il se déplace ensemble et avec les enfants. L'homme reprend alors le volant de cette voiture qui devient celle de la famille.

L'entretien des voitures, sur le plan mécanique, est majoritairement assumé par les hommes avec des variantes. Nous n'avons rencontré qu'un cas où chacun "s'occupe de sa voiture", c'est-à-dire que chacun confie son entretien à un garagiste (il s'agit d'un couple d'un niveau socio-économique élevé).

Certains hommes font beaucoup de mécanique. M. F. répare non seulement les deux voitures possédées à son foyer mais celles de plusieurs membres de la famille.

M. C. répare voiture et caravane, il est très équipé en outillage. M. A.A. entretient et répare les deux voitures, il va chez un garagiste ainsi faire lui-même certaines réparations. Mme W. dit :

"- ... Enfin, il y a d'autres choses qu'il fait ... comme c'est lui qui s'occupe de la voiture, moi je m'en occupe jamais, il fait les vidanges, il arrange ... il se débrouille, quoi, comme il peut, donc je m'en occupe jamais ..."

en réponse à une question demandant ce que son mari ne fait jamais dans la maison.

Un homme à qui l'on demande ce qu'il fait dans la maison, répond :

"- Enfin, ce dont je m'occupe ... enfin, dans la maison ... ben on a deux voitures, c'est moi qui m'occupe des réparations, j'aime bien, les voitures ne sont jamais en panne"

Les tâches de réparations et d'entretien sont mises en parallèle avec les tâches domestiques, désignées comme faisant partie du "travail de la maison". Tous les hommes ne font pas ces travaux eux-mêmes, certains les délèguent à un garagiste. Ce sont eux qui sont alors en rapport avec celui-ci. Au demeurant, si certains hommes paraissent se consacrer fréquemment à la mécanique, d'autres, ceux qui ne font pas de réparations eux-mêmes, affirment volontiers que la (les) voiture(s) ne sont jamais en panne. Ceci implique peut-être un refus d'envisager ces aléas qu'ils maîtrisent mal, c'est également une preuve de leur vigilance à l'égard de la voiture (un homme nous dit : "*s'il y a quelque chose qui ne va pas, je la porte tout de suite au garagiste*"). Enfin, ils décrivent parfois leurs relations avec le garagiste comme une relation de confiance : "*C'est un garagiste très sûr, je le connais bien ...*". D'une manière ou d'une autre, les hommes gardent le contrôle de la mécanique.

En ce qui concerne le nettoyage de la voiture, on rencontre différentes divisions du travail. L'homme prend souvent complètement en charge ces tâches qu'il n'exécute pas dans la maison.

"- ... *il la lave, oh je m'en occupe pas du tout, moi, de la voiture. Je la prends rarement, en fait, hein, donc je m'en occupe du tout ...*". (Mme W.).

Lorsque la femme y participe, elle en parle volontiers en termes d'aide apportée à son mari.

"- *Je lui donne un coup de main, je lui fais les vitres, ça c'est mon travail, il fait tout le reste ...*".

(Mme B.B.)

Mme J. dit :

"- Ah pour le nettoyage, c'est pas ... si, le nettoyage à l'intérieur, un petit coup de balayette, ça c'est lui. Mais pour la laver, il est pas fort, c'est toujours moi".

Là, les rôles sont plus ou moins inversées (l'homme donne "un petit coup de balayette à l'intérieur", la femme fait le travail extérieur de gros lavage) par rapport à la répartition des rôles dans la maison.

On reconnaît là l'appropriation de la voiture principalement exercée par les hommes. La voiture est d'abord "leur" domaine; si la femme entretient la maison pour l'usage de la famille, l'homme entretient la voiture pour son propre usage, bien souvent pour l'usage de la famille lorsque la voiture devient l'outil de la mobilité familiale.

Une femme, dont le mari est représentant de commerce et utilise donc beaucoup la voiture, formule cette distinction entre les territoires en disant : *"sa voiture, c'est sa maison, je nettoie ma maison (il s'agit alors de la "vraie" maison), il nettoie la sienne, dans sa voiture, il est chez lui"*. On ne peut s'exprimer plus clairement. Si ce cas est extrême, et renforcé par la profession de l'homme, il n'en est pas moins significatif.

C H A P I T R E VLA MOBILITE DES HOMMES DANS LA FAMILLE RURALE

A L. et R., comme à Lens, on constate une division du travail entre les sexes, mais dans le milieu rural observé, cette division ne recouvre pas une séparation entre un travail domestique (reproduction des individus) et un travail attaché à la production de marchandises. Dans la distinction entre "famille du salariat" et famille patrimoniale, les familles de L. et de R. sont de forme patrimoniale. Il s'agit d'exploitations familiales agricoles, chaque foyer regroupant deux ou trois générations. L'accession à la propriété se fait par filiation. Des hiérarchies internes au groupe familial répartissent les rôles et les fonctions, avec la présence d'un couple "dominant". Cette dominance est liée au fait du couple (un, ou a fortiori, une célibataire, un veuf ou une veuve, seront des aides ou, au mieux, des collaborateurs), de l'âge, de l'état de santé, etc. Elle implique des pouvoirs de décision dans différents domaines comme la gestion de l'exploitation, la transformation de l'habitat, l'équipement du foyer, ...

Dans ce type de familles, on ne peut parler de travail domestique en tant que travail de reproduction séparé de la production. L'ensemble du groupe familial participe à la reproduction du patrimoine. Les femmes participent largement au travail agricole; elles assument l'intégralité du travail à la maison. Le travail agricole,

structuré par les conditions climatiques, les récoltes, les saisons, les astreintes imposées par l'élevage des troupeaux, a une priorité sur les tâches ménagères (on ramasse le tilleul quand il est mûr et qu'il ne pleut pas, on fait du raccomodage "quand on a le temps"). Certains travaux ménagers sont donc réduits ou accumulés s'ils ne peuvent être supprimés; ceux qui sont incompréhensibles (repas, élevage des enfants, par exemple) sont assurés par les femmes, quelle que soit la charge du travail agricole. Les travaux se situant à la limite de ce qui concerne "la maison" (le "dedans") et la "campagne" (le "dehors") comme la culture du jardin potager, la basse-cour, sont principalement le fait des femmes.

Lorsque les femmes participent peu ou pas au travail agricole (c'est-à-dire lorsqu'il y a embauche systématique d'ouvriers agricoles), il s'opère un glissement vers le travail domestique tel qu'il est caractérisé à Lens. Le temps des femmes libéré par une moindre participation au travail agricole est investi par une augmentation du temps consacré aux tâches domestiques et celles-ci ne sont plus définies exactement de la même manière. Telle ou telle tâche considérée comme compressible ou même négligeable devient impérative.

Nous avons rappelé brièvement quelques uns des termes qui nous ont permis, par comparaison, de préciser notre analyse du travail domestique et de la mobilité des femmes, ceci pour situer les pratiques des hommes dont nous décrivons ici les déplacements.

Conditions de la mobilité spécifique à l'organisation et à l'espace ruraux

A L., il n'y a pas de transport en commun. A R., un service de car assure le transport vers les centres urbains, administratifs et commerciaux mais à raison d'un départ tôt le matin et un retour en fin de journée, le temps de trajet étant multiplié par trois par rapport à la durée du trajet effectué en voiture. Ce car fait du ramassage scolaire, un peu de messageries, il est très rare que qui que ce soit l'utilise pour se déplacer.

Dans la commune de L., il n'y a ni école, ni poste, ni commerçant, ni médecin; l'habitat est dispersé (le cas de cette commune n'est pas rare dans la région). Le ramassage scolaire est assuré dans toutes les fermes. Lorsque les enfants sont en âge d'aller au collège ou au lycée, la distance à laquelle se situent ces établissements impose l'internat. Un ramassage par car prend les enfants le lundi matin au départ de R., les ramène le samedi à R.

L'auto-consommation est importante : jardins potagers, poulaillers, élevages de lapins, cochons, tués une fois par an et conservés, moutons (prélevés dans le troupeau), alcools fabriqués à la maison, arbres fruitiers, lait et fromage de chèvre, produits de la chasse, ...; presque tous les foyers sont équipés de congélateurs. Sont achetés à l'extérieur, quelques produits frais de complément, des produits alimentaires et de ménage que l'on peut stocker; également : les vêtements, meubles, ustensiles, électro-ménager, tissu, linge de maison, etc. qui peuvent être achetés par correspondance, pratique courante ici. Dans tous les foyers, on trouve 4, 5, 6 catalogues d'achats par correspondance. Les achats par correspondance sont donc fréquents.

Certains commerçants passent à domicile : le boulanger, l'épicier dans certaines communes, des marchands de produits surgelés, et, périodiquement, des marchands de meubles, de linge de maison. Les fournisseurs de produits agricoles (engrais, aliments industriels, ...) viennent à domicile, ainsi que les assureurs, certains conseillers agricoles, ... Beaucoup de démarches administratives sont effectuées par correspondance.

Les pratiques de déplacement ne sont pas les mêmes qu'à Lens, elles sont réduites, d'autant plus que le lieu de travail se trouve sur place et que les horaires ne suivent pas de contrainte patronale (sauf pour un homme de notre échantillon qui est facteur). Si le nombre des déplacements est réduit, les distances, par contre, sont importantes et nécessitent la motorisation. Le médecin est à 15 km de L., la pharmacie la plus proche est à 40 km. Le simple achat d'un timbre fiscal ou une visite à la banque exige également un parcours de 40 km (aller). Les contraintes sont plus faibles en termes de fréquence, plus fortes en termes de distance.

La mobilité des hommes seuls

Les hommes n'ont pas à effectuer de trajet domicile/travail, si ce n'est sur leur "territoire" de l'exploitation agricole, aux heures qu'ils choisissent, à part un homme de notre échantillon qui est facteur. Ce dernier rentre chez lui entre 13 heures et 16 heures, selon le temps (c'est une région de montagne, en hiver la neige, le gel, entravent la circulation) et la longueur de la tournée qu'il effectue. A l'encontre de l'espace-temps des hommes de Lens, principalement structuré en travail et hors-travail, celui des ruraux pourrait relever, d'une certaine manière, de l'analyse de l'espace-temps des femmes. L'aire d'exercice du travail des hommes s'étend à l'extérieur du lieu de travail proprement dit.

L'exploitation agricole implique un certain nombre de déplacements : visites au Crédit Agricole, aux coopératives, aux syndicats éventuellement, achats de produits divers, d'outillage, de semences, de boutures, de bêtes, etc., il faut parfois aller voir les acheteurs de bétail, de lavande, de fruits, aller dans les foires agricoles voir le matériel, comparer, se mettre au courant. Il faut livrer certains produits, en particulier, ceux qui sont exploités en petites quantités et vendus bon marché. Des réparations sont souvent nécessaires sur le matériel agricole, les hommes les effectuent eux-mêmes, font venir le réparateur dans certains cas, mais doivent tout de même se rendre de temps en temps chez le garagiste de R. (pour une crevaison de pneu de tracteur, un ennui mécanique trop important pour être résolu par l'exploitant lui-même, pas assez pour faire venir le spécialiste, ou bien lorsque la machine est trop ancienne pour que le fabricant envoie un réparateur).

L'achat du porc, par exemple, qui est engraisé, abattu et préparé chaque année dans tous les foyers, donne lieu à plusieurs déplacements (dans un rayon de 20 à 100 km) pour choisir la bête qui conviendra, au meilleur prix.

Les hommes effectuent des travaux de construction ou d'entretien des bâtiments agricoles; ceux-ci entraînent des achats de matériaux (bois, ciment, ...) pour lesquels les hommes se déplacent s'il ne s'agit pas de très grosses quantités qu'ils se font alors livrer.

La plupart de ces déplacements se font en hiver. C'est à cette période qu'on fait les travaux d'entretien des bâtiments, qu'on achète le cochon, qu'on prépare les travaux de printemps et d'été, qu'on vend les fruits ramassés en automne, c'est surtout le moment où l'on a le temps. En période de travail agricole intense (printemps et surtout été) sont faites les démarches inévitables et qu'on ne peut remettre à plus tard.

Beaucoup de ces déplacements sont effectués par les hommes seuls car c'est à eux qu'incombe cette part du travail agricole. Même si la gestion de l'exploitation est discutée à la maison et lorsque le poids de l'avis de la femme est important (ce sont parfois elles qui font tous les comptes), les relations sociales liées à la profession sont le domaine des hommes. Eventuellement, ils vont voir un interlocuteur, reviennent rendre compte de la discussion, puis retournent exprimer en leur nom propre, la décision qui a été prise en commun. Si les négociations se déroulent entre hommes, le trajet sera parfois effectué en commun. Lorsque le lieu du déplacement relève exclusivement du travail (une autre ferme par exemple), l'homme s'y rend seul. Lorsque le lieu se situe en ville, la femme vient parfois : le couple se sépare alors et chacun "va de son côté faire ce qu'il a à faire".

Ce type de déplacement peut être l'occasion pour les hommes de régler plusieurs problèmes à la fois mais aussi d'aller voir des amis et connaissances. Monsieur D., par exemple, se déplace très rarement. Il va une fois par an, seul, vendre ses poires et ses pommes. Il admet lui-même que cela n'est pas d'un grand rapport "à 40 centimes le kilo et vu le prix de l'essence, mais je ne vais quand même pas les jeter, hein ?". Chaque année, cette sortie est une occasion pour lui de voir de très anciennes relations, de "saluer des têtes connues". Une année, les fruits ont gelé et il n'est donc pas allé les vendre. Il dit d'un ton désolé "Ils vont croire que je suis mort, depuis le temps que je viens (ce monsieur à 70 ans) et l'année prochaine, je serai plus au courant de rien ...".

Les foires agricoles sont l'objet d'une grande sortie familiale où sont présents femmes et enfants.

Les courses au jour le jour, faites en petites quantités, dans un rayon limité, sont faites par les hommes dans de nombreux cas. Tout d'abord chez ceux dont la femme ne conduit pas. La distance (à L., l'épicerie la plus proche est à 8 km) est un obstacle insurmontable pour celles qui n'ont pas le permis de conduire (1).

Monsieur B.D. qui est facteur, fait des courses pour "dépanner des clients", il répond à la règle de solidarité qui consiste à ne pas laisser quelqu'un en "panne" :

"- Je leur fais des courses en même temps que ma tournée, il y en a, c'est une habitude, et d'autres qui ont besoin, ils sont obligés, s'il leur manque du pain pour manger, ils vont pas faire 30 km pour aller chercher un pain, bon alors ou ils me téléphonent ... Ca arrive qu'ils me téléphonent le matin à sept heures pour me demander quelque chose, ou le soir ... on peut pas leur refuser, il faut rendre service quoi ..."

En principe, le règlement des P.T.T. interdit ce genre de service; en fait, le facteur est investi de multiples fonctions de messager en dehors du service du courrier. M. B.D. fait les courses pour la famille : "*puisqu'il sort tous les jours*".

Mme B.E. est organisée de façon telle qu'il est rare qu'un produit manque à la maison (si cela arrive, elle demande "à un des hommes" (son mari ou son fils).

"- Là, il y a un des hommes qui descend exprès ?

- Ah non, ils iront pas exprès, quand ils passent ... quand ils sortent ..."

(1) Il s'agit, de surcroît, d'une région de montagne. Les conditions rendent très difficile l'usage d'une mobylette par exemple.

De même, Mme M.G., qui ne conduit pas non plus, considère que le fait d'avoir besoin d'un produit quelconque de façon urgente est une situation bien rare ... mais si cela arrive, son mari ou son fils, y vont. Par contre, Mme B.C. qui conduit, dispose d'une voiture, est d'origine citadine, va quotidiennement faire des courses :

"- Est-ce que c'est vous qui faites les courses ?

- *Oui, c'est pratiquement moi, enfin A. (son mari) les fait aussi quand même. S'il faut les faire, il les fait. Y'a pas de ... Disons que pour moi, ça fait une occasion de monter à R. (...) Eh bien, c'est une occasion de voir un peu les gens".*

Mme B.C. est la femme de notre échantillon en milieu rural dont le discours se rapproche le plus de celui de certaines femmes de Lens. C'est aussi celle dont la situation est la plus proche de la famille du salariat et elle entre dans un processus de travail domestique comparable à celui des femmes de Lens.

En bref, les hommes font des courses seuls, généralement regroupées avec un autre motif de déplacement, sauf lorsque le travail des femmes s'est déplacé vers le "domestique". Ils ont toujours une liste établie par leurs femmes, comme les hommes de Lens.

"- *C'est elle qui me fait la liste parce qu'elle sait ce qu'elle a besoin, elle me fait la liste et puis moi j'achète tout et puis voilà. Bon, moi, je sais pas toujours s'il faut du café, s'il faut des pâtes, s'il faut du riz ou ... alors elle fait la liste et dès que la liste est un peu remplie ... hop ! ...".*

En ce qui concerne l'achat de vêtements, nous n'avons pas rencontré de règle générale, si ce n'est qu'aucun homme ne s'achète seul "quelque chose d'important". Il leur arrive de s'acheter de "petites choses"; c'est plus rare pour les femmes puisque celles-ci ne se déplacent presque jamais seules (jamais en ce qui concerne celles qui ne conduisent pas).

Les seuls trajets que les hommes fassent seuls pour le transport des enfants consistent à les déposer, ou aller les chercher à R. lorsque les enfants sont pensionnaires. Il est vrai que les déplacements de transports d'enfants sont peu nombreux. Les enfants ne se déplacent pas pour des activités hors scolaires. Par contre, certains hommes emmènent leur fils avec eux lorsqu'ils se déplacent, par exemple pour aller chez le garagiste.

Les hommes se déplacent seuls dans le cadre d'activités hors travail, à l'encontre des femmes qui ne se déplacent que très rarement seules, encore plus rarement pour des activités de "loisir" (si ce n'est une visite à une voisine malade qui relève du service rendu à autrui). La chasse représente sans nul doute un grand espace de mobilité pour les hommes, en hiver, ainsi qu'une occasion de rencontre. Presque tous les hommes de notre échantillon sont chasseurs. Ils chassent toujours à plusieurs. Autour de la chasse, il y a des banquets, des réunions, des verres pris ensemble au retour, ...

A L., il n'y a pas de café, aucun lieu de réunion. A R., il y a plusieurs cafés mais il est assez rare d'y voir des agriculteurs. Ceux-ci y vont parfois "en passant", s'ils sont allés au village; si l'on trouve plusieurs d'entre eux réunis dans un café, ils seront généralement en tenue de chasse ... Il faut dire que toutes les fermes sont en dehors du village (pour se rendre à celui-ci, il faut aller en voiture). Les gens de la région

distinguent les "villageois" (tous les gens qui n'habitent pas une ferme isolée, qu'ils vivent au village ou en ville) des "paysans". Parlant d'eux-mêmes, ils disent "on vit en campagne". Le village, pour les "paysans", est un lieu où l'on va dans un but précis, ce n'est pas l'endroit où l'on vit.

M. B.D. ne sort presque jamais sans sa femme si ce n'est pour son travail de facteur. Il dit "*moi, j'estime que quand on est marié, on sort pas tout seul, sinon c'est pas la peine d'être marié à ce moment-là*". Puis il précise qu'il n'est pas chasseur.

"- Je ne suis pas chasseur, moi, je ne chasse pas, alors je ne vais pas sortir tout seul".

En dehors de la chasse, les hommes "sortent" rarement seuls (1)., l'autre point d'attraction étant les parties de pétanque, mais là, si les femmes sont rares, elles ne sont pas exclues. Une femme, Mme B.C., chasse de temps en temps. Elle représente l'exception dans notre échantillon (citadine, etc.). Elle y va seule avec son mari et non pas avec un groupe de chasseurs.

La mobilité des hommes, accompagnés des femmes

Le peu de mobilité des femmes seules pourrait laisser supposer que les hommes remplissent couramment auprès d'elles une fonction de chauffeur, ce n'est pas le cas. S'ils ont ce rôle, c'est plutôt en tant que chauffeurs du groupe familial. A R. et à L., les déplacements de couples sont à peu près les mêmes que ceux que l'on trouve à Lens, peut-être moins nombreux.

(1) Notre échantillon est composé d'hommes mariés. Il est certain que les "jeunes", à L. et R., comme ailleurs, vont danser le samedi soir, etc.

On ne constate pas de déplacements plus fréquents lorsque les femmes ne conduisent pas que lorsque les femmes conduisent. La fréquence des déplacements augmente en fonction de l'adéquation du ménage à des pratiques plus "citadines", plus "modernes", qui privilégient la consommation de produits "achetés" par rapport aux produits auto-produits, qui amènent à renouveler plus souvent le mobilier, les tissus d'ameublement, à acquérir davantage d'ustensiles électro-ménagers. Cela ne peut, de toutes façons, conduire des ménages à se rendre très fréquemment sur des lieux d'achat, car l'équipement en meubles ou électro-ménager arrive tôt ou tard à un point de saturation et ne demande pas de renouvellement constant.

Les magasins à grande surface sont très éloignés de la zone que nous avons étudiée (à partir de 80 km). Il est à noter que les clients de ce type de magasin, à R. ou L. ne sont pas les agriculteurs mais, par exemple, le personnel éducatif d'un institut médico-pédagogique implanté à R. Ceux-ci vont assez régulièrement "passer le samedi après-midi à Auchan ou à Carrefour", ce que ne font jamais les "paysans".

Les femmes que nous avons rencontrées expriment une adéquation remarquable entre leur discours et leurs possibilités de déplacement. Celles qui conduisent et disposent d'une voiture disent que c'est utile, voire indispensable, celles qui ne conduisent pas déclarent ne pas vouloir passer le permis de conduire et n'en avoir pas besoin.

"- Et où j'irais ? A quoi ça me servirait ?"

Mme B.E. explique qu'elle n'a pas besoin de conduire pour aller faire des courses puisqu'elle y va avec son mari une ou deux fois par mois (en ville); les visites chez des amis ou des membres de la famille se font

toujours en couple, et d'ailleurs elle préfère recevoir (elle reçoit d'ailleurs beaucoup de gens : touristes en vacances à L., amis, enfants mariés, parents; il est certain qu'elle n'est pas isolée).

Les hommes conduisent les femmes pour ce qui concerne la santé, en particulier celle des enfants, pour un événement grave (mort ou maladie d'une personne proche).

Mme B.D., par exemple, déclare qu'il "déteste aller chez le docteur et dans les hôpitaux", mais il doit conduire sa femme chez le médecin lorsqu'elle-même y conduit leur enfant. Il ne conduit jamais, seul, l'enfant chez le médecin.

Les déplacements effectués par les couples dans l'aire des pratiques de reproduction de la famille sont principalement orientés vers des courses diverses, regroupant : démarches administratives, courses en grosse quantité de produits stockables, vêtements, visite chez le dentiste, contact d'ordre professionnel, ...

Un homme décrit ainsi ce type de déplacement :

"- Quand on va à N., on en achète beaucoup ... pour 500 F., des trucs qui peuvent se garder, on achète un peu en gros, on va pas acheter une bouteille d'huile, c'est en bidon de 5 litres ... on est quand même loin, alors s'il faut tous les huit jours partir ...".

Un autre :

"- C'est un peu au hasard, y'a pas de rythme ... disons qu'on accumule et puis le jour où on voit que ça commence à faire un peu gros, là on y va, on est obligé d'y aller, on peut quand même pas rester 6 mois sans ... souvent c'est des trucs de bureau aussi, des

papiers de banque ou alors des trucs d'assurance, ou même des trucs d'habillement, des fois on se dit "il faudrait un pantalon, une paire de souliers", bon, ben on part pas tout de suite acheter une paire de souliers, quand on va sortir, on accumule tout ...".

"- La semaine dernière je devais emmener ma mère chez le dentiste, on a fait les courses en même temps, on a emmené la petite pour voir des vêtements pour elle, on a tout fait ... c'est qu'ici même pour acheter un timbre fiscal, pour faire une photocopie, ça fait 90 km aller et retour, alors ...".

Lorsque c'est possible, le jour du marché en ville est choisi pour faire les courses. Un couple y va le plus souvent le mercredi pour voir leur fille qui est interne. L'approvisionnement ne paraît presque jamais constituer une raison suffisante pour aller en ville.

L'aire du déplacement s'élargit lorsqu'il s'agit d'aller acheter des meubles, de gros appareils électro-ménagers. Si l'approvisionnement de type alimentaire ne justifie pas un long déplacement (80 km), ces objets d'un coût important, acquis rarement, font l'objet de trajets sur une distance allant jusqu'à 100 km, soit là où se trouvent des magasins à grande surface spécialisés dans ce type d'articles. Dans ce cas, le couple va généralement au restaurant à midi, le déplacement acquiert, dans une certaine mesure, un statut de "sortie".

Les "sorties" en dehors des visites à des amis et surtout dans la famille, ne se pratiquent pas : cinéma, restaurant, sont exclus des moments de détente. Le seul couple qui aille parfois au restaurant, est celui des F.D.; l'homme est le seul salarié de notre échantillon, la femme est d'origine citadine, c'est le couple le plus jeune de notre échantillon. Ils sont allés au cinéma

une fois en trois ans. Lorsque les couples se déplacent, c'est toujours l'homme qui conduit.

La mobilité dans le cadre des relations familiales

Si les hommes ne jouent pas le rôle de chauffeurs auprès des femmes, ils assurent le transport des personnes dans la famille, en particulier auprès de parents et de grand-parents, mais aussi auprès d'autres membres de la famille.

"- Mes parents (67 et 70 ans), ils vont pas loin tout seuls, à V. (7 km) ou jusqu'à R. (15 km) mais pour aller à Nyons ou à Gap, ça fait trop loin ... J'aime mieux pas ..., j'aime mieux les mener ... j'aime autant aller avec eux. Quand c'est près, ils se débrouillent mais à Nyons ou à Gap ... ils n'iraient pas, d'abord".

M. B.D. conduit donc ses parents en ville, lorsque ceux-ci doivent y aller. Il conduit, environ une ou deux fois par an, sa tante qui a 81 ans, à Grenoble (150 km) et va la chercher à la fin de son séjour. Il fait ces trajets avec sa femme et leur enfant. S'il ne peut pas accompagner ses parents, son frère qui habite un village proche le fera. Il est arrivé que le frère en question emmène la femme de M. B.D. (chez le médecin par exemple) parce que celui-ci ne pouvait se libérer. Ce type d'échange de service est courant, de même qu'on fait souvent des courses pour les uns ou les autres, les hommes font fréquemment du transport de personnes, en particulier de personnes de la famille. La prise en charge des personnes âgées est dans l'ordre des choses, s'y dérober serait un manquement aux règles.

Les activités communes au sein de la famille sont nombreuses. Elles concernent les activités agricoles et les loisirs. Au moment des récoltes, les enfants adultes viennent chez les parents, même s'ils habitent loin pour "donner un coup de main", en particulier s'ils sont salariés. Ils consacrent alors tout ou partie de leurs vacances à ces travaux chez leurs parents. Ceux qui sont agriculteurs ont de gros travaux à exécuter à la même période, leur participation est moindre. Un membre de la famille viendra avec une machine agricole exécuter un travail chez le père, le frère, qui ne disposent pas d'une machine équivalente. Les hommes d'une famille se regroupent pour effectuer des travaux de construction ou d'entretien de bâtiments en hiver, dans une ferme.

La circulation de services entre hommes, à l'intérieur de la famille, est forte. Comparativement, elle est plus faible entre femmes. Bien sûr, ces services échangés concernant l'exploitation agricole, on peut considérer que les femmes sont tout autant impliquées, mais, en fait, c'est entre les hommes que se passent ces transactions, ce sont surtout eux qui se déplacent, là encore, ce sont eux qui maîtrisent la mobilité. Il faut dire également que les échanges de services concernant la sphère domestique se passent dans la maison, le plus souvent, puisque plusieurs femmes y cohabitent.

Les plages de temps consacrées au repos, à la détente, aux échanges affectifs et sociaux, sont principalement réservées à la famille (pas exclusivement, certains des foyers que nous avons vus ont de nombreux échanges avec des amis). Les "veillées" traditionnelles persistent, surtout à L. Elles consistent à se réunir, parler, jouer aux cartes, manger et boire. Dans chaque foyer, il y a au moins une "veillée" par semaine en hiver; en été, on veille encore quelques fois malgré la

durée des journées de travail qui s'étalent de 7 ou 8 heures du matin à 22 ou 23 heures du soir. Les veillées réunissent jusqu'à 15 ou 20 personnes, rarement moins de huit ou dix.

La préparation du cochon se fait toujours collectivement, non seulement avec la famille mais avec des voisins et amis. Il s'agit là d'échange de service, mais également d'une fête qui donne lieu, le soir, à un grand repas, réunissant tous les participants et les membres de la famille et amis qui n'ont pas "travaillé au cochon" pendant la journée. Pour tous ces déplacements, l'homme conduit. Il va chercher ceux qui ne conduisent pas, les ramènera; il assure l'ensemble de ce type de mobilité.

Les femmes ont un espace et une fréquence de mobilité très réduits en dehors de la mobilité induite par le travail agricole -elle-même réduite à l'espace de l'exploitation-, d'un champ à l'autre, de la maison aux champs, pour la garde des troupeaux. Pour ce dernier travail, on rencontre d'ailleurs le cas chez un couple âgé où la garde du troupeau est revendiquée et assumée par l'homme qui y trouve un prétexte à voir du monde, les campeurs de l'été en particulier. Les femmes ne se déplacent pas seules, sauf lorsque leur travail de reproduction du patrimoine est abandonné pour la seule reproduction de la famille. Lorsque les femmes sont confinées au travail domestique, ce travail remplit tout leur temps, et elles "sortent de la maison", l'aire du travail domestique s'est élargie ainsi, entraînant des déplacements. L'aire d'exercice du travail de la femme couvre alors l'ensemble des équipements qui concourent à la reproduction des individus.

La mobilité des hommes, lorsque la famille est de type patrimonial couvre ce champ mais il est alors réduit : on va moins souvent faire des courses au jour le jour, on va moins souvent voir l'instituteur ... Les déplacements ne sont pas exclusivement orientés vers la fonction "domestique" comme c'est le cas pour les femmes qui les assurent. Il faut préciser aussi que l'organisation qui permet de réduire les déplacements repose à peu près intégralement sur les femmes : la gestion du stock de nourriture, les conserves, le poulailler, le jardin, ..., de même que ce sont elles qui disent aux hommes ce qu'il faut acheter, ce qu'il faut faire, pour assurer l'entretien de la famille.

Les déplacements, réduits de fait, sont alors désignés par les unes et les autres comme des tâches mineures, d'ailleurs "les hommes sortent de toutes façons, alors ils font les courses en même temps". En effet, les hommes sortent de toutes façons. La plupart de leurs déplacements sont liés à leur activité agricole, ils participent également à leur identité, leurs échanges sociaux. Les hommes se déplacent aussi pour des activités de détente, surtout pour la chasse, cette activité dans laquelle, de toute évidence, ils trouvent de multiples satisfactions, les assurent de surcroît dans un rôle nourricier. Les pôles de la mobilité exercée en commun par l'homme et par la femme sont les achats et démarches diverses regroupées à un rythme qui n'est pas fixe (une fois par mois, ou tous les deux mois), et les échanges à l'intérieur de la famille. Dans les déplacements communs, c'est toujours l'homme qui conduit. Il est certain que les situations que nous avons décrites ici tendent à évoluer vers des structures se rapprochant de la famille du salariat. L'analyse de ces tendances ne peut entrer dans ce travail. Un élément en ressort néanmoins : l'aire d'exercice du travail domestique "hors maison" peut être

o
la
j
.
a
,
a
,
i
]
:

.
définie comme telle, est prise en charge par les femmes, lorsque celles-ci ont des pratiques du type que l'on rencontre dans la famille du salariat.

C O N C L U S I O N

La première partie de notre recherche avait pour objet de rendre compte de la mobilité des femmes comme d'une pratique principalement inscrite dans le temps et l'espace du travail domestique. Ainsi, nous avons mis en évidence que les déplacements des femmes s'organisent en fonction des contraintes spécifique du travail domestique analysées dans l'étape antérieure de la recherche : *"Famille, travail domestique et espace-temps des femmes"*.

C'est la disponibilité permanente des femmes au service de la famille qui détermine les déplacements d'accompagnement des enfants, qui détermine également que le plus grand nombre possible de déplacements sont réalisés en l'absence du foyer des autres membres de la famille. Lorsque la femme accomplit seule les déplacements du travail domestique, les cumuls de déplacements et d'activités au cours du trajet sont aussi les aspects essentiels que nous avons mis en évidence dans l'étude de l'organisation du travail domestique. Ces cumuls d'activités sont atténués dès que la femme effectue les déplacements en compagnie de son mari.

Au cours de cette analyse de l'organisation des déplacements du travail domestique, nous mettons en évidence une spécificité de ce que nous avons caractérisé comme circulation du travail domestique. L'activité domestique et les déplacements semblent distincts. Même lorsque les mères prennent en charge pour leur fille, ou belle-fille, une grande partie du travail domestique,

cette prise en charge, sauf exception, exclut les déplacements. L'analyse de la circulation du travail domestique entre les femmes, leur mère, leur belle-mère, est marquée de façon dominante par la réalisation de l'ensemble des déplacements par la fille, et ceci qu'il s'agisse de travail effectué par les mères ou belles-mères pour la fille, ou l'inverse.

L'étude systématique des modes de déplacement a confirmé notre analyse de la mobilité des femmes déterminée par les caractéristiques du temps et de l'espace du travail domestique indépendamment des variations de mode. En particulier, l'accès à une voiture individuelle, impliquant de manière quasi automatique la bi-motorisation du ménage, montre que les pratiques ne sont pas transformées; il s'agit pour les femmes qui exercent une activité professionnelle à l'extérieur du foyer de rendre compatible la réalisation du travail domestique avec des contraintes de temps et d'espace rigidifiées du fait même de leur activité; il s'agit pour celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle d'accroître les déplacements impératifs du travail domestique durant les heures de travail du mari ou de multiplier les déplacements liés aux enfants en accroissant ainsi leur aire d'activités.

En conclusion, le mode de déplacement n'apparaît pas une variable déterminante de l'aire de mobilité des femmes, et celle-ci est entièrement inscrite dans le temps et l'espace du travail domestique. Les "échappées belles", si elles sont envisagées et réalisées, relèvent néanmoins, selon nous, d'une partie du travail domestique qui, au contraire des autres activités, concerne la femme elle-même et peuvent, dans ce sens, être vécues en dehors des contraintes ordinaires du temps et de l'espace du travail domestique. En revanche, en présence du mari, les déplacements du travail domestique prennent, dans certaines situations, un autre sens associé aux caractéristiques du

temps et de l'espace des hommes relevant de la rupture entre travail et non travail professionnel. C'est pourquoi, dans la deuxième partie du travail, nous avons amorcé l'analyse de la participation des hommes aux déplacements du travail domestique. Nous exprimons une réserve dans la mesure où l'ensemble des caractéristiques de l'espace-temps des hommes ne peut être entièrement appréhendé à partir de l'exercice du travail domestique. En effet, les hommes, maîtres privilégiés de la conduite automobile, accomplissent la plupart des déplacements. Et lorsque les femmes ne conduisent pas, ce sont les hommes qui ont la charge de tous les déplacements qui concernent le transport des personnes. Il s'agissait ainsi d'analyser en quoi cette participation des hommes pouvait transformer leur place au sein du travail domestique.

L'étude des différents déplacements réalisés par les hommes individuellement ou en compagnie de la femme met en évidence les caractéristiques de leur participation au travail domestique dégagées dans l'étape antérieure de la recherche. La réalisation par les hommes seuls des déplacements du travail domestique est sélective. Elle s'exerce pour aider, pour répondre à des cas d'urgence et assouplir les contraintes de l'organisation familiale.

L'analyse des déplacements en commun de l'homme et de la femme a mis en évidence que les pratiques de l'une et de l'autre ne relevant pas des mêmes caractéristiques, ces pratiques en commun peuvent être interprétées comme une conjonction de déterminations de l'espace-temps du travail domestique et de l'espace-temps des hommes. Les déplacements font d'autant plus partie du travail domestique que leur fréquence est régulière et qu'ils sont des éléments ordinaires de l'organisation familiale. Les déplacements moins fréquents, s'écartant de la quotidienneté du travail domestique, représentent en revanche des pratiques marquées par la primauté de certains des aspects de

l'espace-temps des hommes. Les déplacements prennent ainsi le sens d'une distraction.

Lors des déplacements de l'ensemble de la famille, c'est encore une conjugaison de déterminations que nous avons pu mettre en évidence. Parallèlement à la circulation du travail domestique au sein du groupe des femmes, il existe un ensemble d'échanges de services fondés sur les compétences masculines en divers domaines. Lorsqu'ils sont les seuls dans le groupe familial le plus proche à disposer d'une voiture, ils assurent régulièrement les transports de personnes. Les autres échanges sont déterminés par les activités de bricolage et les formes d'entraide qui leur sont liées. En définitive, la réalisation par les hommes des déplacements du travail domestique ne transforme pas la division du travail entre les sexes et l'affectation prioritaire des femmes au travail domestique. Par l'intermédiaire de la maîtrise de la conduite automobile, les hommes sont les chauffeurs du reste de la famille dans les déplacements du travail domestique. Et d'autre part, leur présence et les caractéristiques d'un temps et d'un espace hors des contraintes professionnelles induisent une priorité des activités de distraction.

A partir de l'analyse comparative que nous avons menée en milieu rural, caractérisé par une autre forme de division du travail entre les sexes, nous pouvons conclure que les éléments que nous avons dégagés sont caractéristiques du travail domestique. En effet, nous avons mis en évidence d'autres spécificités concernant la mobilité des femmes rurales. Et si les hommes, en milieu rural, sont également la plupart du temps les seuls à disposer de l'automobile ils n'effectuent pas de déplacements spécifiques liés au travail des femmes à la maison. Lorsqu'ils se déplacent, c'est pour l'ensemble de l'exploitation familiale.

A N N E X E S

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS

Désignation	Age (approximatif)	Nbr d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures. perais	Origine sociale
A	70 ans	- 1 fille, 35 ans hors foyer	- sans profession	- direction d'un organisme public, retraité	- Lens - centre appartement	- 1 voiture - pas de perais	- Père, fonctionnaire - Mère, sans profession
B	60 à 65 ans	- 1 fils et 2 filles, tous hors foyer	- Institutrice à la retraite	- Enseignant à la retraite	- Lens - Centre Maison individuelle	- 1 voiture - perais	- Père, mineur - Mère, sans profession
C	40 ans	- 1 fils, 11 ans - 1 fille, 15 ans	- sans profession	- Agent de maîtrise des mines	- Commune limitrophe de l'ag. Maison indiv.	- 1 voiture - perais	- Père : mineur - Mère : sans profession
D	38 ans	- 2 fils, 7 et 17 ans - 4 filles, 10, 11 13 et 15 ans	- sans profession	- mineur	- Lens - centre Maison des mines	- 1 voiture - perais	- Père : mineur - Mère : sans profession
E	49 ans	- 2 fils : 19 et 7 ans - 2 filles : 21 ans (hors foyer) et 16 ans	- sans profession	- Cadre moyen	- Périphérie de Lens Maison individ.	- 1 voiture - perais	- Père : enseignant - Mère : sans profession
F	35 ans	- 1 fils : 11 ans - 1 fille : 13 ans	- employée de bureau	- Cadre moyen	- Commune de l'ag. gloération Maison indiv.	- 2 voitures - perais	- Père : mineur - Mère : sans profession
G	29 ans	- 2 filles : 6 et 9 ans	- sans profession	- Musicien	- Périphérie de Lens - Appart. ZUP	- 1 voiture - 1 camion - pas de perais	- Père : militaire - Mère : sans profession

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS (suite)

Désignation	Age (approximatif)	Nbre d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures. permis	Origine sociale
H	32 ans	- 1 fille : 7 ans	- Femme de ménage	- Représentant	- Lens - centre Maison individuelle	- 1 voiture - pas de permis	- Père : militaire - Mère : sans profession
I	42 ans	- 1 fils : 14 ans - 2 filles : 14 ans et 1 hors foyer	- Vendeuse	- Ouvrier	- Lens - centre Maison des mines	- pas de voiture - pas de permis	?
J	31 ans	- 2 filles : 5 ans et 7 ans	- sans profession	- Facteur	- Périphérie de Lens Appart. ZUP	- 1 voiture - pas de permis	?
K	26 ans	- pas d'enfant	- Ouvrière	- Ouvrier	- Commune de l'ag. Maison des mines	- 1 voiture - pas de permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
L	41 ans	- 1 fils : 15 ans - 2 filles : 9 et 11 ans	- sans profession	- Employé de bureau aux Houillères	- Lens - centre Maison des mines	- 1 voiture - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
M	45 ans	- 1 fils : 19 ans hors foyer - 2 filles : 14 et 17 ans	- Employée de bureau	- Imprimeur	- Périphérie de Lens, maison individuelle	- 1 voiture - pas de permis	- Père : employé Houillères - Mère : sans profession
N	34 ans	- 5 fils : 1, 10 11, 13 et 16 ans - 1 fille : 15 ans	- Femme de ménage	- Manoeuvre	- Périphérie de Lens Appart. en ZUP	- pas de voiture - pas de permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
O	39 ans	- 1 fils : 15 ans - 1 fille : 13 ans	- Profession libérale	- Profession libérale	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : cadre supérieur - Mère : cadre supérieur

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS (suite)

Désignation	Age (approximatif)	Nbre d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures . permis	Origine sociale
P	35 ans	- 2 fils : 1 mois et 5 ans - 1 fille : 7 ans	- Enseignante du secondaire	- Enseignant du secondaire	- Commune de l'ag. de Lens Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
Q	40 ans	- 3 fils : 11, 14, et 17 ans	- Employée de bureau	- Enseignant du secondaire	- Périphérie de Lens Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : cadre agricole - Mère : aide familiale
R	35 ans	- 2 filles : 7 et 14 ans	- Coiffeuse	- Enseignant du secondaire	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 1 voiture - permis	- Père : coiffeur - Mère : commerçante
S	50 ans	- 1 fille : 25 ans (hors foyer)	- sans profession	- Enseignant du secondaire	- Commune de l'ag. Lens Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
T	35 ans	- 4 filles : 4, 5 9 et 13 ans	- sans profession	- Ouvrier	- Périphérie de Lens - ZUP Appartement	- 1 voiture - pas de permis	- Père : mineur - Mère : femme de ménage
U	35 ans	- 1 fils : 14 ans - 1 fille : 15 ans	- sans profession	- Agent de maîtrise des mines	- Commune de l'ag. Maison des mines	- 1 voiture - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
V	26 ans	- 1 fils : 3 ans	- Employée de bureau	- Ouvrier	- Périphérie de Lens Maison indiv.	- 1 voiture - pas de permis	- Père : cadre - Mère : sans profession
W	29 ans	- 1 fils 8 ans - 1 fille : 6 ans	- Employée de bureau	- Agent de maîtrise	- Périphérie de Lens Maison indiv.	- 1 voiture - permis	- Père : mineur - Mère : femme de ménage

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS (suite)

Désignation	Age (approximatif)	Nbre d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures . permis	Origine sociale
X	29 ans	- 2 filles : 7 et 11 ans	- Vendeuse	- Ouvrier	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : cheminot aux Houillères - Mère : sans profession
Y	28 ans	- 1 fils : 6 ans - 1 fille : 2 ans	- sans profession	- Médecin	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : ensei- gnant - Mère : sans profession
Z	58 ans	- 1 fils et 3 filles (tous au foyer)	- sans profession	- Cheminot des Houillères - Retraité	- Commune de l'ag. Maison des mines	- pas de voiture - pas de permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
A.A.	33 ans	- 1 fils : 6 ans	- Ouvrière	- Ouvrier	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
A.B.	31 ans	- 1 fille : 9 ans	- Employée de bureau	- Employé de bureau	- Périphérie de Lens - ZUP Appartement	- 1 voiture - permis	- Père : cheminot des Houillères - Mère : sans profession
A.C.	32 ans	- 1 fille : 4 ans	- Vendeuse	- Ouvrier qualifié	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession
A.D.	40 ans	- 1 fils : 6 ans - 2 filles : 9 et 13 ans	- Cadre moyen para-médical	- Enseignant du secondaire	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : commer- çant - Mère : ?
A.E.	48 ans	- 1 fille : 21 ans (hors foyer)	- Ouvrière	- Cadre moyen para-médical	- Commune de l'ag. Maison indiv.	- 2 voitures - permis	- Père : mineur - Mère : sans profession

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON DE LENS (suite et fin)

Désignation	Age (approximatif)	Nbre d'enfants, leur âge et leur sexe	Profession	Profession du mari	Zone et mode d'habitation	Nbre de voitures - permis	Origine sociale
A.F.	45 ans	- 1 fils : 22 ans - 1 fille : 17 ans	- Commerçante	- Commerçant	- Lens - centre Maison indiv.	- 1 voiture - 1 camion - permis	- Père : commerc. - Mère : commer- çante
A.G.	31 ans	- 1 fils : 6 ans - 1 fille : 4 ans	- sans profession	- Représentant	- Périphérie de Lens -ZUP Appartement	- 1 voiture - pas de permis	- Père : ouvrier - Mère : sans profession
A.H.	61 ans	- 1 fille : 40 ans (hors foyer)	- Commerçante retraîtée	- Commerçant	- Lens - centre Maison indiv.	- 1 voiture - permis	- Père : ébéniste - Mère : sans profession
A.I.	28 ans	- 1 fille : 3 ans	- Ouvrière	- Technicien	- Périphérie de Lens Maison indiv.	- 1 voiture - pas de permis	- Père : ouvrier - Mère : sans profession
A.J.	50 ans	- 2 fils : 23 et 26 ans	- sans profession	- Commerçant	- Lens - centre Maison indiv.	- 3 voitures - permis	- Père : commerc- çant - Mère : commerc.

B I B L I O G R A P H I E

GENERALITES ET METHODOLOGIE

- P. BOURDIEU : "Société traditionnelle, attitude à l'égard du temps et conduite économique"
Revue de Sociologie du travail, n° 1, 1963
- P. BOURDIEU : "Esquisse d'une théorie pratique"
Librairie Droz, 1972
- C. DELPHY : "La fonction de consommation et la famille"
Cahiers internationaux de sociologie, 1974
- Annie FOUQUET : "Quantification du travail domestique"
INSSE, 1977
- Annie FOUQUET, Ann CHADEAU : "Trois méthodes de valorisation du travail domestique"
Communication pour le Séminaire : "Travail non marchand", Laboratoire d'Economie Sociale, Université de Paris I, mai 1980
- Alain GIRARD : "Le budget-temps de la femme mariée dans les agglomérations urbaines"
in Population 13(4), octobre-décembre 1958
- Madeleine GUILBERT, Nicole LOWIT, Joseph CREUSEN : "Problèmes de méthode pour une enquête de budget-temps : les cumuls d'occupations"
Revue Française de Sociologie 6(3), juillet-septembre 1965
- I.N.S.E.E. : "Données sociales"
Editions 1974 - Editions 1978
- I.N.S.E.E. : "Les emplois sociales" - M.T. HUET, Y. LEMEL, C. ROY
Document rectangle, 1979
- M. MAGET : "Guide d'étude directe des comportements culturels"
Edition du CNRS 1962

- N.C. MATHIEU : "Notes pour une définition sociologie des catégories de sexe"
Cahiers internationaux de sociologie, 1971
- Pensée (1a), numéro spécial sociologie : "Besoins et consommations"
n° 180 - avril 1975
- Jean STOETZEL : "Une étude du budget-temps de la femme dans les agglomérations urbaines"
in Population 3(1), janvier-mars 1948

FAMILLE ET TRAVAIL DOMESTIQUE

- Ph. ARIES : "L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime"
Plon, 1960 - Réédition Le Seuil, 1973
- T. BAUDOIN, J.N. CHOPART, M. COLLIN, D. KERGOAT : "Les temps modernes à Laval"
Centre de Sociologie des Organisations, Ronéoté
1977
- D. BERTAUX : "Destins personnels et structure de classe"
Presse Universitaires de France, 1977
- L. BOLTANSKI : "Prime éducation et morale de classe"
Editions Mouton, Collection "Cahiers du Centre de Sociologie Européenne", 1969
- L. BOLTANSKI : "La découverte de la maladie"
Centre de Sociologie Européenne, 1968
- M.P. BOUILLAGUET-BERNARD, A. GAUVIN, J.L. OUTIN : "Evolution et spécificité de l'intégration des femmes dans l'appareil de production"
Séminaire d'Economie du Travail, Université de Paris I
- F. BOURGEOIS, J. BRENER, D. CHABAUD, A. COT, D. FOUGEYROLLAS, M. HAICAULT, A. KARTCHEVSKY-BULPORT : "Travail domestique et famille du capitalisme"
in Critiques de l'Economie Politique, nouvelle série
n° 3, avril-juin 1978
- P. BRECHON : "La famille, idées traditionnelles, idées nouvelles"
Le Centurion, 1978

- J. BRENER, D. CHABAUD, D. FOUGEYROLLAS : "La séparation production-reproduction et la famille capitaliste"
Communication pour le colloque de l'Association pour la Critique des Sciences Economiques et Sociales sur le procès de travail, septembre 1977
- G. CANCEILL, A. CHASTAND, O. CHOQUET : "Données statistiques sur les familles"
INSEE - M. 86, 1981
- C.E.R.M. : "La condition féminine", en particulier les articles suivants : M. GUILBERT et M. COLIN : "Les femmes actives en France, bilan 1978" et J.L. MOYNOT : "La force de travail féminine dans la production et la société"
Editions Sociales, 1978
- D. CHABAUD, D. FOUGEYROLLAS : "Production, consommation et division sociale du travail entre les sexes"
Communication pour le 9ème Congrès mondial de Sociologie - Uppsala, août 1978
- D. CHABAUD, D. FOUGEYROLLAS : "Travail domestique et espace-temps des femmes"
in International Journal of Urban and Regional Research, numéro spécial : "Women and the city", vol. 2, n° 3, Londres, 1978
- C. DUPONT : "L'ennemi principal"
Partisans, n° 54-55, juillet-octobre 1970
- F. ENGELS : "L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat"
Editions Sociales
- J.L. FLANDRIN : "Familles. Parenté, maison, sexualité, dans l'ancienne société"
Hachette, 1976
- M. FOUCAULT : "Histoire de la sexualité - 1. La volonté de savoir"
Gallimard, 1976
- D. FOUGEYROLLAS : "Le travail domestique"
Mémoire pour le DES de Sciences économiques, 1975
- Geneviève FRAISSE : "Femmes toutes mains - Essai sur le service domestique"
Le Seuil, 1979
- B. LAUTIER : "La reproduction de la force de travail"
Thèse d'Etat en Sciences économiques, 1975
- B. LAUTIER : "Forme de production capitaliste et procès de travail domestique"
Ronéoté, 1977

- D. LEGER : "Questions sur le travail domestique"
Revue 1er mai n° 1, 1977
- C. MEILLASSOUX : "Femmes, greniers et capitaux"
Maspéro, 1975
- Andrée MICHEL : "Sociologie de la famille et du mariage"
P.U.F., Collection Sup., 1972
- Andrée MICHEL et Alii : "Femmes, sexismes et sociétés"
P.U.F., 1977
- Andrée MICHEL et Alii : "Les femmes dans la société marchande"
P.U.F., 1978
- Lion MURARD et Patrick ZYLBERMAN : "L'haleine des faubourgs - ville
habitat et santé au XIXème siècle"
Recherches, n° 29, décembre 1977
- Michelle PERROT : "L'éloge de la ménagère dans le discours des ou-
vriers français au XIXème siècle"
in Romantisme : "Mythes et représentations de la
femme au XIXème siècle" Champion, 1976
- A. OAKLEY : "The Sociology of Housework"
Martin Robertson, Londres, 1974
- A. PITROU : "Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans
le monde d'aujourd'hui"
Editions Privat, Collection "Epoque", Toulouse, 1972
- C. ROY : "Le point sur l'aide ménagère"
Economie et Statistique n° 124, août 1980
- M. ROUSSE et C. ROY : "Activités ménagères et cycle de vie"
Economie et Statistique n° 131, mars 1981
- L.A. TILLY, J.W. SCOTT : "Women, Work and Family"
Holt, Rinehart and Winston, New-York, 1978
- Un collectif italien : "Etre exploitées"
Editions des Femmes, 1974

URBANISME ET TRANSPORTS

- D. BLEITRACH, A. CHENU : "Les déplacements domicile-travail dans une aire métropolitaine en formation"
La Vie Urbaine n° 2, 3-4, 1976
- L. BOLTANSKI : "Accidents d'automobile et lutte de classes"
Actes de la recherche en Sciences sociales n° 2,
mars 1975
- C.A.D. OREAM Nord : "Le mineur et son logement"
Lille, 1972
- C.A.D. : L. BAICHERE et J. THIBAUT : "Pré-étude concernant l'évolution des structures familiales dans la région Nord - Pas-de-Calais"
Ronéoté, Villeneuve d'Ascq, 1978
- M. CASTELLS : "La question urbaine"
Maspéro, 1972
- M. CASTELLS, F. GODARD : "Monopole ville, l'Entreprise, l'Etat, l'Urbain"
Mouton, 1974
- C.E.R.P.E.A.U. : "Enquête sur le cadre de vie à Denain"
Ronéoté, Lille, juillet 1976
- C.E.R.P.E.A.U. : "Denain entre le passé et l'avenir"
Ronéoté, Lille, 1977
- A. CHAPOUTOT, M. GAGNEUR : "Caractères économiques des transports urbains"
Ronéoté, 1973
- A. CHAPOUTOT, M. GAGNEUR : "Systèmes de transports urbains et mobilisation de la main d'oeuvre"
Ronéoté, 1976
- Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais : "La femme et le travail dans la région Nord - Pas-de-Calais"
Lille, 1975
- DOMINIQUE, JOSIANE : "La rue"
in "Les femmes s'entêtent" - Idées Gallimard, 1975
- Données sociales (Cf. l'automobile et ses utilisations)
Edition 1981

- D. DUCLOS : "Automobile et structures de reproduction de la force de travail"
Ronéoté, 1977
- D. DUCLOS : "L'automobile impensable"
C.S.U., 1976
- R.H. GUERRAND : "Les origines du logement social en France"
Les Editions ouvrières, 1967
- X. GODARD : "Recherche sur la mobilité des personnes en zone urbaine"
I.R.T., 1979
- A. HAUMONT, A. LAMBERTI, N. VIET-DEPAULE, F. WINTERSDORFF : "La mobilité des citadins"
1ère et 2ème parties - I.S.U., 1978
- INSEE : "Enquête transports"
1974
- M. MAURICE, D. DELOMENIE : "Modes de vie et espaces sociaux"
Mouton, 1976
- Ministère des Transports : "L'automobile et la mobilité des français"
La Documentation française, 1980
- L. MURARD, P. ZYLBERMAN : "Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré"
Recherches n° 25, novembre 1976
- P. NOISSETTE, R. BUTLER : "De la cité ouvrière au grand ensemble"
Maspéro, 1977
- J.P. ORFEUIL : "Recherche sur la mobilité des personnes en zone urbaine, les pratiques d'achats"
I.R.T., 1979
- E. PRETECEILLE : "Equipements collectifs, structures urbaines et consommation sociale"
C.S.U., 1975
- Nicole TABARD et Patrick CLAPIER : "L'influence du travail féminin sur les budgets familiaux"
CREDOC, octobre 1979
- Transports et Société - A.T.P. Socio-économie des Transports
Colloque Royaumont, 26-27 avril 1978 - Economica, 1980

- Michel VERRET : "L'espace ouvrier"
Editions Armand Colin, 1979
- J. ZASLAVSKY, G. CAUGNANT : "Jeu automobile et espace temps industriel"
CEREBE, 1974